

## Conseil provincial

Palais provincial  
Place Saint-Lambert, 18A  
4000 LIEGE  
N° d'entreprise : 0207.725.104

### PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PUBLIQUE DU 25 JUIN 2020

M. Jean-Claude JADOT, Président, ouvre la séance à 16h35'.

M. Irwin GUCKEL et M<sup>me</sup> Anne THANS-DEBRUGE siègent au Bureau en qualité de Secrétaires.

M. le Gouverneur et M<sup>me</sup> la Directrice générale provinciale assistent à la séance.

Il est constaté par la liste de présence que **49** membres assistent à la séance.

#### Présents :

M. Mustafa BAGCI (PS), M<sup>me</sup> Astrid BASTIN (CDH-CSP), M<sup>me</sup> Muriel BRODURE-WILLAIN (PS), M. Serge CAPPÀ (PS), M. Thomas CIALONE (MR), M<sup>me</sup> Deborah COLOMBINI (PS), M<sup>me</sup> Catharina CRAEN (PTB), M<sup>me</sup> Virginie DEFRANG-FIRKET (MR), M. Maxime DEGEY (MR), M. André DENIS (MR), M. Yves DERWAHL (PFF-MR), M. Guy DUBOIS (MR), M. Hajib EL HAJJAJI (ECOLO), M. Serge ERNST (CDH-CSP), M. Miguel FERNANDEZ (PS), M<sup>me</sup> Katty FIRQUET (MR), M<sup>me</sup> Sandrina GAILLARD (ECOLO), M. Luc GILLARD (PS), M. Irwin GUCKEL (PS), M. Pol HARTOG (MR), M<sup>me</sup> Catherine HAUREGARD (ECOLO), M. Alexis HOUSIAUX (PS), M<sup>me</sup> Isabelle HUMBLET (PS), M. Jean-Claude JADOT (MR), M. Claude KLENKENBERG (PS), M<sup>me</sup> Catherine LACOMBLE (PTB), M<sup>me</sup> Caroline LEBEAU (ECOLO), M. Jean-Denis LEJEUNE (CDH-CSP), M. Luc LEJEUNE (CDH-CSP), M. Roland LÉONARD (PS), M. Eric LOMBA (PS), M<sup>me</sup> Valérie LUX (MR), M. Marc MAGNERY (ECOLO), M<sup>me</sup> Nicole MARÉCHAL (ECOLO), M. Robert MEUREAU (PS), M. Jean-Claude MEURENS (MR), M<sup>me</sup> Marie MONVILLE (CDH-CSP), M<sup>me</sup> Assia MOUKKAS (ECOLO), M<sup>me</sup> Sabine NANDRIN (MR), M. Michel NEUMANN (ECOLO), M<sup>me</sup> Chantal NEVEN-JACOB (MR), M. Didier NYSSSEN (PS), M. Alfred OSSEMANN (SP), M. Rafik RASSAA (PTB), M<sup>me</sup> Marie-Christine SCHEEN (PTB), M. Jacques SCHROBILTGEN (CDH-CSP), M<sup>me</sup> Anne THANS-DEBRUGE (MR), M<sup>me</sup> Victoria VANDEBERG (MR), M. Julien VANDEBURIE (ECOLO).

#### Excusés :

M. Alain DECERF (PS), M. Marc DELREZ (PTB), M<sup>me</sup> Nathalie FRANÇOIS (ECOLO), M<sup>me</sup> Murielle FRENAY (ECOLO), M<sup>me</sup> Isabelle GRAINDORGE (PS), M. Luc NAVET (PTB), M<sup>me</sup> Isabelle SAMEDI (ECOLO).

## **1. ORDRE DU JOUR ACTUALISÉ**

---

1. Lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 11 juin 2020.
2. Vérification des pouvoirs d'un Conseiller provincial suppléant temporaire de la liste PS pour le District de Fléron – Arrondissement de Liège – en remplacement de Madame Myriam ABAD-PERICK, en congé en raison d'une maladie nécessitant une absence, attestée par un certificat médical d'incapacité jusqu'au 31 décembre 2020 inclus.  
**(Document 19-20/238) – Commission spéciale de vérification**

3. Prise d'acte de l'adaptation de la composition du Bureau du Conseil provincial.  
**(Document 19-20/239)**
4. Modification de la représentation provinciale au sein de la Société Intercommunale « ENODIA » : remplacement de Monsieur Julien VANDEBURIE, Conseiller provincial.  
**(Document 19-20/225) – Bureau**
5. Adoption du rapport de rémunération des membres du Conseil provincial et du Collège provincial pour l'année 2019, établi conformément à l'article L6421-1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.  
**(Document 19-20/226) – Bureau**
6. Modification de la représentation provinciale au sein de diverses sociétés et associations : remplacement temporaire de Madame Myriam ABAD-PERICK, Conseillère provinciale.  
**(Document 19-20/240) – Bureau**
7. Octroi de subventions en matière de Supracommunalité – Sélection des projets en vue de l'octroi de subsides supracommunaux dans le cadre de la prolongation des thématiques antérieures pour l'année transitoire 2019 (partie 2).  
**(Document 19-20/227) – 1<sup>ère</sup> Commission (Culture – Jeunesse – Relations avec les territoires, les villes et les communes – Sécurité civile – Mobilité – Relations internationales et institutionnelles – Fonds européens – Transition numérique)**
8. Désignation de comptables des matières effectif et suppléante pour l'IPEPS de Seraing – Orientation technique.  
**(Document 19-20/228) – 2<sup>ème</sup> Commission (Santé – Établissements hospitaliers – Affaires sociales – Enseignement spécialisé – ASBL Centre de réadaptation au travail – Sports – Communication et information – Budget)**
9. Désignation au 1<sup>er</sup> juillet 2020 d'un nouveau receveur spécial des recettes au Cendre d'Aide à Domicile (CAD).  
**(Document 19-20/229) – 2<sup>ème</sup> Commission (Santé – Établissements hospitaliers – Affaires sociales – Enseignement spécialisé – ASBL Centre de réadaptation au travail – Sports – Communication et information – Budget)**
10. Projet de budget 2021 de l'Établissement d'Assistance Morale du Conseil Central Laïque de la Province de Liège – Avis favorable.  
**(Document 19-20/230) – 3<sup>ème</sup> Commission (Tourisme – Finances – Administration générale – Logement – Personnel non-enseignant – Économie)**
11. Cultes – Compte 2019 de la Fabrique d'Église orthodoxe Dormition de la Vierge rue de Limbourg, 10 à 4800 Verviers – Avis favorable.  
**(Document 19-20/231) – 3<sup>ème</sup> Commission (Tourisme – Finances – Administration générale – Logement – Personnel non-enseignant – Économie)**
12. Cultes – Compte 2019 de la Fabrique d'Église orthodoxe Sainte-Barbe, rue du Potay, 5 à 4000 Liège – Avis favorable.  
**(Document 19-20/232) – 3<sup>ème</sup> Commission (Tourisme – Finances – Administration générale – Logement – Personnel non-enseignant – Économie)**
13. Cultes – Compte 2019 de la Fabrique d'Église orthodoxe russe Saint Alexandre Nevsky et Saint Serafim de Sarov, rue du Laveu, 80 à 4000 Liège – Avis favorable.  
**(Document 19-20/233) – 3<sup>ème</sup> Commission (Tourisme – Finances – Administration générale – Logement – Personnel non-enseignant – Économie)**
14. Marché public de travaux – Mode de passation et conditions du marché – Institut Provincial d'Enseignement Agronomique de La Reid – Construction d'une extension du réfectoire de l'internat.  
**(Document 19-20/234) – 4<sup>ème</sup> Commission (Transition écologique et alimentation : Agriculture - Ruralité - Environnement - Laboratoires – Infrastructures)**

15. Marché public de travaux – Procédure négociée directe avec publication préalable – Mode de passation et conditions du marché – Pôle musical Ougrée-Marihaye – Aménagement des nouveaux bureaux de « Ça Balance ».  
**(Document 19-20/235) – 4<sup>ème</sup> Commission (Transition écologique et alimentation : Agriculture - Ruralité - Environnement - Laboratoires – Infrastructures)**
16. Enseignement de la Province de Liège : Ouverture de nouvelles formations par les Instituts d’Enseignement de Promotion Sociale – Année Académique 2020-2021.  
**(Document 19-20/236) – 5<sup>ème</sup> Commission (Enseignement – Formation – Personnel enseignant subventionné et assimilé)**
17. Enseignement de la Province de Liège : Modifications de structures dans l’Enseignement provincial secondaire de plein exercice et en alternance au 1<sup>er</sup> septembre 2020.  
**(Document 19-20/237) – 5<sup>ème</sup> Commission (Enseignement – Formation – Personnel enseignant subventionné et assimilé)**
18. Rapport d’activités 2019 concernant « La Supracommunalité et le soutien aux Communes ».  
**(Document 19-20/RA/03) – 1<sup>ère</sup> Commission (Culture – Jeunesse – Relations avec les territoires, les villes et les communes – Sécurité civile – Mobilité – Relations internationales et institutionnelles – Fonds européens – Transition numérique)**
19. Rapport d’activités 2019 concernant « La Transition numérique ».  
**(Document 19-20/RA/06) – 1<sup>ère</sup> Commission (Culture – Jeunesse – Relations avec les territoires, les villes et les communes – Sécurité civile – Mobilité – Relations internationales et institutionnelles – Fonds européens – Transition numérique)**
20. Rapport d’activités 2019 concernant « L’Enseignement et la Formation ».  
**(Document 19-20/RA/16) – 5<sup>ème</sup> Commission (Enseignement – Formation – Personnel enseignant subventionné et assimilé)**
21. Approbation du procès-verbal de la séance du 11 juin 2020.

## **2. COMMUNICATION DE M. LE PRÉSIDENT**

---

M. le Président informe l’Assemblée provinciale que se trouve sur les bancs l’ordre du jour actualisé de la séance du jour ainsi que le nouveau Règlement d’Ordre Intérieur du Conseil provincial.

Il rappelle qu’en plus de l’examen des dossiers traditionnels, les travaux du jour portent sur les réponses du Collège provincial aux interventions sur les rapports d’activités 2019.

Enfin, il informe l’Assemblée que Mme Myriam ABAD-PERICK lui a notifié, par courrier, son congé en raison d’une maladie nécessitant une absence, jusqu’au 31 décembre 2020 inclus. Il invite l’Assemblée à en prendre acte et l’informe que sa suppléante sera installée lors de la séance de ce jour.

## **3. LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE**

---

M. Irwin GUCKEL, Premier Secrétaire, donne lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 11 juin 2020 :

### **« Séance publique**

- *La réunion est présidée par Monsieur Jean-Claude JADOT, assisté de Madame Anne THANS-DEBRUGE et de moi-même.*
- *La séance est ouverte à 16h35’.*
- *52 membres y assistent.*
- *Monsieur le Gouverneur et Madame la Directrice générale provinciale assistent à la séance.*

- *L'Assemblée entend une communication de Monsieur le Président.*
- *Monsieur le Premier Secrétaire donne lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 28 mai 2020.*
- *L'Assemblée entend les réponses du Collège provincial aux questions d'actualité reprises sous les documents 19-20/A50 et A51.*
- *L'Assemblée n'adopte pas le document 19-20/211.*
- *L'Assemblée adopte les documents 19-20/212 à 221.*
- *L'Assemblée adopte à l'unanimité les documents 19-20/223 et 224.*
- *L'Assemblée prend connaissance du document 19-20/222.*
- *Le Conseil provincial prend connaissance des rapports d'activités 2019 concernant :*
  - *La Culture et la Jeunesse ;*
  - *Les Fonds Européens ;*
  - *Les Grands Événements ;*
  - *Les Relations internationales ;*
  - *La Communication ;*
  - *La Santé ;*
  - *Les Affaires sociales ;*
  - *Les Sports ;*
  - *Le Tourisme ;*
  - *L'Administration ;*
  - *Les Sanctions administratives communales ;*
  - *Les Infrastructures et l'Environnement ;*
  - *L'Agriculture et la Ruralité.*
- *Le procès-verbal de la réunion du 28 mai 2020 est approuvé.*
- *La séance publique est levée à 18h45'. »*

L'approbation du procès-verbal interviendra en fin de réunion.

#### **4. VÉRIFICATION DES POUVOIRS D'UN CONSEILLER PROVINCIAL**

**DOCUMENT 19-20/238 : VÉRIFICATION DES POUVOIRS D'UN CONSEILLER PROVINCIAL SUPPLÉANT TEMPORAIRE DE LA LISTE PS POUR LE DISTRICT DE FLÉRON – ARRONDISSEMENT DE LIÈGE – EN REMPLACEMENT DE MADAME ABAD-PERICK, EN CONGÉ EN RAISON D'UNE MALADIE NÉCESSITANT UNE ABSENCE, ATTESTÉE PAR UN CERTIFICAT MÉDICAL D'INCAPACITÉ JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2020 INCLUS.**

La Commission spéciale de vérification des pouvoirs est composée, par voie de tirage au sort, de M<sup>me</sup> Sandrina GAILLARD (ECOLO), M. Pol HARTOG (MR), M. Eric LOMBA (PS), M. Jean-Claude MEURENS (MR), M. Michel NEUMANN (ECOLO), M. Jacques SCHROBILTGEN (CDH-CSP), M<sup>me</sup> Victoria VANDEBERG (MR).

L'Assemblée suspend ses travaux durant quelques minutes afin de permettre à la Commission de vérification des pouvoirs de s'acquitter de sa mission.

Après cette interruption de séance, M<sup>me</sup> Sandrina GAILLARD, Conseillère provinciale, fait rapport sur le document 19-20/238 au nom de la Commission de vérification des pouvoirs laquelle invite, à l'unanimité, l'Assemblée à admettre M<sup>me</sup> Isabelle HUMBLET à la prestation de serment et à procéder à son installation en qualité de Conseillère provinciale temporaire.

Mises aux voix, les conclusions du rapport sont approuvées à l'unanimité.

M<sup>me</sup> Isabelle HUMBLET prête le serment constitutionnel.

M. le Président prend acte de sa prestation de serment et la déclare installée dans ses fonctions de Conseillère provinciale temporaire.

Le Président précise que M<sup>me</sup> Isabelle HUMBLET sera membre des 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> Commissions, en remplacement de M<sup>me</sup> Myriam ABAD-PERICK.

<b>DOCUMENT 19-20/239 : PRISE D'ACTE DE L'ADAPTATION DE LA COMPOSITION DU BUREAU DU CONSEIL PROVINCIAL.</b>
---

M. le Président informe l'Assemblée que suite au congé en raison d'une maladie de M<sup>me</sup> Myriam ABAD-PERICK, il y a lieu de procéder à l'adaptation de la composition du Bureau du Conseil.

M. CAPPÀ, Chef de groupe, informe de son banc que le groupe PS propose de désigner M. Mustafa BAGCI au poste de Premier Vice-Président. Etant donné qu'il n'y a qu'une seule candidature à la succession de M<sup>me</sup> Myriam ABAD-PERICK et que par conséquent, le nombre de candidat ne dépasse pas le nombre de mandats à pourvoir, l'élection peut avoir lieu sans scrutin, par acclamation.

M. le Président ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, M. le Président clôt la discussion générale.

En conséquence, le Conseil procède à la désignation de M. Mustafa BAGCI au poste de Premier Vice-Président du Conseil par acclamation.

M. le Président félicite M. Mustafa BAGCI.

## **RÉSOLUTION**

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu les résultats des élections provinciales du 14 octobre 2018 ;

Vu les articles 14 et 15 du Règlement d'ordre intérieur du Conseil provincial ;

Vu le remplacement temporaire jusqu'au 31 décembre 2020 inclus en qualité de 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente du Conseil provincial de Madame Myriam ABAD-PERICK (PS) par Monsieur Mustafa BAGCI, acté en date du 25 juin 2020 par le Bureau du Conseil provincial ;

## PREND ACTE

**Article unique.** – de l'adaptation de la composition du Bureau du Conseil provincial, telle que reprise en annexe.

En séance à Liège, le 25 juin 2020.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

Document 19-20/239  
Annexe

## CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE

### Liste des membres

Parti socialiste (PS-SP)..... : 17  
Mouvement réformateur (MR-PFF)..... : 15  
ECOLO..... : 12  
PTB..... : 6  
Centre Démocratique humaniste (CDH-CSP)..... : 6

---

### Bureau du Conseil provincial

**Président :** M. Jean-Claude JADOT

**Vice-Présidents :** M. Mustafa BAGCI, 1<sup>er</sup> Vice-Président  
M. Jean-Claude MEURENS, 2<sup>ème</sup> Vice-Présidente

**Secrétaires :** M. Irwin GUCKEL, 1<sup>er</sup> Secrétaire  
M<sup>me</sup> Anne THANS-DEBRUGE, 2<sup>ème</sup> Secrétaire

\*\*\*\*\*

**Chefs de groupe :**

M. Serge CAPPÀ (PS), M<sup>me</sup> Virginie DEFRANG-FIRKET (MR),  
M. Julien VANDEBURIE (ECOLO), M. Rafik RASSAA (PTB), M. Luc  
LEJEUNE (CDH-CSP)

\*\*\*\*\*

**Suppléants :**

M. Eric LOMBA (PS), M. Thomas CIALONE (MR), M<sup>me</sup> Sandrina  
GAILLARD (ECOLO), M. Marc DELREZ (PTB), M<sup>me</sup> Marie MONVILLE  
(CDH-CSP)

\*\*\*\*\*

## 5. DISCUSSIONS ET/OU VOTES DES RAPPORTS SOUMIS À LA DÉLIBÉRATION DU CONSEIL PROVINCIAL

### DOCUMENT 19-20/225 : MODIFICATION DE LA REPRÉSENTATION PROVINCIALE AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ INTERCOMMUNALE « ENODIA » : REMPLACEMENT DE MONSIEUR JULIEN VANDEBURIE, CONSEILLER PROVINCIAL.

M. le Président informe l'Assemblée que le document 19-20/225 a été soumis à l'examen du Bureau.

Ce document n'ayant soulevé aucune remarque ni aucune question, le Bureau invite l'Assemblée à l'adopter par consensus.

M. le Président ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, M. le Président clôt la discussion générale.

Mises aux voix, les conclusions du Bureau sont approuvées à l'unanimité.

En conséquence, le Conseil adopte la résolution suivante :

### RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation (CDLD) et plus particulièrement ses articles L1523-11, L1523-15, L1532-2, L2223-12/13 et ses dispositions relatives aux cumuls des conseillers et députés provinciaux ;

Vu les articles 167 et 168 du Code électoral ;

Vu les statuts de la Société intercommunale « ENODIA » à laquelle la Province de Liège est associée ;

Vu sa résolution du 13 juin 2019 et son annexe au document 18-19/322 portant désignations des représentants de la Province de Liège au sein des organes de gestion et de contrôle de la société intercommunale susvisée ;

Vu la démission en date du 24 juin 2020 de Monsieur Julien VANDEBURIE, Conseiller provincial (ECOLO), de ses mandats de représentant de la Province de Liège au sein de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration de la Société intercommunale « ENODIA » ;

Attendu qu'il y a lieu de présenter un nouveau candidat pour achever les mandats dérivés dont Monsieur Julien VANDEBURIE était titulaire au sein de ladite société intercommunale ;

Attendu que ces mandats ont été attribués au groupe ECOLO consécutivement à la composition du Conseil provincial issu des élections provinciales du 14 octobre 2018 ;

Vu les propositions formulées par ce même groupe politique ;

Sur proposition du Collège provincial ;

### DÉCIDE

**Article 1<sup>er</sup>.** – Monsieur Hajib EL HAJJAJI, Conseiller provincial (ECOLO), est désigné en qualité de représentant de la Province de Liège au sein de l'Assemblée générale de la Société intercommunale « ENODIA », en remplacement de Monsieur Julien VANDEBURIE, démissionnaire.

**Article 2.** – Monsieur Hajib EL HAJJAJI, Conseiller provincial (ECOLO), est proposé en qualité de représentant de la Province de Liège au sein du Conseil d'administration de la Société intercommunale « ENODIA », en remplacement de Monsieur Julien VANDEBURIE, démissionnaire.

**Article 3.** – La représentation provinciale au sein de ladite société intercommunale est modifiée conformément au tableau repris en annexe.

**Article 4.** – La durée des mandats est limitée à la durée de la présente législature. Ils prendront cours lors de la prochaine assemblée générale et prendront fin lors de la tenue de la première assemblée générale qui suivra l'installation des nouveaux conseils communaux et provinciaux issus des prochaines élections communales et provinciales, (ou au lendemain des prochaines élections provinciales pour les Conseillers provinciaux qui auraient perdus leur mandat primaire, pour ne pas s'être représentés ou ne pas avoir été réélus), à moins qu'il en soit décidé autrement, en cours de mandat, par le Conseil provincial.

**Article 5.** – Un extrait conforme de la présente résolution sera notifié :

- à l'intéressé, pour lui servir de titre ;
- à la société intercommunale concernée, pour disposition.

En séance à Liège, le 25 juin 2020.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

## Représentation provinciale pour la législature 2018-2024

Nom de la Société	Nom et prénom	Parti	Titre	Mandat
ENODIA	GILLARD Luc	PS	DP	Administrateur
	DECERF Alain	PS	CP	Administrateur
	DEGEY Maxime	MR	CP	Administrateur
	JADOT Jean-Claude	MR	CP	Administrateur
	<b>EL HAJJAJI Hajib</b> en remplacement de VANDEBURIE Julien	ECOLO	CP	Administrateur
	GILLARD Luc	PS	DP	Représentant à l'AG
	DECERF Alain	PS	CP	Représentant à l'AG
	DEGEY Maxime	MR	CP	Représentant à l'AG
	JADOT Jean-Claude	MR	CP	Représentant à l'AG
	<b>EL HAJJAJI Hajib</b> en remplacement de VANDEBURIE Julien	ECOLO	CP	Représentant à l'AG

**DOCUMENT 19-20/226 : ADOPTION DU RAPPORT DE RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL PROVINCIAL ET DU COLLÈGE PROVINCIAL POUR L'ANNÉE 2019, ÉTABLI CONFORMÉMENT À L'ARTICLE L6421-1 DU CODE DE LA DÉMOCRATIE LOCALE ET DE LA DÉCENTRALISATION.**

M. le Président informe l'Assemblée que le document 19-20/226 a été soumis à l'examen du Bureau.

Ce document n'ayant soulevé aucune remarque ni aucune question, le Bureau invite l'Assemblée à l'adopter par consensus.

M. le Président ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, M. le Président clôt la discussion générale.

Mises aux voix, les conclusions du Bureau sont approuvées à l'unanimité.

En conséquence, le Conseil adopte la résolution suivante :

**RÉSOLUTION**

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Décret du 29 mars 2018 modifiant le Code de la démocratie locale et de la décentralisation (CDLD) en vue de renforcer la gouvernance et la transparence dans l'exécution des mandats publics au sein des structures locales et supra-locales et de leurs filiales ;

Vu la Circulaire du 18 avril 2018 du Service Public de Wallonie, qui vise à la mise en application du Décret du 29 mars 2018 ;

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et, plus particulièrement, son article L6421-1 ;

Vu le dispositif de l'AGW de pouvoirs spéciaux n° 32 du 30 avril 2020 relatif à la tenue des réunions des organes des intercommunales, sociétés à participation publique locale significative, associations de pouvoirs publics visées à l'article 118 de la loi du 8 juillet 1976 organique des centres publics d'action sociale, sociétés de logement de service public, A.S.B.L. communale ou provinciale, régies communale ou provinciale autonome, association de projet ou tout autre organisme supralocal ayant pris la forme d'une société ou d'une association ;

Considérant que l'article L6421-1 du Code susvisé prescrit que le Conseil provincial établit un rapport de rémunération écrit reprenant un relevé individuel et nominatif des jetons, rémunérations ainsi que des avantages en nature perçus dans le courant de l'exercice comptable précédent, par les mandataires ;

Considérant que ce rapport doit être transmis au Gouvernement wallon pour le 1<sup>er</sup> juillet 2020 mais que pour l'année 2019, en raison de la crise sanitaire, tant l'adoption que la transmission du rapport annuel de rémunération peuvent être effectuées au plus tard pour le 30 septembre 2020 ;

Sur proposition du Collège provincial,

## DÉCIDE

**Article 1<sup>er</sup>.** – D'adopter le rapport de rémunération des membres du Conseil provincial et du Collège provincial pour l'année 2019 tel qu'annexé.

### Résultats du vote

- Nombre de votants :
- Vote(nt) pour :
- Vote(nt) contre :
- S'abstien(nen)t :
- Unanimité.

**Article 2.** – Un extrait conforme de la présente résolution sera notifié au Gouvernement wallon, pour disposition.

En séance à Liège, le 25 juin 2020.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

Informations générales relatives à l'institution :

<b>Numéro d'identification (BCE)</b>	0207.725.104
<b>Type d'institution</b>	Province
<b>Nom de l'institution</b>	Province de Liège
<b>Période de reporting</b>	1 <sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019

<b>Nombre de réunions</b>	
<b>Conseil Provincial</b>	<b>16</b>
<b>Collège Provincial</b>	<b>42</b>
<b>Bureau du Conseil provincial</b>	<b>19</b>
<b>1<sup>ère</sup> Commission (Luc GILLARD)</b> (Culture - Jeunesse - Relations avec les territoires, les villes et les communes - Sécurité civile - Mobilité - Relations internationales et institutionnelles - Fonds européens - Transition numérique)	<b>11</b>
<b>2<sup>ème</sup> Commission (Katty FIRQUET)</b> (Santé - Établissements hospitaliers - Affaires sociales - Enseignement spécialisé - ASBL Centre de réadaptation au travail - Sports - Communication et information - Budget)	<b>12</b>
<b>3<sup>ème</sup> Commission (Robert MEUREAU)</b> (Tourisme - Finances - Administration générale - Logement - Personnel non-enseignant - Économie)	<b>12</b>
<b>4<sup>ème</sup> Commission (André DENIS)</b> (Transition écologique et alimentation : Agriculture - Ruralité - Environnement - Laboratoires - Infrastructures)	<b>11</b>
<b>5<sup>ème</sup> Commission (Muriel BRODURE-WILLAIN)</b> (Enseignement - Formation - Personnel enseignant subventionné et assimilé)	<b>11</b>
<b>Commissions conjointes</b> (Journée d'étude du Conseil provincial)	<b>1</b>

Membres du Conseil provincial :

Fonction <sup>5</sup>	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute <sup>7</sup>	Détail de la rémunération et des avantages <sup>8</sup>	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle	Pourcentage de participation aux réunions <sup>9</sup>
Député provincial Président	GILLARD Luc	123.620,53€	<i>Voir annexe 1</i>	Art. L2212-45 du CDLD	<i>Voir annexe 2</i>	Collège : 42/42 (100%) Journée d'étude : 1/1 (100%) Conseil : 16/16 (100%)
Députée provinciale Vice-présidente	FIRQUET Katty	131.331,64 €	<i>Voir annexe 1</i>	Art. L2212-45 du CDLD	<i>Voir annexe 2</i>	Collège : 42/42 (100%) Journée d'étude : 1/1 (100%) Conseil : 16/16 (100%)
Député provincial	MEUREAU Robert	131.291,16€	<i>Voir annexe 1</i>	Art. L2212-45 du CDLD	<i>Voir annexe 2</i>	Collège : 37/42 (88%) Journée d'étude : 0/1 (0%) Conseil : 14/16 (88%)
Député provincial	DENIS André	130.698,19€	<i>Voir annexe 1</i>	Art. L2212-45 du CDLD	<i>Voir annexe 2</i>	Collège : 38/42 (90%) Journée d'étude : 1/1 (100%) Conseil : 16/16 (100%)
Députée provinciale	BRODURE-WILLAIN Muriel	132.681,15€	<i>Voir annexe 1</i>	Art. L2212-45 du CDLD	<i>Voir annexe 2</i>	Collège : 40/42 (95%) Journée d'étude : 1/1 (100%) Conseil : 16/16 (100%)

<sup>5</sup> Indiquer la fonction la plus élevée de l'administrateur, celles-ci étant : président, vice-président, administrateur chargé de fonctions spécifiques (membre du bureau exécutif, du comité d'audit ou d'un comité de secteur) ou administrateur.

<sup>7</sup> La rémunération comprend les avantages en nature. La rémunération comprend, le cas échéant, le montant total des jetons de présence perçus, pour l'ensemble des réunions des différents organes de gestion. Les rémunérations sont limitées aux plafonds applicables en matière de rétribution et d'avantages en nature dans le cadre de l'exercice des mandats dérivés, conformément à l'article L5311-1, § 1 du Code.

<sup>8</sup> Détailler les différentes composantes de la rémunération brute annuelle et des avantages (indemnité annuelle ou montant de jetons de présence par fonction, autres avantages éventuels). L'avantage en nature est défini comme tout avantage généralement quelconque qui ne se traduit pas par le versement d'une somme et qui est consenti en contrepartie de l'exercice du mandat. Le montant des avantages en nature dont bénéficient les titulaires d'un mandat dérivé est calculé sur base des règles appliquées par l'administration fiscale en matière d'impôts sur les revenus (article L5311-2, § 1<sup>er</sup>).

<sup>9</sup> Pourcentage total de participation à l'ensemble des réunions auxquelles chaque personne renseignée est tenue de participer.

Conseiller provincial Président du Conseil provincial	JADOT Jean-Claude	32.465,28€	<i>Voir Annexe 1</i>	Art. L2212-7, § 1 <sup>er</sup> alinéa 8 du CDLD	<i>Voir Annexe 2</i>	Bureau : 18/19 (95%) Journée d'étude : 1/1 (100%) Conseil : 16/16 (100%)
Conseillère provinciale 1 <sup>ère</sup> Vice-présidente du Conseil	ABAD-PERICK Myriam	7.757,84€	<i>Voir annexe 1</i>	Art. L2212-7, § 1 <sup>er</sup> alinéa 8 du CDLD	<i>Voir annexe 2</i>	Bureau : 8/8 (100%) Commission : 11/11 (100%) Journée d'étude : 0/1 (0%) Conseil : 12/12 (100%)
Conseiller provincial 2 <sup>ème</sup> Vice-président du Conseil	MEURENS Jean-Claude	9.464,75€	<i>Voir annexe 1</i>	Art. L2212-7, § 1 <sup>er</sup> alinéa 8 du CDLD	<i>Voir annexe 2</i>	Bureau : 15/19 (79%) Commission : 11/12 (92%) Journée d'étude : 0/1 (0%) Conseil : 15/16 (94%)
Conseiller provincial 1 <sup>er</sup> Secrétaire du Conseil	GUCKEL Irwin	8.504,61€	<i>Voir annexe 1</i>	Art. L2212-7, § 1 <sup>er</sup> alinéa 8 du CDLD	<i>Voir annexe 2</i>	Bureau : 16/19 (84%) Commission : 9/11 (82%) Journée d'étude : 0/1 (0%) Conseil : 16/16 (100%)
Conseillère provinciale 2 <sup>ème</sup> Secrétaire du Conseil	THANS-DEBRUGE Anne	8.184,58€	<i>Voir annexe 1</i>	Art. L2212-7, § 1 <sup>er</sup> alinéa 8 du CDLD	<i>Voir annexe 2</i>	Bureau : 15/19 (79%) Commission : 10/12 (83%) Journée d'étude : 0/1 (0%) Conseil : 14/16 (88%)
Conseiller provincial Président 1 <sup>ère</sup> Commission	LOMBA Eric	7.280,02€	<i>Voir annexe 1</i>	Art. L2212-7, § 1 <sup>er</sup> alinéa 8 du CDLD	<i>Voir annexe 2</i>	Commission : 10/11 (91%) Journée d'étude : 0/1 (0%) Conseil : 15/16 (94%)
Conseiller provincial Président 2 <sup>ème</sup> Commission	CIALONE Thomas	7.920,10€	<i>Voir annexe 1</i>	Art. L2212-7, § 1 <sup>er</sup> alinéa 8 du CDLD	<i>Voir annexe 2</i>	Commission : 11/12 (92%) Journée d'étude : 1/1 (100%) Conseil : 16/16 (100%)
Conseiller provincial Président 3 <sup>ème</sup> Commission	FERNANDEZ Miguel	7.280,01€	<i>Voir annexe 1</i>	Art. L2212-7, § 1 <sup>er</sup> alinéa 8 du CDLD	<i>Voir annexe 2</i>	Commission : 9/12 (75%) Journée d'étude : 1/1 (100%) Conseil : 15/16 (94%)

Conseillère provinciale Présidente 4 <sup>ème</sup> Commission	SAMEDI Isabelle	7.493,37€	<i>Voir annexe 1</i>	Art. L2212-7, § 1 <sup>er</sup> alinéa 8 du CDLD	<i>Voir annexe 2</i>	Commission : 11/11 (100%) Journée d'étude : 1/1 (100%) Conseil : 15/16 (94%)
Conseillère provinciale Présidente 5 <sup>ème</sup> Commission	NANDRIN Sabine	9.413,63€	<i>Voir annexe 1</i>	Art. L2212-7, § 1 <sup>er</sup> alinéa 8 du CDLD	<i>Voir annexe 2</i>	Commission : 21/23 (91%) Journée d'étude : 0/1 (0%) Conseil : 16/16 (100%)
Conseiller provincial	BAGCI Mustafa	7.894,44€	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Commission : 23/23 (100%) Journée d'étude : 1/1 (100%) Conseil : 16/16 (100%)
Conseillère provinciale	BASTIN Astrid	5.547,45€	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Commission : 9/11 (82%) Journée d'étude : 1/1 (100%) Conseil : 15/16 (94%)
Conseiller provincial Chef de groupe (à partir du 17 septembre 2019)	CAPPA Serge	7.894,43€	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Bureau : 6/7 (86%) Commission : 20/22 (91%) Journée d'étude : 0/1 (0%) Conseil : 16/16 (100%)
Conseillère provinciale (jusqu'au 14 juin 2019)	CHANSON Julie	2.346,99€	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Commission : 5/6 (83%) Journée d'étude : 1/1 (100%) Conseil : 5/7 (71%)
Conseillère provinciale	COLOMBINI Deborah	7.467,72€	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Commission : 22/23 (96%) Journée d'étude : 0/1 (0%) Conseil : 14/16 (88%)
Conseillère provinciale	CRAEN Catharina	5.760,83€	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Commission : 12/12 (100%) Journée d'étude : 0/1 (0%) Conseil : 16/16 (100%)
Conseiller provincial Chef de groupe (jusqu'au 16 septembre 2019)	DECERF Alain	3.947,22€	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Bureau : 9/13 (69%) Commission : 7/11 (64%) Journée d'étude : 1/1 (100%) Conseil : 13/16 (81%)

Conseillère provinciale Cheffe de groupe	DEFRANG-FIRKET Virginie	7.041,00€	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Bureau : 18/19 (95%) Commission : 18/22 (82%) Journée d'étude : 0/1 (0%) Conseil : 16/16 (100%)
Conseiller provincial	DEGEY Maxime	4.480,62€	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Commission : 6/11 (55%) Journée d'étude : 0/1 (0%) Conseil : 15/16 (94%)
Conseiller provincial	DELREZ Marc	5.227,40€	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Commission : 11/11 (100%) Journée d'étude : 0/1 (0%) Conseil : 15/16 (94%)
Conseiller provincial <i>(en congé, à partir du 21 octobre 2019, dans le cadre d'une maladie nécessitant une absence et attestée par un certificat médical d'incapacité jusqu'au 30 avril 2020 inclus)</i>	DERWAHL Yves	2.133,64€	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Commission : 5/8 (63%) Journée d'étude : 0/1 (0%) Conseil : 5/10 (50%)
Conseiller provincial	DUBOIS Guy	2.987,09€	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Commission : 21/23 (91%) Journée d'étude : 1/1 (100%) Conseil : 16/16 (100%)
Conseillère provinciale <i>(installée en tant que Conseillère provinciale temporaire du 31 janvier 2019 au 23 juin 2019 inclus)</i>	DUBOIS Marion	7.467,71€	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Commission : 5/5 (100%) Journée d'étude : 0/1 (0%) Conseil : 6/6 (100%)
Conseiller provincial <i>(à partir du 26 juin 2019)</i>	EL HAJJAJI Hajib	2.133,63€	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Commission : 3/4 (75%) Conseil : 9/9 (100%)
Conseiller provincial	ERNST Serge	5.974,19€	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Commission : 12/12 (100%) Journée d'étude : 1/1 (100%) Conseil : 16/16 (100%)
Conseillère provinciale <i>(à partir du 26 juin 2019)</i>	FRANÇOIS Nathalie	2.346,99€	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Commission : 4/5 (80%) Conseil : 8/9 (89%)

Conseillère provinciale (jusqu'au 14 juin 2019)	FRANSSEN Eva	2.773,73€	Voir annexe 1	néant	Voir annexe 2	Commission : 5/6 (83%) Journée d'étude : 1/1 (100%) Conseil : 7/7 (100%)
Conseillère provinciale	FRENAY Murielle	5.547,46€	Voir annexe 1	néant	Voir annexe 2	Commission : 11/11 (100%) Journée d'étude : 0/1 (0%) Conseil : 16/16 (100%)
Conseillère provinciale	GAILLARD Sandrina	6.187,55€	Voir annexe 1	néant	Voir annexe 2	Commission : 12/12 (100%) Journée d'étude : 1/1 (100%) Conseil : 16/16 (100%)
Conseillère provinciale (jusqu'au 14 juin 2019)	GEERKENS Muriel	2.347,00€	Voir annexe 1	néant	Voir annexe 2	Commission : 5/6 (83%) Journée d'étude : 0/1 (0%) Conseil : 6/7 (86%)
Conseillère provinciale (à partir du 26 septembre 2019)	GRAINDORGE Isabelle	2.560,36€	Voir annexe 1	néant	Voir annexe 2	Commission : 4/4 (100%) Conseil : 7/7 (100%)
Conseiller provincial	HARTOG Pol	3.840,53€	Voir annexe 1	néant	Voir annexe 2	Commission : 6/11 (55%) Journée d'étude : 1/1 (100%) Conseil : 12/16 (75%)
Conseillère provinciale	HAUREGARD Catherine	5.227,40€	Voir annexe 1	néant	Voir annexe 2	Commission : 10/11 (91%) Journée d'étude : 0/1 (0%) Conseil : 14/16 (88%)
Conseiller provincial	HOUSIAUX Alexis	5.760,81€	Voir annexe 1	néant	Voir annexe 2	Commission : 10/11 (91%) Journée d'étude : 1/1 (100%) Conseil : 16/16 (100%)
Conseiller provincial	KLENKENBERG Claude	5.974,18€	Voir annexe 1	néant	Voir annexe 2	Commission : 11/12 (92%) Journée d'étude : 1/1 (100%) Conseil : 16/16 (100%)

Conseillère provinciale	LACOMBLE Catherine	4.480,64€	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Commission : 9/12 (75%) Journée d'étude : 0/1 (0%) Conseil : 12/16 (75%)
Conseillère provinciale	LEBEAU Caroline	5.120,72€	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Commission : 10/11 (91%) Journée d'étude : 0/1 (0%) Conseil : 15/16 (94%)
Conseiller provincial	LEJEUNE Jean-Denis	5.760,83€	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Commission : 9/11 (82%) Journée d'étude : 0/1 (0%) Conseil : 16/16 (100%)
Conseiller provincial Chef de groupe	LEJEUNE Luc	5.120,74€	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Bureau : 15/19 (79%) Commission : 11/12 (92%) Journée d'étude : 0/1 (0%) Conseil : 16/16 (100%)
Conseiller provincial <i>(jusqu'au 16 septembre 2019)</i>	LEONARD Laurent	4.267,29€	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Commission : 3/7 (43%) Journée d'étude : 0/1 (0%) Conseil : 7/8 (88%)
Conseiller provincial	LEONARD Roland	2.133,63€	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Commission : 7/11 (64%) Journée d'étude : 0/1 (0%) Conseil : 14/16 (88%)
Conseillère provinciale	LUX Valérie	8.321,16€	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Commission : 23/23 (100%) Journée d'étude : 1/1 (100%) Conseil : 16/16 (100%)
Conseiller provincial <i>(à partir du 26 juin 2019)</i>	MAGNERY Marc	3.413,81€	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Commission : 7/7 (100%) Conseil : 9/9 (100%)
Conseillère provinciale Cheffe de groupe <i>(jusqu'au 16 septembre 2019)</i>	MARECHAL Nicole	4.053,91€	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Bureau : 8/12 (67%) Commission : 7/11 (64%) Journée d'étude : 0/1 (0%) Conseil : 12/16 (75%)

Conseillère provinciale	MONVILLE Marie	5.974,17€	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Commission : 10/11 (91%) Journée d'étude : 1/1 (100%) Conseil : 16/16 (100%)
Conseillère provinciale	MOUKKAS Assia	7.254,36€	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Commission : 12/12 (100%) Journée d'étude : 1/1 (100%) Conseil : 16/16 (100%)
Conseiller provincial <i>(installé en tant que Conseiller provincial temporaire du 21 novembre 2019 au 30 avril 2020 inclus)</i>	MÜLLER Daniel	640,09€	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Commission : 1/1 (100%) Conseil : 2/2 (100%)
Conseiller provincial	NAVET Luc	2.133,62€	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Commission : 2/11 (18%) Journée d'étude : 0/1 (0%) Conseil : 8/16 (50%)
Conseiller provincial	NEUMANN Michel	4.907,38€	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Commission : 9/12 (75%) Journée d'étude : 0/1 (0%) Conseil : 14/16 (88%)
Conseillère provinciale	NEVEN-JACOB Chantal	5.974,18€	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Commission : 11/11 (100%) Journée d'étude : 1/1 (100%) Conseil : 16/16 (100%)
Conseiller provincial	NYSSSEN Didier	6.614,26€	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Commission : 11/11 (100%) Journée d'étude : 1/1 (100%) Conseil : 15/16 (94%)
Conseiller provincial	OSSEMANN Alfred	7.254,34€	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Commission : 19/23 (83%) Journée d'étude : 0/1 (0%) Conseil : 16/16 (100%)
Conseiller provincial Chef de groupe	RASSAA Rafik	5.547,46€	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Bureau : 11/19 (58%) Commission : 10/11 (91%) Journée d'étude : 0/1 (0%) Conseil : 16/16 (100%)

Conseillère provinciale	SCHEEN Marie-Christine	4.053,88€	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Commission : 7/11 (64%) Journée d'étude : 1/1 (100%) Conseil : 12/16 (75%)
Conseiller provincial	SCHROBILTGEN Jacques	5.760,83€	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Commission : 12/12 (100%) Journée d'étude : 0/1 (0%) Conseil : 16/16 (100%)
Conseillère provinciale <i>(en congé en raison d'un séjour à l'étranger dans un cadre académique du 30 janvier 2019 au 23 juin 2019 inclus)</i>	VANDEBERG Victoria	2.987,09€	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Commission : 5/5 (100%) Conseil : 9/9 (100%)
Conseiller provincial  Chef de groupe <i>(à partir du 17 septembre 2019)</i>	VANDEBURIE Julien	5.547,46€	<i>Voir annexe 1</i>	néant	<i>Voir annexe 2</i>	Bureau : 4/5 (80%) Commission : 11/12 (92%) Journée d'étude : 0/1 (0%) Conseil : 15/16 (94%)

**NB : Annexer obligatoirement un relevé nominatif des membres de chaque organe de gestion et le taux de présence de chacun d'eux, par organe, sur la période de reporting.** (Voir annexe 3)

FONCTION	Nbre	Jeton de présence		Rémunération			Complément rémunération			Avantages de toute nature		
		Montant brut/séance	Fondement	Montant mensuel brut	Montant annuel brut (2019)	Fondement	Type	Montant indemnité (2019)	Fondement	Type	Valeur (2019)	Fondement
Président du Conseil	1	Néant	L 2212-7 CDLD Art. 112 ROI Conseil	2.705,44 €	32.465,28€	L2212-7, §1 CDLD Art 113 ROI Conseil	Néant	/		Véhicule de service  Mise à disposition d'une adresse électronique officielle permettant la transmission par voie électronique des documents relatifs aux points de l'ordre du jour du conseil.	/	Art. 117 §1 ROI Conseil  L2212-7 CDLD Art. 123 ROI Conseil
Vice-Président du Conseil	2	213,36 €	L 2212-7 CDLD Art. 112 ROI Conseil	273,10 €	3.277,20€	L2212-7, §1 CDLD Art 113 ROI Conseil	Frais de déplacement	0,3414 €/km	L2212-7 CDLD Art. 116 ROI Conseil	Mise à disposition d'une adresse électronique officielle permettant la transmission par voie électronique des documents relatifs aux points de l'ordre du jour du conseil.  Carte de parking pour les besoins des séances du Conseil provincial et des Commissions	150 h./an (200€)	L2212-7 CDLD Art. 123 ROI Conseil  Art. 118 ROI Conseil
Secrétaire du Conseil	2	213,36 €	L 2212-7 CDLD Art. 112 ROI Conseil	273,10 €	3.277,20€	L2212-7, §1 CDLD Art 113 ROI Conseil	Frais de déplacement	0,3414 €/km	L2212-7 CDLD Art. 116 ROI Conseil	Mise à disposition d'adresse électronique officielle permettant la transmission par voie électronique des documents relatifs aux points de l'ordre du jour du conseil.  Carte de parking pour les besoins des séances du Conseil provincial et des Commissions	150 h./an (200€)	L2212-7 CDLD Art. 123 ROI Conseil  Art. 118 ROI Conseil
Président de Commission	5	213,36 €	L 2212-7 CDLD Art. 112 ROI Conseil	162,16 €	1.945,92€	L2212-7, §1 CDLD Art 113 ROI Conseil	Frais de déplacement	0,3414 €/km	L2212-7 CDLD Art. 116 ROI Conseil	Mise à disposition d'adresse électronique officielle permettant la transmission par voie électronique des documents relatifs aux points de l'ordre du jour du conseil.  Carte de parking pour les besoins des séances du Conseil provincial et des Commissions	150 h./an (200€)	L2212-7 CDLD Art. 123 ROI Conseil  Art. 118 ROI Conseil
Conseillers provinciaux	51	213,36 €	L 2212-7 CDLD Art. 112 ROI Conseil	Néant	Néant	L2212-7 CDLD	Frais de déplacement	0,3414 €/km	L2212-7 CDLD Art. 116 ROI Conseil	Mise à disposition d'adresse électronique officielle permettant la transmission par voie électronique des documents relatifs aux points de l'ordre du jour du conseil.  Carte de parking pour les besoins des séances du Conseil provincial et des Commissions	150 h./an (200€)	L2212-7 CDLD Art. 123 ROI Conseil  Art. 118 ROI Conseil
Députés provinciaux	5	Néant	L 2212-7 CDLD Art. 112 ROI Conseil	7.611,49 €	91.337,88€(*)	L2212-45 § 2 CDLD	Indemnité forfaitaire	25.574,64€	L2212-45 CDLD	Véhicule de fonction  GSM de service PC/tablette de service Internet fixe et/ou mobile Configuration informatique pour les besoins de service	3.743,07€ (*)  14€ (*) 6€ (*) 10€ (*)  /	Art. 47 ROI Collège  Art. 48 ROI Collège  L2212-7 CDLD

index au 1/10/18 = 1,7069

(\*) Valeur moyenne

(\*) Valeur moyenne

**Relevé des mandats 2018-2024**

1	Sociétés intercommunales à participation provinciale.	Désignation par le Conseil provincial
2	Associations sans but lucratif (asbl).	Désignation par le Conseil provincial
3	Régie provinciale autonome.	Désignation par le Conseil provincial
4	Sociétés anonymes et Sociétés coopératives à responsabilité limitée.	Désignation par le Conseil provincial
5	Organisme de Financement de Pensions (OFF).	Désignation par le Conseil provincial
6	Sociétés anonymes de droit public et Organisme d'intérêt public.	Désignation par le Conseil provincial
7	Sociétés de logement de service public et Guichets du crédit social.	Désignation par le Conseil provincial
8	Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) et Fondations.	Désignation par le Conseil provincial
9	Comité provincial.	Désignation par le Collège provincial
10	Comités et Commissions non-Provinciaux.	Désignation par le Collège provincial

Réf	N°	Organisme	N° d'entreprise	NOM et Prénom	N° de Registre national	Relais	Parti	Titre	Mandat	Désignation par le CP	Démission	Rémunéré ?
0	0	Province de Liège	207.725.104	ABAD-PERICK Myriam	58.06.08-312.29		PS	CP	Conseillère provinciale	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	ABAD-PERICK Myriam	58.06.08-312.29		PS	CP	1 <sup>ère</sup> Vice-Présidente du Conseil provincial	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	ABAD-PERICK Myriam	58.06.08-312.29		PS	CP	Membre du Bureau	26/10/2018		Non rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	ABAD-PERICK Myriam	58.06.08-312.29		PS	CP	Membre de la 2 <sup>ème</sup> Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	ABAD-PERICK Myriam	58.06.08-312.29		PS	CP	Membre de la 4 <sup>ème</sup> Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	BAGCI Mustafa	73.08.29-327.04		PS	CP	Conseiller provincial	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	BAGCI Mustafa	73.08.29-327.04		PS	CP	Membre de la 2 <sup>ème</sup> Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	BAGCI Mustafa	73.08.29-327.04		PS	CP	Membre de la 4 <sup>ème</sup> Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	BASTIN Astrid	90.06.15-392.23		CDH	CP	Conseillère provinciale	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	BASTIN Astrid	90.06.15-392.23		CDH	CP	Membre de la 4 <sup>ème</sup> Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	BRODURE-WILLAIN Muriel	69.02.03-052.60		PS	CP	Conseillère provinciale	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	BRODURE-WILLAIN Muriel	69.02.03-052.60		PS	DP	Députée provinciale	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	CAPPA Serge	50.12.05-159.49		PS	CP	Conseiller provincial	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	CAPPA Serge	50.12.05-159.49		PS	CP	Membre suppléant du Bureau	26/10/2018	17/09/2019	Non rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	CAPPA Serge	50.12.05-159.49		PS	CP	Membre de la 1 <sup>ère</sup> Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	CAPPA Serge	50.12.05-159.49		PS	CP	Membre de la 5 <sup>ème</sup> Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	CAPPA Serge	50.12.05-159.49		PS	CP	Chef de groupe	17/09/2019		Non rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	CAPPA Serge	50.12.05-159.49		PS	CP	Membre du Bureau	17/09/2019		Non rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	CHANSON Julie	90.10.02-494.48		ECOLO	CP	Conseillère provinciale	26/10/2018	14/06/2019	Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	CHANSON Julie	90.10.02-494.48		ECOLO	CP	Membre de la 5 <sup>ème</sup> Commission	13/11/2018	14/06/2019	Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	CIALONE Thomas	81.02.26-283.70		MR	CP	Conseiller provincial	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	CIALONE Thomas	81.02.26-283.70		MR	CP	Membre suppléant du Bureau	26/10/2018		Non rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	CIALONE Thomas	81.02.26-283.70		MR	CP	Membre de la 2 <sup>ème</sup> Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	CIALONE Thomas	81.02.26-283.70		MR	CP	Président de la 2 <sup>ème</sup> Commission	23/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	COLOMBINI Deborah	81.04.26-176.94		PS	CP	Conseillère provinciale	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	COLOMBINI Deborah	81.04.26-176.94		PS	CP	Membre de la 2 <sup>ème</sup> Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	COLOMBINI Deborah	81.04.26-176.94		PS	CP	Membre de la 3 <sup>ème</sup> Commission	13/11/2018	26/09/2019	Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	COLOMBINI Deborah	81.04.26-176.94		PS	CP	Membre de la 5 <sup>ème</sup> Commission	26/09/2019		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	CRAEN Catharina	47.06.28-356.27		PTB	CP	Conseillère provinciale	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	CRAEN Catharina	47.06.28-356.27		PTB	CP	Membre de la 2 <sup>ème</sup> Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	DECERF Alain	58.09.15-313.33		PS	CP	Conseiller provincial	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	DECERF Alain	58.09.15-313.33		PS	CP	Chef de groupe	26/10/2018	17/09/2019	Non rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	DECERF Alain	58.09.15-313.33		PS	CP	Membre du Bureau	26/10/2018	17/09/2019	Non rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	DECERF Alain	58.09.15-313.33		PS	CP	Membre de la 5 <sup>ème</sup> Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	DEFRANG-FIRKET Virginie	71.05.07-050.05		MR	CP	Conseillère provinciale	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	DEFRANG-FIRKET Virginie	71.05.07-050.05		MR	CP	Cheffe de groupe	26/10/2018		Non rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	DEFRANG-FIRKET Virginie	71.05.07-050.05		MR	CP	Membre du Bureau	26/10/2018		Non rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	DEFRANG-FIRKET Virginie	71.05.07-050.05		MR	CP	Membre de la 1 <sup>ère</sup> Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	DEFRANG-FIRKET Virginie	71.05.07-050.05		MR	CP	Membre de la 5 <sup>ème</sup> Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	DEGEY Maxime	83.10.15-075.27		MR	CP	Conseiller provincial	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	DEGEY Maxime	83.10.15-075.27		MR	CP	Membre de la 2 <sup>ème</sup> Commission	13/11/2018	26/03/2019	Rémunéré

**Relevé des mandats 2018-2024**

1	Sociétés intercommunales à participation provinciale.	Désignation par le Conseil provincial
2	Associations sans but lucratif (asbl).	Désignation par le Conseil provincial
3	Régie provinciale autonome.	Désignation par le Conseil provincial
4	Sociétés anonymes et Sociétés coopératives à responsabilité limitée.	Désignation par le Conseil provincial
5	Organisme de Financement de Pensions (OFP).	Désignation par le Conseil provincial
6	Sociétés anonymes de droit public et Organisme d'intérêt public.	Désignation par le Conseil provincial
7	Sociétés de logement de service public et Guichets du crédit social.	Désignation par le Conseil provincial
8	Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) et Fondations.	Désignation par le Conseil provincial
9	Comité provincial.	Désignation par le Collège provincial
10	Comités et Commissions non-Provinciaux.	Désignation par le Collège provincial

Réf	N°	Organisme	N° d'entreprise	NOM et Prénom	N° de Registre national	Relais	Parti	Titre	Mandat	Désignation par le CP	Démission	Rémunéré ?
0	0	Province de Liège	207.725.104	DEGEY Maxime	83.10.15-075.27		MR	CP	Membre de la 4 <sup>ème</sup> Commission	27/03/2019		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	DELREZ Marc	63.03.03-353.28		PTB	CP	Conseiller provincial	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	DELREZ Marc	63.03.03-353.28		PTB	CP	Membre suppléant du Bureau	26/10/2018		Non rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	DELREZ Marc	63.03.03-353.28		PTB	CP	Membre de la 5 <sup>ème</sup> Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	DENIS André	67.11.30-243.50		MR	CP	Conseiller provincial	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	DENIS André	67.11.30-243.50		MR	DP	Député provincial	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	DERWAHL Yves	79.03.29-003.31		PFF-MR	CP	Conseiller provincial	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	DERWAHL Yves	79.03.29-003.31		PFF-MR	CP	Membre de la 1 <sup>ère</sup> Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	DUBOIS Guy	52.10.05-173.63		MR	CP	Conseiller provincial	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	DUBOIS Guy	52.10.05-173.63		MR	CP	Membre de la 3 <sup>ème</sup> Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	DUBOIS Guy	52.10.05-173.63		MR	CP	Membre de la 4 <sup>ème</sup> Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	DUBOIS Marion	93.01.12-374.62		MR	CP	Conseillère provinciale temporaire	30/01/2019	24/06/2019	Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	DUBOIS Marion	93.01.12-374.62		MR	CP	Membre de la 4 <sup>ème</sup> Commission	31/01/2019	26/03/2019	Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	DUBOIS Marion	93.01.12-374.62		MR	CP	Membre de la 2 <sup>ème</sup> Commission	27/03/2019	24/06/2019	Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	EL HAJJAJI Hajib	81.12.21-235.47		ECOLO	CP	Conseiller provincial	26/06/2019		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	EL HAJJAJI Hajib	81.12.21-235.47		ECOLO	CP	Membre de la 5 <sup>ème</sup> Commission	26/06/2019		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	ERNST Serge	66.11.18-295.46		CDH	CP	Conseiller provincial	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	ERNST Serge	66.11.18-295.46		CDH	CP	Membre de la 2 <sup>ème</sup> Commission	26/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	ERNST Serge	66.11.18-295.46		CDH	CP	Vice-Président de la 2 <sup>ème</sup> Commission	23/11/2018		Non rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	FERNANDEZ Miguel	63.08.23-321.77		PS	CP	Conseiller provincial	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	FERNANDEZ Miguel	63.08.23-321.77		PS	CP	Membre de la 3 <sup>ème</sup> Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	FERNANDEZ Miguel	63.08.23-321.77		PS	CP	Président de la 3 <sup>ème</sup> Commission	20/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	FIRQUET Katty	71.10.04-030.53		MR	CP	Conseillère provinciale	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	FIRQUET Katty	71.10.04-030.53		MR	DP	Députée provinciale Vice-présidente	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	FRANÇOIS Nathalie	71.04.18-064.42		ECOLO	CP	Conseillère provinciale	26/06/2019		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	FRANÇOIS Nathalie	71.04.18-064.42		ECOLO	CP	Membre de la 2 <sup>ème</sup> Commission	26/06/2019		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	FRANSSEN Eva	50.12.19-212.61		ECOLO	CP	Conseillère provinciale	26/10/2018	14/06/2019	Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	FRANSSEN Eva	50.12.19-212.61		ECOLO	CP	Membre de la 1 <sup>ère</sup> Commission	13/11/2018	14/06/2019	Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	FRENAY Murielle	67.10.07-050.53		ECOLO	CP	Conseillère provinciale	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	FRENAY Murielle	67.10.07-050.53		ECOLO	CP	Membre suppléant du Bureau	26/10/2018	17/09/2019	Non rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	FRENAY Murielle	67.10.07-050.53		ECOLO	CP	Membre de la 5 <sup>ème</sup> Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	FRENAY Murielle	67.10.07-050.53		ECOLO	CP	Vice-Présidente de la 5 <sup>ème</sup> Commission	19/11/2018		Non rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	GAILLARD Sandrina	72.10.24-418.56		ECOLO	CP	Conseillère provinciale	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	GAILLARD Sandrina	72.10.24-418.56		ECOLO	CP	Membre de la 2 <sup>ème</sup> Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	GAILLARD Sandrina	72.10.24-418.56		ECOLO	CP	Membre suppléant du Bureau	17/09/2019		Non rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	GERKENS Muriel	57.04.25-186.95		ECOLO	CP	Conseillère provinciale	26/10/2018	14/06/2019	Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	GERKENS Muriel	57.04.25-186.95		ECOLO	CP	Membre de la 2 <sup>ème</sup> Commission	13/11/2018	14/06/2019	Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	GILLARD Luc	65.11.16-219.64		PS	CP	Conseiller provincial	26/10/2018		Rémunéré

**Relevé des mandats 2018-2024**

1	Sociétés intercommunales à participation provinciale.	Désignation par le Conseil provincial
2	Associations sans but lucratif (asbl).	Désignation par le Conseil provincial
3	Régie provinciale autonome.	Désignation par le Conseil provincial
4	Sociétés anonymes et Sociétés coopératives à responsabilité limitée.	Désignation par le Conseil provincial
5	Organisme de Financement de Pensions (OFP).	Désignation par le Conseil provincial
6	Sociétés anonymes de droit public et Organisme d'intérêt public.	Désignation par le Conseil provincial
7	Sociétés de logement de service public et Guichets du crédit social.	Désignation par le Conseil provincial
8	Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) et Fondations.	Désignation par le Conseil provincial
9	Comité provincial.	Désignation par le Collège provincial
10	Comités et Commissions non-Provinciaux.	Désignation par le Collège provincial

Réf	N°	Organisme	N° d'entreprise	NOM et Prénom	N° de Registre national	Relais	Parti	Titre	Mandat	Désignation par le CP	Démission	Rémunéré ?
0	0	Province de Liège	207.725.104	GILLARD Luc	65.11.16-219.64		PS	DP	Député provincial – Président du Collège	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	GRAINDORGE Isabelle	78.07.12-250.10		PS	CP	Conseillère provinciale	26/09/2019		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	GRAINDORGE Isabelle	78.07.12-250.10		PS	CP	Membre de la 3 <sup>ème</sup> Commission	26/09/2019		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	GUCKEL Irwin	72.04.26-291.81		PS	CP	Conseiller provincial	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	GUCKEL Irwin	72.04.26-291.81		PS	CP	1 <sup>er</sup> Secrétaire du Conseil provincial	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	GUCKEL Irwin	72.04.26-291.81		PS	CP	Membre du Bureau	26/10/2018		Non rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	GUCKEL Irwin	72.04.26-291.81		PS	CP	Membre de la 1 <sup>ère</sup> Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	HARTOG Pol	61.03.13-201.32		MR	CP	Conseiller provincial	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	HARTOG Pol	61.03.13-201.32		MR	CP	Membre de la 4 <sup>ème</sup> Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	HAUREGARD Catherine	70.11.04-042.27		ECOLO	CP	Conseillère provinciale	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	HAUREGARD Catherine	70.11.04-042.27		ECOLO	CP	Membre de la 4 <sup>ème</sup> Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	HOUSIAUX Alexis	53.12.23-011.11		PS	CP	Conseiller provincial	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	HOUSIAUX Alexis	53.12.23-011.11		PS	CP	Membre de la 1 <sup>ère</sup> Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	JADOT Jean-Claude	58.01.03-185.77		MR	CP	Conseiller provincial	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	JADOT Jean-Claude	58.01.03-185.77		MR	CP	Président du Conseil provincial	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	JADOT Jean-Claude	58.01.03-185.77		MR	CP	Membre du Bureau	26/10/2018		Non rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	KLENKENBERG Claude	59.12.30-155.74		PS	CP	Conseiller provincial	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	KLENKENBERG Claude	59.12.30-155.74		PS	CP	Membre de la 3 <sup>ème</sup> Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	LACOMBLE Catherine	65.12.01-058.03		PTB	CP	Conseillère provinciale	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	LACOMBLE Catherine	65.12.01-058.03		PTB	CP	Membre de la 3 <sup>ème</sup> Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	LEBEAU Caroline	78.04.26-388.13		ECOLO	CP	Conseillère provinciale	20/12/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	LEBEAU Caroline	78.04.26-388.13		ECOLO	CP	Membre de la 4 <sup>ème</sup> Commission	20/12/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	LEJEUNE Jean-Denis	59.11.08-281.19		CDH	CP	Conseiller provincial	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	LEJEUNE Jean-Denis	59.11.08-281.19		CDH	CP	Membre de la 5 <sup>ème</sup> Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	LEJEUNE Luc	65.07.08-283.18		CDH	CP	Conseiller provincial	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	LEJEUNE Luc	65.07.08-283.18		CDH	CP	Chef de groupe	26/10/2018		Non rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	LEJEUNE Luc	65.07.08-283.18		CDH	CP	Membre du Bureau	26/10/2018		Non rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	LEJEUNE Luc	65.07.08-283.18		CDH	CP	Membre de la 3 <sup>ème</sup> Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	LÉONARD Laurent	74.11.27-165.74		PS	CP	Conseiller provincial	26/10/2018	16/09/2019	Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	LÉONARD Laurent	74.11.27-165.74		PS	CP	Membre de la 5 <sup>ème</sup> Commission	13/11/2018	16/09/2019	Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	LÉONARD Roland	65.07.25-077.05		PS	CP	Conseiller provincial	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	LÉONARD Roland	65.07.25-077.05		PS	CP	Membre de la 4 <sup>ème</sup> Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	LOMBA Eric	69.03.09-027.09		PS	CP	Conseiller provincial	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	LOMBA Eric	69.03.09-027.09		PS	CP	Membre de la 1 <sup>ère</sup> Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	LOMBA Eric	69.03.09-027.09		PS	CP	Président de la 1 <sup>ère</sup> Commission	20/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	LOMBA Eric	69.03.09-027.09		PS	CP	Membre suppléant du Bureau	17/09/2019		Non rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	LUX Valérie	73.09.07-122.03		MR	CP	Conseillère provinciale	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	LUX Valérie	73.09.07-122.03		MR	CP	Membre de la 3 <sup>ème</sup> Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	LUX Valérie	73.09.07-122.03		MR	CP	Vice-Présidente de la 3 <sup>ème</sup> Commission	20/11/2018		Non rémunéré

**Relevé des mandats 2018-2024**

1	Sociétés intercommunales à participation provinciale.	Désignation par le Conseil provincial
2	Associations sans but lucratif (asbl).	Désignation par le Conseil provincial
3	Régie provinciale autonome.	Désignation par le Conseil provincial
4	Sociétés anonymes et Sociétés coopératives à responsabilité limitée.	Désignation par le Conseil provincial
5	Organisme de Financement de Pensions (OFF).	Désignation par le Conseil provincial
6	Sociétés anonymes de droit public et Organisme d'intérêt public.	Désignation par le Conseil provincial
7	Sociétés de logement de service public et Guichets du crédit social.	Désignation par le Conseil provincial
8	Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) et Fondations.	Désignation par le Conseil provincial
9	Comité provincial.	Désignation par le Collège provincial
10	Comités et Commissions non-Provinciaux.	Désignation par le Collège provincial

Réf	N°	Organisme	N° d'entreprise	NOM et Prénom	N° de Registre national	Relais	Parti	Titre	Mandat	Désignation par le CP	Démission	Rémunéré ?
0	0	Province de Liège	207.725.104	LUX Valérie	73.09.07-122.03		MR	CP	Membre de la 5 <sup>ème</sup> Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	MAGNERY Marc	88.04.04-111.93		ECOLO	CP	Conseiller provincial	26/06/2019		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	MAGNERY Marc	88.04.04-111.93		ECOLO	CP	Membre de la 1 <sup>ère</sup> Commission	26/06/2019		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	MAGNERY Marc	88.04.04-111.93		ECOLO	CP	Membre de la 5 <sup>ème</sup> Commission	26/09/2019		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	MARÉCHAL Nicole	57.11.30-030.53		ECOLO	CP	Conseillère provinciale	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	MARÉCHAL Nicole	57.11.30-030.53		ECOLO	CP	Cheffe de groupe	26/10/2018	17/09/2019	Non rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	MARÉCHAL Nicole	57.11.30-030.53		ECOLO	CP	Membre du Bureau	26/10/2018	17/09/2019	Non rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	MARÉCHAL Nicole	57.11.30-030.53		ECOLO	CP	Membre de la 1 <sup>ère</sup> Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	MEUREAU Robert	56.10.25-127.78		PS	CP	Conseiller provincial	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	MEUREAU Robert	56.10.25-127.78		PS	DP	Député provincial	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	MEURENS Jean-Claude	52.10.17-151.16		MR	CP	Conseiller provincial	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	MEURENS Jean-Claude	52.10.17-151.16		MR	CP	2 <sup>ème</sup> Vice-Président du Conseil provincial	26/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	MEURENS Jean-Claude	52.10.17-151.16		MR	CP	Membre du Bureau	26/10/2018		Non rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	MEURENS Jean-Claude	52.10.17-151.16		MR	CP	Membre de la 3 <sup>ème</sup> Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	MONVILLE Marie	78.06.03-200.32		CDH	CP	Conseillère provinciale	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	MONVILLE Marie	78.06.03-200.32		CDH	CP	Membre suppléant du Bureau	26/10/2018		Non rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	MONVILLE Marie	78.06.03-200.32		CDH	CP	Membre de la 1 <sup>ère</sup> Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	MOUKKAS Assia	78.12.07-468.74		ECOLO	CP	Conseillère provinciale	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	MOUKKAS Assia	78.12.07-468.74		ECOLO	CP	Membre de la 3 <sup>ème</sup> Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	MOUKKAS Assia	78.12.07-468.74		ECOLO	CP	Membre de la 5 <sup>ème</sup> Commission	13/11/2018	26/09/2019	Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	MÜLLER Daniel	92.04.15-179-70		MR	CP	Conseiller provincial	21/11/2019		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	MÜLLER Daniel	92.04.15-179-70		MR	CP	Membre de la 2 <sup>ème</sup> Commission	21/11/2019		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	NANDRIN Sabine	69.04.27-260.19		MR	CP	Conseillère provinciale	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	NANDRIN Sabine	69.04.27-260.19		MR	CP	Membre de la 2 <sup>ème</sup> Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	NANDRIN Sabine	69.04.27-260.19		MR	CP	Membre de la 5 <sup>ème</sup> Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	NANDRIN Sabine	69.04.27-260.19		MR	CP	Présidente de la 5 <sup>ème</sup> Commission	19/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	NAVET Luc	56.11.30-349.04		PTB	CP	Conseiller provincial	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	NAVET Luc	56.11.30-349.04		PTB	CP	Membre de la 1 <sup>ère</sup> Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	NEUMANN Michel	98.07.04-177.64		ECOLO	CP	Conseiller provincial	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	NEUMANN Michel	98.07.04-177.64		ECOLO	CP	Membre de la 3 <sup>ème</sup> Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	NEVEN-JACOB Chantal	57.02.22-144.19		MR	CP	Conseillère provinciale	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	NEVEN-JACOB Chantal	57.02.22-144.19		MR	CP	Membre de la 1 <sup>ère</sup> Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	NYSSSEN Didier	66.01.30-007.01		PS	CP	Conseiller provincial	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	NYSSSEN Didier	66.01.30-007.01		PS	CP	Membre de la 4 <sup>ème</sup> Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	NYSSSEN Didier	66.01.30-007.01		PS	CP	Vice-Président de la 4 <sup>ème</sup> Commission	19/11/2018		Non rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	OSSEMANN Alfred	63.03.27-145.01		SP	CP	Conseiller provincial	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	OSSEMANN Alfred	63.03.27-145.01		SP	CP	Membre de la 3 <sup>ème</sup> Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	OSSEMANN Alfred	63.03.27-145.01		SP	CP	Membre de la 5 <sup>ème</sup> Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	RASSAA Rafik	80.04.19-357.05		PTB	CP	Conseiller provincial	26/10/2018		Rémunéré

**Relevé des mandats 2018-2024**

1	Sociétés intercommunales à participation provinciale.	Désignation par le Conseil provincial
2	Associations sans but lucratif (asbl).	Désignation par le Conseil provincial
3	Régie provinciale autonome.	Désignation par le Conseil provincial
4	Sociétés anonymes et Sociétés coopératives à responsabilité limitée.	Désignation par le Conseil provincial
5	Organisme de Financement de Pensions (OFF).	Désignation par le Conseil provincial
6	Sociétés anonymes de droit public et Organisme d'intérêt public.	Désignation par le Conseil provincial
7	Sociétés de logement de service public et Guichets du crédit social.	Désignation par le Conseil provincial
8	Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) et Fondations.	Désignation par le Conseil provincial
9	Comité provincial.	Désignation par le Collège provincial
10	Comités et Commissions non-Provinciaux.	Désignation par le Collège provincial

Réf	N°	Organisme	N° d'entreprise	NOM et Prénom	N° de Registre national	Relais	Parti	Titre	Mandat	Désignation par le CP	Démission	Rémunéré ?
0	0	Province de Liège	207.725.104	RASSAA Rafik	80.04.19-357.05		PTB	CP	Chef de groupe	26/10/2018		Non rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	RASSAA Rafik	80.04.19-357.05		PTB	CP	Membre du Bureau	26/10/2018		Non rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	RASSAA Rafik	80.04.19-357.05		PTB	CP	Vice-Président de la 1 <sup>ère</sup> Commission	20/11/2018		Non rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	RASSAA Rafik	80.04.19-357.05		PTB	CP	Membre de la 1 <sup>ère</sup> Commission	26/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	SAMEDI Isabelle	79.06.30-108.14		ECOLO	CP	Conseillère provinciale	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	SAMEDI Isabelle	79.06.30-108.14		ECOLO	CP	Membre de la 4 <sup>ème</sup> Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	SAMEDI Isabelle	79.06.30-108.14		ECOLO	CP	Présidente de la 4 <sup>ème</sup> Commission	19/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	SCHEEN Marie-Christine	64.02.07-202.73		PTB	CP	Conseillère provinciale	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	SCHEEN Marie-Christine	64.02.07-202.73		PTB	CP	Membre de la 4 <sup>ème</sup> Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	SCHROBILTGEN Jacques	89.05.11-221.92		CSP	CP	Conseiller provincial	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	SCHROBILTGEN Jacques	89.05.11-221.92		CSP	CP	Membre de la 2 <sup>ème</sup> Commission	26/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	THANS-DEBRUGE Anne	65.10.17-206.40		MR	CP	Conseillère provinciale	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	THANS-DEBRUGE Anne	65.10.17-206.40		MR	CP	2 <sup>ème</sup> Secrétaire du Conseil provincial	26/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	THANS-DEBRUGE Anne	65.10.17-206.40		MR	CP	Membre du Bureau	26/11/2018		Non rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	THANS-DEBRUGE Anne	65.10.17-206.40		MR	CP	Membre de la 2 <sup>ème</sup> Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	VANDEBERG Victoria	97.07.02-410.64		MR	CP	Conseillère provinciale	26/10/2018	30/01/2019	Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	VANDEBERG Victoria	97.07.02-410.64		MR	CP	Conseillère provinciale en congé à l'occasion d'un séjour à l'étranger dans un cadre académique	31/01/2019	23/06/2019	Non rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	VANDEBERG Victoria	97.07.02-410.64		MR	CP	Conseillère provinciale	24/06/2019		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	VANDEBERG Victoria	97.07.02-410.64		MR	CP	Membre de la 4 <sup>ème</sup> Commission	13/11/2018	30/01/2019	Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	VANDEBERG Victoria	97.07.02-410.64		MR	CP	Membre de la 2 <sup>ème</sup> Commission	26/06/2019		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	VANDEBURIE Julien	80.06.23-389.61		ECOLO	CP	Conseiller provincial	26/10/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	VANDEBURIE Julien	80.06.23-389.61		ECOLO	CP	Membre de la 3 <sup>ème</sup> Commission	13/11/2018		Rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	VANDEBURIE Julien	80.06.23-389.61		ECOLO	CP	Chef de groupe	17/09/2019		Non rémunéré
0	0	Province de Liège	207.725.104	VANDEBURIE Julien	80.06.23-389.61		ECOLO	CP	Membre du Bureau	17/09/2019		Non rémunéré
1	1	Centre Hospitalier Régional de Verviers (CHRV)	250.893.369	KLENKENBERG Claude	59.12.30-155.74		PS	CP	Administrateur	29/11/2018	25/06/2019	Rémunéré
1	1	Centre Hospitalier Régional de Verviers (CHRV)	250.893.369	DEGEY Maxime	83.10.15-075.27		MR	CP	Administrateur	13/06/2019		Rémunéré
1	1	Centre Hospitalier Régional de Verviers (CHRV)	250.893.369	KLENKENBERG Claude	59.12.30-155.74		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
1	1	Centre Hospitalier Régional de Verviers (CHRV)	250.893.369	NYSSSEN Didier	66.01.30-007.01		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
1	1	Centre Hospitalier Régional de Verviers (CHRV)	250.893.369	DEGEY Maxime	83.10.15-075.27		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
1	1	Centre Hospitalier Régional de Verviers (CHRV)	250.893.369	MEURENS Jean-Claude	52.10.17-151.16		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
1	1	Centre Hospitalier Régional de Verviers (CHRV)	250.893.369	EL HAJJAJI Hajib	81.12.21-235.47		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	26/09/2019		Non rémunéré
1	1	Centre Hospitalier Régional de Verviers (CHRV)	250.893.369	NEUMANN Michel	98.07.04-177.64		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019	26/09/2019	Non rémunéré
1	2	AQUALIS	465.435.890	NYSSSEN Didier	66.01.30-007.01		PS	CP	Administrateur	29/11/2018	5/06/2019	Rémunéré
1	2	AQUALIS	465.435.890	NYSSSEN Didier	66.01.30-007.01		PS	CP	Administrateur	23/05/2019		Rémunéré
1	2	AQUALIS	465.435.890	KLENKENBERG Claude	59.12.30-155.74		PS	CP	Représentant à l'AG	23/05/2019		Non rémunéré
1	2	AQUALIS	465.435.890	NYSSSEN Didier	66.01.30-007.01		PS	CP	Représentant à l'AG	23/05/2019		Non rémunéré
1	2	AQUALIS	465.435.890	DERWAHL Yves	79.03.29-003.31		MR	CP	Représentant à l'AG	23/05/2019		Non rémunéré

**Relevé des mandats 2018-2024**

1	Sociétés intercommunales à participation provinciale.	Désignation par le Conseil provincial
2	Associations sans but lucratif (asbl).	Désignation par le Conseil provincial
3	Régie provinciale autonome.	Désignation par le Conseil provincial
4	Sociétés anonymes et Sociétés coopératives à responsabilité limitée.	Désignation par le Conseil provincial
5	Organisme de Financement de Pensions (OFF).	Désignation par le Conseil provincial
6	Sociétés anonymes de droit public et Organisme d'intérêt public.	Désignation par le Conseil provincial
7	Sociétés de logement de service public et Guichets du crédit social.	Désignation par le Conseil provincial
8	Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) et Fondations.	Désignation par le Conseil provincial
9	Comité provincial.	Désignation par le Collège provincial
10	Comités et Commissions non-Provinciaux.	Désignation par le Collège provincial

Réf	N°	Organisme	N° d'entreprise	NOM et Prénom	N° de Registre national	Relais	Parti	Titre	Mandat	Désignation par le CP	Démission	Rémunéré ?
1	2	AQUALIS	465.435.890	VANDEBERG Victoria	97.07.02-410.64		MR	CP	Représentant à l'AG	23/05/2019		Non rémunéré
1	2	AQUALIS	465.435.890	MAGNERY Marc	88.04.04-111.93		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	26/09/2019		Non rémunéré
1	2	AQUALIS	465.435.890	FRANSSEN Eva	50.12.19-212.61		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	23/05/2019	14/06/2019	Non rémunéré
1	3	Centre Hospitalier Régional de la Citadelle (CITADELLE)	237.086.311	FERNANDEZ Miguel	63.08.23-321.77		PS	CP	Administrateur	13/06/2019		Rémunéré
1	3	Centre Hospitalier Régional de la Citadelle (CITADELLE)	237.086.311	FIRQUET Katty	71.10.04-030.53		MR	DP	Administrateur	13/06/2019		Rémunéré
1	3	Centre Hospitalier Régional de la Citadelle (CITADELLE)	237.086.311	FERNANDEZ Miguel	63.08.23-321.77		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
1	3	Centre Hospitalier Régional de la Citadelle (CITADELLE)	237.086.311	GRAINDORGE Isabelle	78.07.12-250.10		PS	CP	Représentant à l'AG	21/10/2019		Non rémunéré
1	3	Centre Hospitalier Régional de la Citadelle (CITADELLE)	237.086.311	LÉONARD Laurent	74.11.27-165.74		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019	16/09/2019	Non rémunéré
1	3	Centre Hospitalier Régional de la Citadelle (CITADELLE)	237.086.311	FIRQUET Katty	71.10.04-030.53		MR	DP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
1	3	Centre Hospitalier Régional de la Citadelle (CITADELLE)	237.086.311	LUX Valérie	73.09.07-122.03		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
1	3	Centre Hospitalier Régional de la Citadelle (CITADELLE)	237.086.311	GAILLARD Sandrina	72.10.24-418.56		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	26/09/2019		Non rémunéré
1	3	Centre Hospitalier Régional de la Citadelle (CITADELLE)	237.086.311	FRENAY Murielle	67.10.07-050.53		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019	26/09/2019	Non rémunéré
1	4	Association intercommunale pour le Démergement et l'Épuration des Communes de la province de Liège (A.I.D.E.)	203.963.680	MEUREAU Robert	56.10.25-127.78		PS	DP	Administrateur	29/11/2018	27/06/2019	Rémunéré
1	4	Association intercommunale pour le Démergement et l'Épuration des Communes de la province de Liège (A.I.D.E.)	203.963.680	LÉONARD Roland	65.07.25-077.05		PS	CP	Administrateur	29/11/2018	27/06/2019	Rémunéré
1	4	Association intercommunale pour le Démergement et l'Épuration des Communes de la province de Liège (A.I.D.E.)	203.963.680	CIALONE Thomas	81.02.26-283.70		MR	CP	Administrateur	29/11/2018	27/06/2019	Rémunéré
1	4	Association intercommunale pour le Démergement et l'Épuration des Communes de la province de Liège (A.I.D.E.)	203.963.680	MEUREAU Robert	56.10.25-127.78		PS	DP	Administrateur	13/06/2019		Rémunéré
1	4	Association intercommunale pour le Démergement et l'Épuration des Communes de la province de Liège (A.I.D.E.)	203.963.680	LÉONARD Roland	65.07.25-077.05		PS	CP	Administrateur	13/06/2019		Rémunéré
1	4	Association intercommunale pour le Démergement et l'Épuration des Communes de la province de Liège (A.I.D.E.)	203.963.680	LUX Valérie	73.09.07-122.03		MR	CP	Administrateur	13/06/2019	26/06/2019	Rémunéré
1	4	Association intercommunale pour le Démergement et l'Épuration des Communes de la province de Liège (A.I.D.E.)	203.963.680	CIALONE Thomas	81.02.26-283.70		MR	CP	Administrateur	26/06/2019		Rémunéré
1	4	Association intercommunale pour le Démergement et l'Épuration des Communes de la province de Liège (A.I.D.E.)	203.963.680	FRANÇOIS Nathalie	71.04.18-064.42		ECOLO	CP	Administrateur	26/06/2019		Rémunéré
1	4	Association intercommunale pour le Démergement et l'Épuration des Communes de la province de Liège (A.I.D.E.)	203.963.680	MEUREAU Robert	56.10.25-127.78		PS	DP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
1	4	Association intercommunale pour le Démergement et l'Épuration des Communes de la province de Liège (A.I.D.E.)	203.963.680	LÉONARD Roland	65.07.25-077.05		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
1	4	Association intercommunale pour le Démergement et l'Épuration des Communes de la province de Liège (A.I.D.E.)	203.963.680	JADOT Jean-Claude	58.01.03-185.77		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré

**Relevé des mandats 2018-2024**

1	Sociétés intercommunales à participation provinciale.	Désignation par le Conseil provincial
2	Associations sans but lucratif (asbl).	Désignation par le Conseil provincial
3	Régie provinciale autonome.	Désignation par le Conseil provincial
4	Sociétés anonymes et Sociétés coopératives à responsabilité limitée.	Désignation par le Conseil provincial
5	Organisme de Financement de Pensions (OFF).	Désignation par le Conseil provincial
6	Sociétés anonymes de droit public et Organisme d'intérêt public.	Désignation par le Conseil provincial
7	Sociétés de logement de service public et Guichets du crédit social.	Désignation par le Conseil provincial
8	Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) et Fondations.	Désignation par le Conseil provincial
9	Comité provincial.	Désignation par le Collège provincial
10	Comités et Commissions non-Provinciaux.	Désignation par le Collège provincial

Réf	N°	Organisme	N° d'entreprise	NOM et Prénom	N° de Registre national	Relais	Parti	Titre	Mandat	Désignation par le CP	Démission	Rémunéré ?
1	4	Association intercommunale pour le Démergement et l'Épuration des Communes de la province de Liège (A.I.D.E.)	203.963.680	LUX Valérie	73.09.07-122.03		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
1	4	Association intercommunale pour le Démergement et l'Épuration des Communes de la province de Liège (A.I.D.E.)	203.963.680	FRANÇOIS Nathalie	71.04.18-064.42		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	26/06/2019		Non rémunéré
1	5	Compagnie Intercommunale Liégeoise des Eaux (C.I.L.E.)	202.395.052	FERNANDEZ Miguel	63.08.23-321.77		PS	CP	Administrateur	29/11/2018	20/06/2019	Rémunéré
1	5	Compagnie Intercommunale Liégeoise des Eaux (C.I.L.E.)	202.395.052	FERNANDEZ Miguel	63.08.23-321.77		PS	CP	Administrateur	13/06/2019		Rémunéré
1	5	Compagnie Intercommunale Liégeoise des Eaux (C.I.L.E.)	202.395.052	BAGCI Mustafa	73.08.29-327.04		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
1	5	Compagnie Intercommunale Liégeoise des Eaux (C.I.L.E.)	202.395.052	FERNANDEZ Miguel	63.08.23-321.77		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
1	5	Compagnie Intercommunale Liégeoise des Eaux (C.I.L.E.)	202.395.052	CIALONE Thomas	81.02.26-283.70		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
1	5	Compagnie Intercommunale Liégeoise des Eaux (C.I.L.E.)	202.395.052	HARTOG Pol	61.03.13-201.32		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
1	5	Compagnie Intercommunale Liégeoise des Eaux (C.I.L.E.)	202.395.052	VANDEBURIE Julien	80.06.23-389.61		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
1	6	ENODIA	204.245.277	GILLARD Luc	65.11.16-219.64		PS	DP	Administrateur	29/11/2018	25/06/2019	Rémunéré
1	6	ENODIA	204.245.277	DECERF Alain	58.09.15-313.33		PS	CP	Administrateur	29/11/2018	25/06/2019	Rémunéré
1	6	ENODIA	204.245.277	VANDEBURIE Julien	80.06.23-389.61		ECOLO	CP	Administrateur	29/11/2018	25/06/2019	Rémunéré
1	6	ENODIA	204.245.277	GILLARD Luc	65.11.16-219.64		PS	DP	Administrateur	13/06/2019		Rémunéré
1	6	ENODIA	204.245.277	DECERF Alain	58.09.15-313.33		PS	CP	Administrateur	13/06/2019		Rémunéré
1	6	ENODIA	204.245.277	DEGEY Maxime	83.10.15-075.27		MR	CP	Administrateur	13/06/2019		Rémunéré
1	6	ENODIA	204.245.277	JADOT Jean-Claude	58.01.03-185.77		MR	CP	Administrateur	13/06/2019		Rémunéré
1	6	ENODIA	204.245.277	VANDEBURIE Julien	80.06.23-389.61		ECOLO	CP	Administrateur	13/06/2019		Rémunéré
1	6	ENODIA	204.245.277	GILLARD Luc	65.11.16-219.64		PS	DP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
1	6	ENODIA	204.245.277	DECERF Alain	58.09.15-313.33		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
1	6	ENODIA	204.245.277	DEGEY Maxime	83.10.15-075.27		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
1	6	ENODIA	204.245.277	JADOT Jean-Claude	58.01.03-185.77		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
1	6	ENODIA	204.245.277	VANDEBURIE Julien	80.06.23-389.61		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
1	7	RESA	847.027.754	BRODURE-WILLAIN Muriel	69.02.03-052.60		PS	DP	Représentant à l'AG	23/05/2019		Non rémunéré
1	7	RESA	847.027.754	GUCKEL Irwin	72.04.26-291.81		PS	CP	Représentant à l'AG	23/05/2019		Non rémunéré
1	7	RESA	847.027.754	DUBOIS Guy	52.10.05-173.63		MR	CP	Représentant à l'AG	23/05/2019		Non rémunéré
1	7	RESA	847.027.754	HARTOG Pol	61.03.13-201.32		MR	CP	Représentant à l'AG	23/05/2019		Non rémunéré
1	7	RESA	847.027.754	EL HAJJAJI Hajib	81.12.21-235.47		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	26/09/2019		Non rémunéré
1	7	RESA	847.027.754	FRANSSEN Eva	50.12.19-212.61		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	23/05/2019	14/06/2019	Non rémunéré
1	8	Association Intercommunale de Traitement des Déchets Liégeois (INTRADEL)	219.511.295	NYSSSEN Didier	66.01.30-007.01		PS	CP	Administrateur	29/11/2018	27/06/2019	Rémunéré
1	8	Association Intercommunale de Traitement des Déchets Liégeois (INTRADEL)	219.511.295	DUBOIS Guy	52.10.05-173.63		MR	CP	Administrateur	29/11/2018	27/06/2019	Rémunéré
1	8	Association Intercommunale de Traitement des Déchets Liégeois (INTRADEL)	219.511.295	ABAD-PERICK Myriam	58.06.08-312.29		PS	CP	Administrateur	13/06/2019		Rémunéré
1	8	Association Intercommunale de Traitement des Déchets Liégeois (INTRADEL)	219.511.295	DUBOIS Guy	52.10.05-173.63		MR	CP	Administrateur	13/06/2019		Rémunéré
1	8	Association Intercommunale de Traitement des Déchets Liégeois (INTRADEL)	219.511.295	HAUREGARD Catherine	70.11.04-042.27		ECOLO	CP	Administrateur	26/06/2019		Rémunéré
1	8	Association Intercommunale de Traitement des Déchets Liégeois (INTRADEL)	219.511.295	ABAD-PERICK Myriam	58.06.08-312.29		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
1	8	Association Intercommunale de Traitement des Déchets Liégeois (INTRADEL)	219.511.295	KLENKENBERG Claude	59.12.30-155.74		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
1	8	Association Intercommunale de Traitement des Déchets Liégeois (INTRADEL)	219.511.295	DUBOIS Guy	52.10.05-173.63		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré

**Relevé des mandats 2018-2024**

1	Sociétés intercommunales à participation provinciale.	Désignation par le Conseil provincial
2	Associations sans but lucratif (asbl).	Désignation par le Conseil provincial
3	Régie provinciale autonome.	Désignation par le Conseil provincial
4	Sociétés anonymes et Sociétés coopératives à responsabilité limitée.	Désignation par le Conseil provincial
5	Organisme de Financement de Pensions (OFF).	Désignation par le Conseil provincial
6	Sociétés anonymes de droit public et Organisme d'intérêt public.	Désignation par le Conseil provincial
7	Sociétés de logement de service public et Guichets du crédit social.	Désignation par le Conseil provincial
8	Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) et Fondations.	Désignation par le Conseil provincial
9	Comité provincial.	Désignation par le Collège provincial
10	Comités et Commissions non-Provinciaux.	Désignation par le Collège provincial

Réf	N°	Organisme	N° d'entreprise	NOM et Prénom	N° de Registre national	Relais	Parti	Titre	Mandat	Désignation par le CP	Démission	Rémunéré ?
1	8	Association Intercommunale de Traitement des Déchets Liégeois (INTRADEL)	219.511.295	DEFRANG-FIRKET Virginie	71.05.07-050.05		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
1	8	Association Intercommunale de Traitement des Déchets Liégeois (INTRADEL)	219.511.295	MAGNERY Marc	88.04.04-111.93		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	26/09/2019		Non rémunéré
1	8	Association Intercommunale de Traitement des Déchets Liégeois (INTRADEL)	219.511.295	HAUREGARD Catherine	70.11.04-042.27		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	26/06/2019	26/09/2019	Non rémunéré
1	9	SPI	204.259.135	GILLARD Luc	65.11.16-219.64		PS	DP	Administrateur	29/11/2018	27/06/2019	Rémunéré
1	9	SPI	204.259.135	FERNANDEZ Miguel	63.08.23-321.77		PS	CP	Administrateur	29/11/2018	27/06/2019	Rémunéré
1	9	SPI	204.259.135	GUCKEL Irwin	72.04.26-291.81		PS	CP	Administrateur	29/11/2018	27/06/2019	Rémunéré
1	9	SPI	204.259.135	LOMBA Eric	69.03.09-027.09		PS	CP	Administrateur	29/11/2018	27/06/2019	Rémunéré
1	9	SPI	204.259.135	THANS-DEBRUGE Anne	65.10.17-206.40		MR	CP	Administrateur	29/11/2018	27/06/2019	Rémunéré
1	9	SPI	204.259.135	SCHROBILTGEN Jacques	89.05.11-221.92		CDH	CP	Administrateur	29/11/2018	27/06/2019	Rémunéré
1	9	SPI	204.259.135	MOUKKAS Assia	78.12.07-468.74		ECOLO	CP	Administrateur	29/11/2018	27/06/2019	Rémunéré
1	9	SPI	204.259.135	GILLARD Luc	65.11.16-219.64		PS	DP	Administrateur	13/06/2019		Rémunéré
1	9	SPI	204.259.135	GUCKEL Irwin	72.04.26-291.81		PS	CP	Administrateur	13/06/2019		Rémunéré
1	9	SPI	204.259.135	LOMBA Eric	69.03.09-027.09		PS	CP	Administrateur	13/06/2019		Rémunéré
1	9	SPI	204.259.135	FIRQUET Katty	71.10.04-030.53		MR	DP	Administrateur	13/06/2019		Rémunéré
1	9	SPI	204.259.135	MEURENS Jean-Claude	52.10.17-151.16		MR	CP	Administrateur	13/06/2019		Rémunéré
1	9	SPI	204.259.135	EL HAJJAJI Hajib	81.12.21-235.47		ECOLO	CP	Administrateur	26/06/2019		Rémunéré
1	9	SPI	204.259.135	LEBEAU Caroline	78.04.26-388.13		ECOLO	CP	Administrateur	26/06/2019		Rémunéré
1	9	SPI	204.259.135				PTB	Administrateur				Rémunéré
1	9	SPI	204.259.135	ERNST Serge	66.11.18-295.46		CDH	CP	Administrateur	13/06/2019		Rémunéré
1	9	SPI	204.259.135	GUCKEL Irwin	72.04.26-291.81		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
1	9	SPI	204.259.135	LOMBA Eric	69.03.09-027.09		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
1	9	SPI	204.259.135	FIRQUET Katty	71.10.04-030.53		MR	DP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
1	9	SPI	204.259.135	MEURENS Jean-Claude	52.10.17-151.16		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
1	9	SPI	204.259.135	EL HAJJAJI Hajib	81.12.21-235.47		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	26/06/2019		Non rémunéré
1	10	ECETIA INTERCOMMUNALE	227.486.477	CAPPA Serge	50.12.05-159.49		PS	CP	Administrateur	20/12/2018	25/06/2019	Rémunéré
1	10	ECETIA INTERCOMMUNALE	227.486.477	CAPPA Serge	50.12.05-159.49		PS	CP	Administrateur	13/06/2019	5/11/2019	Rémunéré
1	10	ECETIA INTERCOMMUNALE	227.486.477	CAPPA Serge	50.12.05-159.49		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019	5/11/2019	Non rémunéré
1	10	ECETIA INTERCOMMUNALE	227.486.477	GUCKEL Irwin	72.04.26-291.81		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
1	10	ECETIA INTERCOMMUNALE	227.486.477	DUBOIS Guy	52.10.05-173.63		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
1	10	ECETIA INTERCOMMUNALE	227.486.477	HARTOG Pol	61.03.13-201.32		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
1	10	ECETIA INTERCOMMUNALE	227.486.477	FRENAY Murielle	67.10.07-050.53		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
1	10	ECETIA INTERCOMMUNALE	227.486.477	BAGCI Mustafa	73.08.29-327.04		PS	CP	Représentant à l'AG	21/11/2019		Non rémunéré
1	10	ECETIA INTERCOMMUNALE	227.486.477	BAGCI Mustafa	73.08.29-327.04		PS	CP	Administrateur	21/11/2019		Rémunéré
1	11	ECETIA FINANCES	203.978.726	GUCKEL Irwin	72.04.26-291.81		PS	CP	Administrateur	29/11/2018	25/06/2019	Rémunéré
1	11	ECETIA FINANCES	203.978.726	LUX Valérie	73.09.07-122.03		MR	CP	Administrateur	29/11/2018	25/06/2019	Rémunéré
1	11	ECETIA FINANCES	203.978.726	GUCKEL Irwin	72.04.26-291.81		PS	CP	Administrateur	13/06/2019		Rémunéré
1	11	ECETIA FINANCES	203.978.726	LUX Valérie	73.09.07-122.03		MR	CP	Administrateur	26/06/2019		Rémunéré
1	11	ECETIA FINANCES	203.978.726	CAPPA Serge	50.12.05-159.49		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
1	11	ECETIA FINANCES	203.978.726	GUCKEL Irwin	72.04.26-291.81		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
1	11	ECETIA FINANCES	203.978.726	DERWAHL Yves	79.03.29-003.31		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
1	11	ECETIA FINANCES	203.978.726	JADOT Jean-Claude	58.01.03-185.77		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
1	11	ECETIA FINANCES	203.978.726	VANDEBURIE Julien	80.06.23-389.61		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	26/09/2019		Non rémunéré
1	11	ECETIA FINANCES	203.978.726	FRENAY Murielle	67.10.07-050.53		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019	26/09/2019	Non rémunéré
1	12	NEOMANSIO	246.905.085	FERNANDEZ Miguel	63.08.23-321.77		PS	CP	Administrateur	13/06/2019		Rémunéré
1	12	NEOMANSIO	246.905.085	DENIS André	67.11.30-243.50		MR	DP	Administrateur	13/06/2019		Rémunéré
1	12	NEOMANSIO	246.905.085	COLOMBINI Deborah	81.04.26-176.94		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré

**Relevé des mandats 2018-2024**

1	Sociétés intercommunales à participation provinciale.	Désignation par le Conseil provincial
2	Associations sans but lucratif (asbl).	Désignation par le Conseil provincial
3	Régie provinciale autonome.	Désignation par le Conseil provincial
4	Sociétés anonymes et Sociétés coopératives à responsabilité limitée.	Désignation par le Conseil provincial
5	Organisme de Financement de Pensions (OFF).	Désignation par le Conseil provincial
6	Sociétés anonymes de droit public et Organisme d'intérêt public.	Désignation par le Conseil provincial
7	Sociétés de logement de service public et Guichets du crédit social.	Désignation par le Conseil provincial
8	Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) et Fondations.	Désignation par le Conseil provincial
9	Comité provincial.	Désignation par le Collège provincial
10	Comités et Commissions non-Provinciaux.	Désignation par le Collège provincial

Réf	N°	Organisme	N° d'entreprise	NOM et Prénom	N° de Registre national	Relais	Parti	Titre	Mandat	Désignation par le CP	Démission	Rémunéré ?
1	12	NEOMANSIO	246.905.085	FERNANDEZ Miguel	63.08.23-321.77		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
1	12	NEOMANSIO	246.905.085	DENIS André	67.11.30-243.50		MR	DP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
1	12	NEOMANSIO	246.905.085	THANS-DEBRUGE Anne	65.10.17-206.40		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
1	12	NEOMANSIO	246.905.085	HAUREGARD Catherine	70.11.04-042.27		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
1	13	Intercommunale de Soins spécialisés de Liège (ISoSL)	250.610.881	LÉONARD Roland	65.07.25-077.05		PS	CP	Administrateur	20/12/2018	26/06/2019	Rémunéré
1	13	Intercommunale de Soins spécialisés de Liège (ISoSL)	250.610.881	DENIS André	67.11.30-243.50		MR	DP	Administrateur	29/11/2018	26/06/2019	Rémunéré
1	13	Intercommunale de Soins spécialisés de Liège (ISoSL)	250.610.881	LÉONARD Roland	65.07.25-077.05		PS	CP	Administrateur	13/06/2019		Rémunéré
1	13	Intercommunale de Soins spécialisés de Liège (ISoSL)	250.610.881	DENIS André	67.11.30-243.50		MR	DP	Administrateur	13/06/2019		Rémunéré
1	13	Intercommunale de Soins spécialisés de Liège (ISoSL)	250.610.881	GRAINDORGE Isabelle	78.07.12-250.10		PS	CP	Représentant à l'AG	21/10/2019		Non rémunéré
1	13	Intercommunale de Soins spécialisés de Liège (ISoSL)	250.610.881	LÉONARD Laurent	74.11.27-165.74		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019	16/09/2019	Non rémunéré
1	13	Intercommunale de Soins spécialisés de Liège (ISoSL)	250.610.881	LÉONARD Roland	65.07.25-077.05		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
1	13	Intercommunale de Soins spécialisés de Liège (ISoSL)	250.610.881	DENIS André	67.11.30-243.50		MR	DP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
1	13	Intercommunale de Soins spécialisés de Liège (ISoSL)	250.610.881	CIALONE Thomas	81.02.26-283.70		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
1	13	Intercommunale de Soins spécialisés de Liège (ISoSL)	250.610.881	HAUREGARD Catherine	70.11.04-042.27		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
2	1	Liège Euregio Meuse-Rhin	462.078.009	OSSEMANN Alfred	63.03.27-145.01		PS	CP	Administrateur	25/03/2019		Non rémunéré
2	1	Liège Euregio Meuse-Rhin	462.078.009	CIALONE Thomas	81.02.26-283.70		MR	CP	Administrateur suppléant	25/03/2019		Non rémunéré
2	1	Liège Euregio Meuse-Rhin	462.078.009	OSSEMANN Alfred	63.03.27-145.01		PS	CP	Représentant à l'AG	25/03/2019		Non rémunéré
2	1	Liège Euregio Meuse-Rhin	462.078.009	DERWAHL Yves	79.03.29-003.31		MR	CP	Représentant à l'AG suppléant	25/03/2019		Non rémunéré
2	2	Section belge du Centre international de recherches et d'informations sur l'économie publique, sociale et coopérative (CIRIEC Section belge)	410.650.785	GRAINDORGE Isabelle	78.07.12-250.10		PS	CP	Représentant à l'AG	21/10/2019		Non rémunéré
2	2	Section belge du Centre international de recherches et d'informations sur l'économie publique, sociale et coopérative (CIRIEC Section belge)	410.650.785	LÉONARD Laurent	74.11.27-165.74		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019	16/09/2019	Non rémunéré
2	3	Centre Provincial Liégeois des Productions Végétales et Maraîchères (CPL-VEGEMAR)	424.693.318	ABAD-PERICK Myriam	58.06.08-312.29		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	3	Centre Provincial Liégeois des Productions Végétales et Maraîchères (CPL-VEGEMAR)	424.693.318	BAGCI Mustafa	73.08.29-327.04		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	3	Centre Provincial Liégeois des Productions Végétales et Maraîchères (CPL-VEGEMAR)	424.693.318	DUBOIS Guy	52.10.05-173.63		MR	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	3	Centre Provincial Liégeois des Productions Végétales et Maraîchères (CPL-VEGEMAR)	424.693.318	HARTOG Pol	61.03.13-201.32		MR	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	3	Centre Provincial Liégeois des Productions Végétales et Maraîchères (CPL-VEGEMAR)	424.693.318	SAMEDI Isabelle	79.06.30-108.14		ECOLO	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	3	Centre Provincial Liégeois des Productions Végétales et Maraîchères (CPL-VEGEMAR)	424.693.318	ABAD-PERICK Myriam	58.06.08-312.29		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	3	Centre Provincial Liégeois des Productions Végétales et Maraîchères (CPL-VEGEMAR)	424.693.318	BAGCI Mustafa	73.08.29-327.04		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	3	Centre Provincial Liégeois des Productions Végétales et Maraîchères (CPL-VEGEMAR)	424.693.318	DUBOIS Guy	52.10.05-173.63		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	3	Centre Provincial Liégeois des Productions Végétales et Maraîchères (CPL-VEGEMAR)	424.693.318	HARTOG Pol	61.03.13-201.32		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré

**Relevé des mandats 2018-2024**

1	Sociétés intercommunales à participation provinciale.	Désignation par le Conseil provincial
2	Associations sans but lucratif (asbl).	Désignation par le Conseil provincial
3	Régie provinciale autonome.	Désignation par le Conseil provincial
4	Sociétés anonymes et Sociétés coopératives à responsabilité limitée.	Désignation par le Conseil provincial
5	Organisme de Financement de Pensions (OFF).	Désignation par le Conseil provincial
6	Sociétés anonymes de droit public et Organisme d'intérêt public.	Désignation par le Conseil provincial
7	Sociétés de logement de service public et Guichets du crédit social.	Désignation par le Conseil provincial
8	Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) et Fondations.	Désignation par le Conseil provincial
9	Comité provincial.	Désignation par le Collège provincial
10	Comités et Commissions non-Provinciaux.	Désignation par le Collège provincial

Réf	N°	Organisme	N° d'entreprise	NOM et Prénom	N° de Registre national	Relais	Parti	Titre	Mandat	Désignation par le CP	Démission	Rémunéré ?
2	3	Centre Provincial Liégeois des Productions Végétales et Maraîchères (CPL-VEGEMAR)	424.693.318	SAMEDI Isabelle	79.06.30-108.14		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	4	Centre Provincial Liégeois de Promotion et de Gestion en Agriculture (CPL-PROMOGEST)	462.088.994	HOUSIAUX Alexis	53.12.23-011.11		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	4	Centre Provincial Liégeois de Promotion et de Gestion en Agriculture (CPL-PROMOGEST)	462.088.994	LOMBA Eric	69.03.09-027.09		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	4	Centre Provincial Liégeois de Promotion et de Gestion en Agriculture (CPL-PROMOGEST)	462.088.994	DEGEY Maxime	83.10.15-075.27		MR	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	4	Centre Provincial Liégeois de Promotion et de Gestion en Agriculture (CPL-PROMOGEST)	462.088.994	HARTOG Pol	61.03.13-201.32		MR	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	4	Centre Provincial Liégeois de Promotion et de Gestion en Agriculture (CPL-PROMOGEST)	462.088.994	SAMEDI Isabelle	79.06.30-108.14		ECOLO	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	4	Centre Provincial Liégeois de Promotion et de Gestion en Agriculture (CPL-PROMOGEST)	462.088.994	HOUSIAUX Alexis	53.12.23-011.11		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	4	Centre Provincial Liégeois de Promotion et de Gestion en Agriculture (CPL-PROMOGEST)	462.088.994	LOMBA Eric	69.03.09-027.09		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	4	Centre Provincial Liégeois de Promotion et de Gestion en Agriculture (CPL-PROMOGEST)	462.088.994	DUBOIS Guy	52.10.05-173.63		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	4	Centre Provincial Liégeois de Promotion et de Gestion en Agriculture (CPL-PROMOGEST)	462.088.994	VANDEBERG Victoria	97.07.02-410.64		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	4	Centre Provincial Liégeois de Promotion et de Gestion en Agriculture (CPL-PROMOGEST)	462.088.994	SAMEDI Isabelle	79.06.30-108.14		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	5	Groupement Européen des Ardennes et de l'Eifel, Section Belge	407.844.220	OSSEMANN Alfred	63.03.27-145.01		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	6	Société Royale d'Encouragement à l'Art wallon (S.R.E.A.W.)	402.363.225	GILLARD Luc	65.11.16-219.64		PS	DP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	6	Société Royale d'Encouragement à l'Art wallon (S.R.E.A.W.)	402.363.225	FERNANDEZ Miguel	63.08.23-321.77		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	6	Société Royale d'Encouragement à l'Art wallon (S.R.E.A.W.)	402.363.225	LUX Valérie	73.09.07-122.03		MR	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	6	Société Royale d'Encouragement à l'Art wallon (S.R.E.A.W.)	402.363.225	MAGNERY Marc	88.04.04-111.93		ECOLO	CP	Administrateur	26/09/2019		Non rémunéré
2	6	Société Royale d'Encouragement à l'Art wallon (S.R.E.A.W.)	402.363.225	FRANSSEN Eva	50.12.19-212.61		ECOLO	CP	Administrateur	25/04/2019	14/06/2019	Non rémunéré
2	6	Société Royale d'Encouragement à l'Art wallon (S.R.E.A.W.)	402.363.225	GILLARD Luc	65.11.16-219.64		PS	DP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	6	Société Royale d'Encouragement à l'Art wallon (S.R.E.A.W.)	402.363.225	FERNANDEZ Miguel	63.08.23-321.77		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	6	Société Royale d'Encouragement à l'Art wallon (S.R.E.A.W.)	402.363.225	LUX Valérie	73.09.07-122.03		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	6	Société Royale d'Encouragement à l'Art wallon (S.R.E.A.W.)	402.363.225	MAGNERY Marc	88.04.04-111.93		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	26/09/2019		Non rémunéré
2	6	Société Royale d'Encouragement à l'Art wallon (S.R.E.A.W.)	402.363.225	FRANSSEN Eva	50.12.19-212.61		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019	14/06/2019	Non rémunéré
2		Wallonie Design	875.955.035	HOUSIAUX Alexis	53.12.23-011.11		PS	CP	Administrateur			Non rémunéré
2		Wallonie Design	875.955.035	VANDEBERG Victoria	97.07.02-410.64		MR	CP	Administrateur			Non rémunéré
2		Wallonie Design	875.955.035	HOUSIAUX Alexis	53.12.23-011.11		PS	CP	Représentant à l'AG			Non rémunéré

**Relevé des mandats 2018-2024**

1	Sociétés intercommunales à participation provinciale.	Désignation par le Conseil provincial
2	Associations sans but lucratif (asbl).	Désignation par le Conseil provincial
3	Régie provinciale autonome.	Désignation par le Conseil provincial
4	Sociétés anonymes et Sociétés coopératives à responsabilité limitée.	Désignation par le Conseil provincial
5	Organisme de Financement de Pensions (OFF).	Désignation par le Conseil provincial
6	Sociétés anonymes de droit public et Organisme d'intérêt public.	Désignation par le Conseil provincial
7	Sociétés de logement de service public et Guichets du crédit social.	Désignation par le Conseil provincial
8	Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) et Fondations.	Désignation par le Conseil provincial
9	Comité provincial.	Désignation par le Collège provincial
10	Comités et Commissions non-Provinciaux.	Désignation par le Collège provincial

Réf	N°	Organisme	N° d'entreprise	NOM et Prénom	N° de Registre national	Relais	Parti	Titre	Mandat	Désignation par le CP	Démission	Rémunéré ?
		Wallonie Design	875.955.035	DEGEY Maxime	83.10.15-075.27		MR	CP	Représentant à l'AG			Non rémunéré
2	7	MNEMA	874.701.953	COLOMBINI Deborah	81.04.26-176.94		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	7	MNEMA	874.701.953	COLOMBINI Deborah	81.04.26-176.94		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	7	MNEMA	874.701.953	LOMBA Eric	69.03.09-027.09		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	7	MNEMA	874.701.953	LUX Valérie	73.09.07-122.03		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	7	MNEMA	874.701.953	VANDEBERG Victoria	97.07.02-410.64		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	7	MNEMA	874.701.953	FRENAY Murielle	67.10.07-050.53		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	8	Théâtre de Liège – Centre dramatique de la Fédération Wallonie-Bruxelles - Centre européen de création théâtrale et chorégraphique	425.098.342	GILLARD Luc	65.11.16-219.64		PS	DP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	8	Théâtre de Liège – Centre dramatique de la Fédération Wallonie-Bruxelles - Centre européen de création théâtrale et chorégraphique	425.098.342	NEVEN-JACOB Chantal	57.02.22-144.19		MR	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	8	Théâtre de Liège – Centre dramatique de la Fédération Wallonie-Bruxelles - Centre européen de création théâtrale et chorégraphique	425.098.342	GILLARD Luc	65.11.16-219.64		PS	DP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	8	Théâtre de Liège – Centre dramatique de la Fédération Wallonie-Bruxelles - Centre européen de création théâtrale et chorégraphique	425.098.342	NEVEN-JACOB Chantal	57.02.22-144.19		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
2	8	Théâtre de Liège – Centre dramatique de la Fédération Wallonie-Bruxelles - Centre européen de création théâtrale et chorégraphique	425.098.342	VANDEBERG Victoria	97.07.02-410.64		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019	25/04/2019	Non rémunéré
2	9	Office Provincial des Métiers d'Art de Liège (OPMA- Liège)	410.095.412	GILLARD Luc	65.11.16-219.64		PS	DP	Administrateur	25/03/2019		Non rémunéré
2	9	Office Provincial des Métiers d'Art de Liège (OPMA- Liège)	410.095.412	STEIN André	48.03.22-063.15		MR	/	Administrateur	25/03/2019		Non rémunéré
2	9	Office Provincial des Métiers d'Art de Liège (OPMA- Liège)	410.095.412	GILLARD Luc	65.11.16-219.64		PS	DP	Représentant à l'AG	25/03/2019		Non rémunéré
2	9	Office Provincial des Métiers d'Art de Liège (OPMA- Liège)	410.095.412	STEIN André	48.03.22-063.15		MR	/	Représentant à l'AG	25/03/2019		Non rémunéré
2	10	VEDIA (anciennement Télévesdre)	437.887.001	KLENKENBERG Claude	59.12.30-155.74		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	10	VEDIA (anciennement Télévesdre)	437.887.001	KLENKENBERG Claude	59.12.30-155.74		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	10	VEDIA (anciennement Télévesdre)	437.887.001	VANDEBERG Victoria	97.07.02-410.64		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	11	BELGOMANIA	455.274.052	NYSSSEN Didier	66.01.30-007.01		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	11	BELGOMANIA	455.274.052	NYSSSEN Didier	66.01.30-007.01		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	11	BELGOMANIA	455.274.052	VANDEBERG Victoria	97.07.02-410.64		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	12	Centre wallon d'Art contemporain de la Communauté française, la Châtaigneraie	429.731.279	GRAINDORGE Isabelle	78.07.12-250.10		PS	CP	Administrateur	21/10/2019		Non rémunéré
2	12	Centre wallon d'Art contemporain de la Communauté française, la Châtaigneraie	429.731.279	LÉONARD Laurent	74.11.27-165.74		PS	CP	Administrateur	25/04/2019	16/09/2019	Non rémunéré
2	12	Centre wallon d'Art contemporain de la Communauté française, la Châtaigneraie	429.731.279	GRAINDORGE Isabelle	78.07.12-250.10		PS	CP	Représentant à l'AG	21/10/2019		Non rémunéré
2	12	Centre wallon d'Art contemporain de la Communauté française, la Châtaigneraie	429.731.279	LÉONARD Laurent	74.11.27-165.74		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019	16/09/2019	Non rémunéré
2	13	Association pour la Gestion du Château de Jehay	447.336.878	MEUREAU Robert	56.10.25-127.78		PS	DP	Administrateur	25/03/2019		Non rémunéré
2	13	Association pour la Gestion du Château de Jehay	447.336.878	LOMBA Eric	69.03.09-027.09		PS	CP	Administrateur	25/03/2019		Non rémunéré
2	13	Association pour la Gestion du Château de Jehay	447.336.878	DENIS André	67.11.30-243.50		MR	DP	Administrateur	25/03/2019		Non rémunéré

**Relevé des mandats 2018-2024**

1	Sociétés intercommunales à participation provinciale.	Désignation par le Conseil provincial
2	Associations sans but lucratif (asbl).	Désignation par le Conseil provincial
3	Régie provinciale autonome.	Désignation par le Conseil provincial
4	Sociétés anonymes et Sociétés coopératives à responsabilité limitée.	Désignation par le Conseil provincial
5	Organisme de Financement de Pensions (OFF).	Désignation par le Conseil provincial
6	Sociétés anonymes de droit public et Organisme d'intérêt public.	Désignation par le Conseil provincial
7	Sociétés de logement de service public et Guichets du crédit social.	Désignation par le Conseil provincial
8	Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) et Fondations.	Désignation par le Conseil provincial
9	Comité provincial.	Désignation par le Collège provincial
10	Comités et Commissions non-Provinciaux.	Désignation par le Collège provincial

Réf	N°	Organisme	N° d'entreprise	NOM et Prénom	N° de Registre national	Relais	Parti	Titre	Mandat	Désignation par le CP	Démission	Rémunéré ?
2	13	Association pour la Gestion du Château de Jehay	447.336.878	HARTOG Pol	61.03.13-201.32		MR	CP	Administrateur	25/03/2019		Non rémunéré
2	13	Association pour la Gestion du Château de Jehay	447.336.878	GAILLARD Sandrina	72.10.24-418.56		ECOLO	CP	Administrateur	25/03/2019		Non rémunéré
2	13	Association pour la Gestion du Château de Jehay	447.336.878	LEBEAU Caroline	78.04.26-388.13		ECOLO	CP	Administrateur	25/03/2019		Non rémunéré
2	13	Association pour la Gestion du Château de Jehay	447.336.878	NAVET Luc	56.11.30-349.04		PTB	CP	Administrateur	25/03/2019		Non rémunéré
2	13	Association pour la Gestion du Château de Jehay	447.336.878	LEJEUNE Luc	65.07.08-283.18		CDH	CP	Administrateur	25/03/2019		Non rémunéré
2	13	Association pour la Gestion du Château de Jehay	447.336.878	MEUREAU Robert	56.10.25-127.78		PS	DP	Représentant à l'AG	25/03/2019		Non rémunéré
2	13	Association pour la Gestion du Château de Jehay	447.336.878	LOMBA Eric	69.03.09-027.09		PS	CP	Représentant à l'AG	25/03/2019		Non rémunéré
2	13	Association pour la Gestion du Château de Jehay	447.336.878	DUBOIS Guy	52.10.05-173.63		MR	CP	Représentant à l'AG	25/03/2019		Non rémunéré
2	13	Association pour la Gestion du Château de Jehay	447.336.878	HARTOG Pol	61.03.13-201.32		MR	CP	Représentant à l'AG	25/03/2019		Non rémunéré
2	13	Association pour la Gestion du Château de Jehay	447.336.878	GAILLARD Sandrina	72.10.24-418.56		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	25/03/2019		Non rémunéré
2	13	Association pour la Gestion du Château de Jehay	447.336.878	LEBEAU Caroline	78.04.26-388.13		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	26/09/2019		Non rémunéré
2	13	Association pour la Gestion du Château de Jehay	447.336.878	SAMEDI Isabelle	79.06.30-108.14		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	25/03/2019	26/09/2019	Non rémunéré
2	13	Association pour la Gestion du Château de Jehay	447.336.878	NAVET Luc	56.11.30-349.04		PTB	CP	Représentant à l'AG	25/03/2019		Non rémunéré
2	13	Association pour la Gestion du Château de Jehay	447.336.878	LEJEUNE Luc	65.07.08-283.18		CDH	CP	Représentant à l'AG	25/03/2019		Non rémunéré
2	14	Orchestre Philharmonique Royal de Liège (OPRL)	405.683.197	GUCKEL Irwin	72.04.26-291.81		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	14	Orchestre Philharmonique Royal de Liège (OPRL)	405.683.197	DEGEY Maxime	83.10.15-075.27		MR	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	14	Orchestre Philharmonique Royal de Liège (OPRL)	405.683.197	GUCKEL Irwin	72.04.26-291.81		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	14	Orchestre Philharmonique Royal de Liège (OPRL)	405.683.197	VANDEBERG Victoria	97.07.02-410.64		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	15	Centre Lyrique de la Communauté française - Opéra Royal de Wallonie (O.R.W.)	426.262.540	LOMBA Eric	69.03.09-027.09		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	15	Centre Lyrique de la Communauté française - Opéra Royal de Wallonie (O.R.W.)	426.262.540	CIALONE Thomas	81.02.26-283.70		MR	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	15	Centre Lyrique de la Communauté française - Opéra Royal de Wallonie (O.R.W.)	426.262.540	LOMBA Eric	69.03.09-027.09		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	15	Centre Lyrique de la Communauté française - Opéra Royal de Wallonie (O.R.W.)	426.262.540	CIALONE Thomas	81.02.26-283.70		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	15	Centre Lyrique de la Communauté française - Opéra Royal de Wallonie (O.R.W.)	426.262.540	FRENAY Murielle	67.10.07-050.53		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	12/12/2019		Non rémunéré
2	15	Centre Lyrique de la Communauté française - Opéra Royal de Wallonie (O.R.W.)	426.262.540	LEBEAU Caroline	78.04.26-388.13		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019	12/12/2019	Non rémunéré
2	16	Préhistomuseum	452.017.921	COLOMBINI Deborah	81.04.26-176.94		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	16	Préhistomuseum	452.017.921	COLOMBINI Deborah	81.04.26-176.94		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	16	Préhistomuseum	452.017.921	DEFRANG-FIRKET Virginie	71.05.07-050.05		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	17	Maison des Sports de la Province de Liège	424.444.086	CAPPA Serge	50.12.05-159.49		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	17	Maison des Sports de la Province de Liège	424.444.086	NYSSSEN Didier	66.01.30-007.01		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	17	Maison des Sports de la Province de Liège	424.444.086	FIRQUET Katty	71.10.04-030.53		MR	DP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	17	Maison des Sports de la Province de Liège	424.444.086	MEURENS Jean-Claude	52.10.17-151.16		MR	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	17	Maison des Sports de la Province de Liège	424.444.086	VANDEBURIE Julien	80.06.23-389.61		ECOLO	CP	Administrateur	26/09/2019		Non rémunéré
2	17	Maison des Sports de la Province de Liège	424.444.086	FRENAY Murielle	67.10.07-050.53		ECOLO	CP	Administrateur	25/04/2019	26/09/2019	Non rémunéré
2	17	Maison des Sports de la Province de Liège	424.444.086	LACOMBLE Catherine	65.12.01-058.03		PTB	CP	Observateur au CA (avec voix consultative)	25/04/2019		Non rémunéré
2	17	Maison des Sports de la Province de Liège	424.444.086	ERNST Serge	66.11.18-295.46		CDH	CP	Observateur au CA (avec voix consultative)	25/04/2019		Non rémunéré
2	17	Maison des Sports de la Province de Liège	424.444.086	CAPPA Serge	50.12.05-159.49		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	17	Maison des Sports de la Province de Liège	424.444.086	NYSSSEN Didier	66.01.30-007.01		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	17	Maison des Sports de la Province de Liège	424.444.086	FIRQUET Katty	71.10.04-030.53		MR	DP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré

**Relevé des mandats 2018-2024**

1	Sociétés intercommunales à participation provinciale.	Désignation par le Conseil provincial
2	Associations sans but lucratif (asbl).	Désignation par le Conseil provincial
3	Régie provinciale autonome.	Désignation par le Conseil provincial
4	Sociétés anonymes et Sociétés coopératives à responsabilité limitée.	Désignation par le Conseil provincial
5	Organisme de Financement de Pensions (OFF).	Désignation par le Conseil provincial
6	Sociétés anonymes de droit public et Organisme d'intérêt public.	Désignation par le Conseil provincial
7	Sociétés de logement de service public et Guichets du crédit social.	Désignation par le Conseil provincial
8	Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) et Fondations.	Désignation par le Conseil provincial
9	Comité provincial.	Désignation par le Collège provincial
10	Comités et Commissions non-Provinciaux.	Désignation par le Collège provincial

Réf	N°	Organisme	N° d'entreprise	NOM et Prénom	N° de Registre national	Relais	Parti	Titre	Mandat	Désignation par le CP	Démission	Rémunéré ?
2	17	Maison des Sports de la Province de Liège	424.444.086	MEURENS Jean-Claude	52.10.17-151.16		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	17	Maison des Sports de la Province de Liège	424.444.086	VANDEBURIE Julien	80.06.23-389.61		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	26/09/2019		Non rémunéré
2	17	Maison des Sports de la Province de Liège	424.444.086	FRENAY Murielle	67.10.07-050.53		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019	26/09/2019	Non rémunéré
2	18	Association de gestion des Centres sportifs du Sart-Tilman (CSST)	414.650.452	CAPPA Serge	50.12.05-159.49		PS	CP	Administrateur invité (avec voix consultative)	25/04/2019		Non rémunéré
2	18	Association de gestion des Centres sportifs du Sart-Tilman (CSST)	414.650.452	CAPPA Serge	50.12.05-159.49		PS	CP	Observateur à l'AG (avec voix consultative)	25/04/2019		Non rémunéré
2	18	Association de gestion des Centres sportifs du Sart-Tilman (CSST)	414.650.452	DEFRANG-FIRKET Virginie	71.05.07-050.05		MR	CP	Observateur à l'AG (avec voix consultative)	25/04/2019		Non rémunéré
2	19	Centre d'entraînement et de formation de haut niveau en football de la Région Wallonne (C.R.E.F.)	479.674.007	GUCKEL Irwin	72.04.26-291.81		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	19	Centre d'entraînement et de formation de haut niveau en football de la Région Wallonne (C.R.E.F.)	479.674.007	DEGEY Maxime	83.10.15-075.27		MR	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	19	Centre d'entraînement et de formation de haut niveau en football de la Région Wallonne (C.R.E.F.)	479.674.007	CAPPA Serge	50.12.05-159.49		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	19	Centre d'entraînement et de formation de haut niveau en football de la Région Wallonne (C.R.E.F.)	479.674.007	GUCKEL Irwin	72.04.26-291.81		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	19	Centre d'entraînement et de formation de haut niveau en football de la Région Wallonne (C.R.E.F.)	479.674.007	DEGEY Maxime	83.10.15-075.27		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	19	Centre d'entraînement et de formation de haut niveau en football de la Région Wallonne (C.R.E.F.)	479.674.007	LEBEAU Caroline	78.04.26-388.13		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	20	Moi aussi, je joue au ping !!!	480.102.686	CAPPA Serge	50.12.05-159.49		PS	CP	Administrateur (avec voix consultative)	25/04/2019		Non rémunéré
2	21	Centre Régional de Verviers pour l'Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère (C.R.V.I.)	461.206.690	NYSSSEN Didier	66.01.30-007.01		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	21	Centre Régional de Verviers pour l'Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère (C.R.V.I.)	461.206.690	VANDEBERG Victoria	97.07.02-410.64		MR	CP	Administrateur	25/04/2019	25/04/2019	Non rémunéré
2	21	Centre Régional de Verviers pour l'Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère (C.R.V.I.)	461.206.690	NYSSSEN Didier	66.01.30-007.01		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	21	Centre Régional de Verviers pour l'Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère (C.R.V.I.)	461.206.690	VANDEBERG Victoria	97.07.02-410.64		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	21	Centre Régional de Verviers pour l'Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère (C.R.V.I.)	461.206.690	EL HAJJAJI Hajib	81.12.21-235.47		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	26/09/2019		Non rémunéré
2	21	Centre Régional de Verviers pour l'Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère (C.R.V.I.)	461.206.690	CHANSON Julie	90.10.02-494.48		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019	14/06/2019	Non rémunéré
2	22	Centre Régional pour l'Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère de Liège (CRIPEL)	465.562.188	BAGCI Mustafa	73.08.29-327.04		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	22	Centre Régional pour l'Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère de Liège (CRIPEL)	465.562.188	DECERF Alain	58.09.15-313.33		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	22	Centre Régional pour l'Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère de Liège (CRIPEL)	465.562.188	FIRQUET Katty	71.10.04-030.53		MR	DP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	22	Centre Régional pour l'Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère de Liège (CRIPEL)	465.562.188	FRENAY Murielle	67.10.07-050.53		ECOLO	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré

**Relevé des mandats 2018-2024**

1	Sociétés intercommunales à participation provinciale.	Désignation par le Conseil provincial
2	Associations sans but lucratif (asbl).	Désignation par le Conseil provincial
3	Régie provinciale autonome.	Désignation par le Conseil provincial
4	Sociétés anonymes et Sociétés coopératives à responsabilité limitée.	Désignation par le Conseil provincial
5	Organisme de Financement de Pensions (OFF).	Désignation par le Conseil provincial
6	Sociétés anonymes de droit public et Organisme d'intérêt public.	Désignation par le Conseil provincial
7	Sociétés de logement de service public et Guichets du crédit social.	Désignation par le Conseil provincial
8	Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) et Fondations.	Désignation par le Conseil provincial
9	Comité provincial.	Désignation par le Collège provincial
10	Comités et Commissions non-Provinciaux.	Désignation par le Collège provincial

Réf	N°	Organisme	N° d'entreprise	NOM et Prénom	N° de Registre national	Relais	Parti	Titre	Mandat	Désignation par le CP	Démission	Rémunéré ?
2	22	Centre Régional pour l'Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère de Liège (CRIPEL)	465.562.188	BAGCI Mustafa	73.08.29-327.04		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	22	Centre Régional pour l'Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère de Liège (CRIPEL)	465.562.188	COLOMBINI Deborah	81.04.26-176.94		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	22	Centre Régional pour l'Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère de Liège (CRIPEL)	465.562.188	DECERF Alain	58.09.15-313.33		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	22	Centre Régional pour l'Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère de Liège (CRIPEL)	465.562.188	LÉONARD Roland	65.07.25-077.05		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	22	Centre Régional pour l'Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère de Liège (CRIPEL)	465.562.188	FIRQUET Katty	71.10.04-030.53		MR	DP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	22	Centre Régional pour l'Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère de Liège (CRIPEL)	465.562.188	CIALONE Thomas	81.02.26-283.70		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	22	Centre Régional pour l'Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère de Liège (CRIPEL)	465.562.188	LUX Valérie	73.09.07-122.03		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	22	Centre Régional pour l'Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère de Liège (CRIPEL)	465.562.188	FRENAY Murielle	67.10.07-050.53		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	22	Centre Régional pour l'Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère de Liège (CRIPEL)	465.562.188	MOUKKAS Assia	78.12.07-468.74		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	22	Centre Régional pour l'Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère de Liège (CRIPEL)	465.562.188	RASSAA Rafik	80.04.19-357.05		PTB	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	22	Centre Régional pour l'Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère de Liège (CRIPEL)	465.562.188	MONVILLE Marie	78.06.03-200.32		CDH	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	23	Service Social des Agents Provinciaux de Liège	407.732.570	MEUREAU Robert	56.10.25-127.78		PS	DP	Observateur (avec voix consultative)	25/04/2019		Non rémunéré
2	23	Service Social des Agents Provinciaux de Liège	407.732.570	FIRQUET Katty	71.10.04-030.53		MR	DP	Observateur (avec voix consultative)	25/04/2019		Non rémunéré
2	24	Centre d'études et de documentation sociales de la Province de Liège	406.726.047	BAGCI Mustafa	73.08.29-327.04		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	24	Centre d'études et de documentation sociales de la Province de Liège	406.726.047	COLOMBINI Deborah	81.04.26-176.94		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	24	Centre d'études et de documentation sociales de la Province de Liège	406.726.047	FIRQUET Katty	71.10.04-030.53		MR	DP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	24	Centre d'études et de documentation sociales de la Province de Liège	406.726.047	LUX Valérie	73.09.07-122.03		MR	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	24	Centre d'études et de documentation sociales de la Province de Liège	406.726.047	FRANÇOIS Nathalie	71.04.18-064.42		ECOLO	CP	Administrateur	26/09/2019		Non rémunéré
2	24	Centre d'études et de documentation sociales de la Province de Liège	406.726.047	FRENAY Murielle	67.10.07-050.53		ECOLO	CP	Administrateur	25/04/2019	26/09/2019	Non rémunéré
2	24	Centre d'études et de documentation sociales de la Province de Liège	406.726.047	BAGCI Mustafa	73.08.29-327.04		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	24	Centre d'études et de documentation sociales de la Province de Liège	406.726.047	COLOMBINI Deborah	81.04.26-176.94		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	24	Centre d'études et de documentation sociales de la Province de Liège	406.726.047	FIRQUET Katty	71.10.04-030.53		MR	DP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré

**Relevé des mandats 2018-2024**

1	Sociétés intercommunales à participation provinciale.	Désignation par le Conseil provincial
2	Associations sans but lucratif (asbl).	Désignation par le Conseil provincial
3	Régie provinciale autonome.	Désignation par le Conseil provincial
4	Sociétés anonymes et Sociétés coopératives à responsabilité limitée.	Désignation par le Conseil provincial
5	Organisme de Financement de Pensions (OFF).	Désignation par le Conseil provincial
6	Sociétés anonymes de droit public et Organisme d'intérêt public.	Désignation par le Conseil provincial
7	Sociétés de logement de service public et Guichets du crédit social.	Désignation par le Conseil provincial
8	Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) et Fondations.	Désignation par le Conseil provincial
9	Comité provincial.	Désignation par le Collège provincial
10	Comités et Commissions non-Provinciaux.	Désignation par le Collège provincial

Réf	N°	Organisme	N° d'entreprise	NOM et Prénom	N° de Registre national	Relais	Parti	Titre	Mandat	Désignation par le CP	Démission	Rémunéré ?
2	24	Centre d'études et de documentation sociales de la Province de Liège	406.726.047	LUX Valérie	73.09.07-122.03		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	24	Centre d'études et de documentation sociales de la Province de Liège	406.726.047	FRANÇOIS Nathalie	71.04.18-064.42		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	26/09/2019		Non rémunéré
2	24	Centre d'études et de documentation sociales de la Province de Liège	406.726.047	FRENAY Murielle	67.10.07-050.53		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019	26/09/2019	Non rémunéré
2	25	L'Observatoire, Créateur d'échanges et de transversalité dans le Social	416.035.077	BAGCI Mustafa	73.08.29-327.04		PS	CP	Administrateur	13/06/2019		Non rémunéré
2	25	L'Observatoire, Créateur d'échanges et de transversalité dans le Social	416.035.077	BAGCI Mustafa	73.08.29-327.04		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
2	26	Fonds d'Entraide de la Province de Liège	412.081.041	ABAD-PERICK Myriam	58.06.08-312.29		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	26	Fonds d'Entraide de la Province de Liège	412.081.041	BAGCI Mustafa	73.08.29-327.04		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	26	Fonds d'Entraide de la Province de Liège	412.081.041	FIRQUET Katty	71.10.04-030.53		MR	DP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	26	Fonds d'Entraide de la Province de Liège	412.081.041	LUX Valérie	73.09.07-122.03		MR	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	26	Fonds d'Entraide de la Province de Liège	412.081.041	SAMEDI Isabelle	79.06.30-108.14		ECOLO	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	26	Fonds d'Entraide de la Province de Liège	412.081.041	VANDEBURIE Julien	80.06.23-389.61		ECOLO	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	26	Fonds d'Entraide de la Province de Liège	412.081.041	CRAEN Catharina	47.06.28-356.27		PTB	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	26	Fonds d'Entraide de la Province de Liège	412.081.041	SCHROBLTGEN Jacques	89.05.11-221.92		CDH	CP	Observateur au CA (avec voix consultative)	25/04/2019		Non rémunéré
2	26	Fonds d'Entraide de la Province de Liège	412.081.041	ABAD-PERICK Myriam	58.06.08-312.29		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	26	Fonds d'Entraide de la Province de Liège	412.081.041	BAGCI Mustafa	73.08.29-327.04		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	26	Fonds d'Entraide de la Province de Liège	412.081.041	FIRQUET Katty	71.10.04-030.53		MR	DP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	26	Fonds d'Entraide de la Province de Liège	412.081.041	LUX Valérie	73.09.07-122.03		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	26	Fonds d'Entraide de la Province de Liège	412.081.041	SAMEDI Isabelle	79.06.30-108.14		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	26	Fonds d'Entraide de la Province de Liège	412.081.041	VANDEBURIE Julien	80.06.23-389.61		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	26	Fonds d'Entraide de la Province de Liège	412.081.041	CRAEN Catharina	47.06.28-356.27		PTB	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	27	Ferme Didactique de la Province de Liège	421.392.249	NYSSSEN Didier	66.01.30-007.01		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	27	Ferme Didactique de la Province de Liège	421.392.249	OSSEMANN Alfred	63.03.27-145.01		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	27	Ferme Didactique de la Province de Liège	421.392.249	HARTOG Pol	61.03.13-201.32		MR	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	27	Ferme Didactique de la Province de Liège	421.392.249	THANS-DEBRUGE Anne	65.10.17-206.40		MR	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	27	Ferme Didactique de la Province de Liège	421.392.249	EL HAJJAJI Hajib	81.12.21-235.47		ECOLO	CP	Administrateur	26/09/2019		Non rémunéré
2	27	Ferme Didactique de la Province de Liège	421.392.249	CHANSON Julie	90.10.02-494.48		ECOLO	CP	Administrateur	25/04/2019	14/06/2019	Non rémunéré
2	27	Ferme Didactique de la Province de Liège	421.392.249	NYSSSEN Didier	66.01.30-007.01		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	27	Ferme Didactique de la Province de Liège	421.392.249	OSSEMANN Alfred	63.03.27-145.01		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	27	Ferme Didactique de la Province de Liège	421.392.249	HARTOG Pol	61.03.13-201.32		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	27	Ferme Didactique de la Province de Liège	421.392.249	THANS-DEBRUGE Anne	65.10.17-206.40		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	27	Ferme Didactique de la Province de Liège	421.392.249	EL HAJJAJI Hajib	81.12.21-235.47		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	26/09/2019		Non rémunéré
2	27	Ferme Didactique de la Province de Liège	421.392.249	CHANSON Julie	90.10.02-494.48		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019	14/06/2019	Non rémunéré
2	28	Association sportive de l'Enseignement provincial - Liège (ASEP-Liège)	476.529.920	CAPPA Serge	50.12.05-159.49		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	28	Association sportive de l'Enseignement provincial - Liège (ASEP-Liège)	476.529.920	FERNANDEZ Miguel	63.08.23-321.77		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	28	Association sportive de l'Enseignement provincial - Liège (ASEP-Liège)	476.529.920	CIALONE Thomas	81.02.26-283.70		MR	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	28	Association sportive de l'Enseignement provincial - Liège (ASEP-Liège)	476.529.920	THANS-DEBRUGE Anne	65.10.17-206.40		MR	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré

**Relevé des mandats 2018-2024**

1	Sociétés intercommunales à participation provinciale.	Désignation par le Conseil provincial
2	Associations sans but lucratif (asbl).	Désignation par le Conseil provincial
3	Régie provinciale autonome.	Désignation par le Conseil provincial
4	Sociétés anonymes et Sociétés coopératives à responsabilité limitée.	Désignation par le Conseil provincial
5	Organisme de Financement de Pensions (OFP).	Désignation par le Conseil provincial
6	Sociétés anonymes de droit public et Organisme d'intérêt public.	Désignation par le Conseil provincial
7	Sociétés de logement de service public et Guichets du crédit social.	Désignation par le Conseil provincial
8	Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) et Fondations.	Désignation par le Conseil provincial
9	Comité provincial.	Désignation par le Collège provincial
10	Comités et Commissions non-Provinciaux.	Désignation par le Collège provincial

Réf	N°	Organisme	N° d'entreprise	NOM et Prénom	N° de Registre national	Relais	Parti	Titre	Mandat	Désignation par le CP	Démission	Rémunéré ?
2	28	Association sportive de l'Enseignement provincial - Liège (ASEP-Liège)	476.529.920	GAILLARD Sandrina	72.10.24-418.56		ECOLO	CP	Administrateur	26/09/2019		Non rémunéré
2	28	Association sportive de l'Enseignement provincial - Liège (ASEP-Liège)	476.529.920	GERKENS Muriel	57.04.25-186.95		ECOLO	CP	Administrateur	25/04/2019	14/06/2019	Non rémunéré
2	28	Association sportive de l'Enseignement provincial - Liège (ASEP-Liège)	476.529.920	DELREZ Marc	63.03.03-353.28		PTB	CP	Observateur au CA (avec voix consultative)	25/04/2019		Non rémunéré
2	28	Association sportive de l'Enseignement provincial - Liège (ASEP-Liège)	476.529.920	LEJEUNE Jean-Denis	59.11.08-281.19		CDH	CP	Observateur au CA (avec voix consultative)	25/04/2019		Non rémunéré
2	28	Association sportive de l'Enseignement provincial - Liège (ASEP-Liège)	476.529.920	CAPPA Serge	50.12.05-159.49		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	28	Association sportive de l'Enseignement provincial - Liège (ASEP-Liège)	476.529.920	FERNANDEZ Miguel	63.08.23-321.77		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	28	Association sportive de l'Enseignement provincial - Liège (ASEP-Liège)	476.529.920	CIALONE Thomas	81.02.26-283.70		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	28	Association sportive de l'Enseignement provincial - Liège (ASEP-Liège)	476.529.920	THANS-DEBRUGE Anne	65.10.17-206.40		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	28	Association sportive de l'Enseignement provincial - Liège (ASEP-Liège)	476.529.920	GAILLARD Sandrina	72.10.24-418.56		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	26/09/2019		Non rémunéré
2	28	Association sportive de l'Enseignement provincial - Liège (ASEP-Liège)	476.529.920	GERKENS Muriel	57.04.25-186.95		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019	14/06/2019	Non rémunéré
2	29	Conseil des Pouvoirs Organisateurs de l'Enseignement officiel neutre subventionné - Enseignement organisé par les Provinces, les Communes et la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale (CPEONS)	415.394.085	BRODURE-WILLAIN Muriel	69.02.03-052.60		PS	DP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	29	Conseil des Pouvoirs Organisateurs de l'Enseignement officiel neutre subventionné - Enseignement organisé par les Provinces, les Communes et la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale (CPEONS)	415.394.085	BRODURE-WILLAIN Muriel	69.02.03-052.60		PS	DP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	30	Pôle académique Liège-Luxembourg	563.971.361	ANZALONE Salvatore	68.09.04-077.33			Fonctionnaire	Administrateur	25/09/2014		Non rémunéré
2	30	Pôle académique Liège-Luxembourg	563.971.361	RENQUIN Marcel	58.12.26-169.62			Fonctionnaire	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	30	Pôle académique Liège-Luxembourg	563.971.361	LAPIERRE Annick	70.04.03-044.06			Fonctionnaire	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	30	Pôle académique Liège-Luxembourg	563.971.361	WILLEMS Chantal	62.12.21-210.61			Fonctionnaire	Représentant à l'AG	25/09/2014		Non rémunéré
2	30	Pôle académique Liège-Luxembourg	563.971.361	FIEVEZ Etienne	60.07.28-021.60			Fonctionnaire	Représentant à l'AG	25/09/2014		Non rémunéré
2	30	Pôle académique Liège-Luxembourg	563.971.361	DE ACETIS Rosa Alba	58.06.16-170.28			Fonctionnaire	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	30	Pôle académique Liège-Luxembourg	563.971.361	LUYMOEYEN William	60.04.30-195.96			Fonctionnaire	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	30	Pôle académique Liège-Luxembourg	563.971.361	HERMAN André	57.06.17-323.18			Fonctionnaire	Représentant à l'AG	25/09/2014		Non rémunéré
2	30	Pôle académique Liège-Luxembourg	563.971.361	SBILLE Henriette	57.09.11-126.28			Fonctionnaire	Représentant à l'AG	29/09/2016		Non rémunéré
2	30	Pôle académique Liège-Luxembourg	563.971.361	ANZALONE Salvatore	68.09.04-077.33			Fonctionnaire	Représentant à l'AG	25/09/2014		Non rémunéré
2	30	Pôle académique Liège-Luxembourg	563.971.361	BINET Monique	62.10.03-054.64			Fonctionnaire	Représentant suppléant à l'AG	25/09/2014		Non rémunéré
2	30	Pôle académique Liège-Luxembourg	563.971.361	FANIEL Anne	59.08.21-026.57			Fonctionnaire	Représentant suppléant à l'AG	25/09/2014		Non rémunéré
2	30	Pôle académique Liège-Luxembourg	563.971.361	LAUSBERG Patricia	64.09.22-140.25			Fonctionnaire	Représentant suppléant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	30	Pôle académique Liège-Luxembourg	563.971.361	GIVARD Anne-Marie	60.12.23-330.33			Fonctionnaire	Représentant suppléant à l'AG	25/09/2014		Non rémunéré
2	30	Pôle académique Liège-Luxembourg	563.971.361	KESTELYN Anne	59.03.29-010.89			Fonctionnaire	Représentant suppléant à l'AG	25/09/2014		Non rémunéré
2	30	Pôle académique Liège-Luxembourg	563.971.361	GILSON Brigitte	77.03.15-156.62			Fonctionnaire	Représentant suppléant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	30	Pôle académique Liège-Luxembourg	563.971.361	LAPIERRE Annick	70.04.03-044.06			Fonctionnaire	Représentant suppléant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	31	SynHERA	465.901.193	LAPIERRE Annick	70.04.03-044.06			Fonctionnaire	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré

**Relevé des mandats 2018-2024**

1	Sociétés intercommunales à participation provinciale.	Désignation par le Conseil provincial
2	Associations sans but lucratif (asbl).	Désignation par le Conseil provincial
3	Régie provinciale autonome.	Désignation par le Conseil provincial
4	Sociétés anonymes et Sociétés coopératives à responsabilité limitée.	Désignation par le Conseil provincial
5	Organisme de Financement de Pensions (OFF).	Désignation par le Conseil provincial
6	Sociétés anonymes de droit public et Organisme d'intérêt public.	Désignation par le Conseil provincial
7	Sociétés de logement de service public et Guichets du crédit social.	Désignation par le Conseil provincial
8	Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) et Fondations.	Désignation par le Conseil provincial
9	Comité provincial.	Désignation par le Collège provincial
10	Comités et Commissions non-Provinciaux.	Désignation par le Collège provincial

Réf	N°	Organisme	N° d'entreprise	NOM et Prénom	N° de Registre national	Relais	Parti	Titre	Mandat	Désignation par le CP	Démission	Rémunéré ?
2	31	SynHERA	465.901.193	NINANE Christian	57.01.20-077.42			Fonctionnaire	Représentant à l'AG	14/12/2017		Non rémunéré
2	32	Contrat de Rivière Dyle-Gette (CRDG)	817.922.707	KHUAT DUY Bruno	81.12.29-043.96			Fonctionnaire	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	32	Contrat de Rivière Dyle-Gette (CRDG)	817.922.707	COOLEN Grégory	81.11.10-117.03			Fonctionnaire	Représentant à l'AG suppléant	25/04/2019		Non rémunéré
2	33	Contrat de Rivière pour l'Amblève (CRA)	475.355.824	KHUAT DUY Bruno	81.12.29-043.96			Fonctionnaire	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	33	Contrat de Rivière pour l'Amblève (CRA)	475.355.824	COOLEN Grégory	81.11.10-117.03			Fonctionnaire	Représentant à l'AG suppléant	25/04/2019		Non rémunéré
2	34	Contrat de Rivière Meuse aval et affluents (CRMA)	826.929.552	KHUAT DUY Bruno	81.12.29-043.96			Fonctionnaire	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	34	Contrat de Rivière Meuse aval et affluents (CRMA)	826.929.552	COOLEN Grégory	81.11.10-117.03			Fonctionnaire	Représentant à l'AG suppléant	25/04/2019		Non rémunéré
2	35	Contrat de Rivière Ourthe	463.308.424	KHUAT DUY Bruno	81.12.29-043.96			Fonctionnaire	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	35	Contrat de Rivière Ourthe	463.308.424	COOLEN Grégory	81.11.10-117.03			Fonctionnaire	Représentant à l'AG suppléant	25/04/2019		Non rémunéré
2	36	Contrat de Rivière du Sous-Bassin Hydrographique de la Vesdre (CRV)	851.101.358	KHUAT DUY Bruno	81.12.29-043.96			Fonctionnaire	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	36	Contrat de Rivière du Sous-Bassin Hydrographique de la Vesdre (CRV)	851.101.358	COOLEN Grégory	81.11.10-117.03			Fonctionnaire	Représentant à l'AG suppléant	25/04/2019		Non rémunéré
2	37	Contrat de Rivière Moselle (CRM)	652.991.825	KHUAT DUY Bruno	81.12.29-043.96			Fonctionnaire	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	37	Contrat de Rivière Moselle (CRM)	652.991.825	COOLEN Grégory	81.11.10-117.03			Fonctionnaire	Représentant à l'AG suppléant	25/04/2019		Non rémunéré
2	38	Groupement d'Informations Géographiques (GIG)	680.512.210	GILLARD Luc	65.11.16-219.64		PS	DP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	38	Groupement d'Informations Géographiques (GIG)	680.512.210	DENIS André	67.11.30-243.50		MR	DP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	38	Groupement d'Informations Géographiques (GIG)	680.512.210	MARÉCHAL Michel	68.10.22-057.05			Fonctionnaire	Administrateur surnuméraire	25/04/2019		Non rémunéré
2	38	Groupement d'Informations Géographiques (GIG)	680.512.210	GILLARD Luc	65.11.16-219.64		PS	DP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	38	Groupement d'Informations Géographiques (GIG)	680.512.210	NYSSSEN Didier	66.01.30-007.01		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	38	Groupement d'Informations Géographiques (GIG)	680.512.210	DENIS André	67.11.30-243.50		MR	DP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	38	Groupement d'Informations Géographiques (GIG)	680.512.210	DUBOIS Guy	52.10.05-173.63		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	38	Groupement d'Informations Géographiques (GIG)	680.512.210	MAGNERY Marc	88.04.04-111.93		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	26/09/2019		Non rémunéré
2	38	Groupement d'Informations Géographiques (GIG)	680.512.210	NEUMANN Michel	98.07.04-177.64		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019	26/09/2019	Non rémunéré
2	39	Réseau belge francophone des Villes Santé de l'OMS (RBF)	821.074.415	NYSSSEN Didier	66.01.30-007.01		PS	CP	Administrateur	13/06/2019		Non rémunéré
2	39	Réseau belge francophone des Villes Santé de l'OMS (RBF)	821.074.415	NYSSSEN Didier	66.01.30-007.01		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
2	40	Centre Liégeois de Promotion de la Santé (CLPS)	466.373.624	ABAD-PERICK Myriam	58.06.08-312.29		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	40	Centre Liégeois de Promotion de la Santé (CLPS)	466.373.624	FIRQUET Katty	71.10.04-030.53		MR	DP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	40	Centre Liégeois de Promotion de la Santé (CLPS)	466.373.624	ABAD-PERICK Myriam	58.06.08-312.29		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	40	Centre Liégeois de Promotion de la Santé (CLPS)	466.373.624	GUCKEL Irwin	72.04.26-291.81		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	40	Centre Liégeois de Promotion de la Santé (CLPS)	466.373.624	FIRQUET Katty	71.10.04-030.53		MR	DP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	40	Centre Liégeois de Promotion de la Santé (CLPS)	466.373.624	LUX Valérie	73.09.07-122.03		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	40	Centre Liégeois de Promotion de la Santé (CLPS)	466.373.624	MARÉCHAL Nicole	57.11.30-030.53		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	41	Centre Verviétois de Promotion de la Santé (CVPS)	464.175.484	NYSSSEN Didier	66.01.30-007.01		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	41	Centre Verviétois de Promotion de la Santé (CVPS)	464.175.484	KLENKENBERG Claude	59.12.30-155.74		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	41	Centre Verviétois de Promotion de la Santé (CVPS)	464.175.484	NYSSSEN Didier	66.01.30-007.01		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	41	Centre Verviétois de Promotion de la Santé (CVPS)	464.175.484	DEGEY Maxime	83.10.15-075.27		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	41	Centre Verviétois de Promotion de la Santé (CVPS)	464.175.484	VANDEBERG Victoria	97.07.02-410.64		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	41	Centre Verviétois de Promotion de la Santé (CVPS)	464.175.484	EL HAJJAJI Hajib	81.12.21-235.47		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	26/09/2019		Non rémunéré
2	41	Centre Verviétois de Promotion de la Santé (CVPS)	464.175.484	FRANÇOIS Nathalie	71.04.18-064.42		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	26/09/2019		Non rémunéré
2	41	Centre Verviétois de Promotion de la Santé (CVPS)	464.175.484	FRANSSSEN Eva	50.12.19-212.61		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019	14/06/2019	Non rémunéré
2	41	Centre Verviétois de Promotion de la Santé (CVPS)	464.175.484	GERKENS Muriel	57.04.25-186.95		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019	14/06/2019	Non rémunéré

**Relevé des mandats 2018-2024**

1	Sociétés intercommunales à participation provinciale.	Désignation par le Conseil provincial
2	Associations sans but lucratif (asbl).	Désignation par le Conseil provincial
3	Régie provinciale autonome.	Désignation par le Conseil provincial
4	Sociétés anonymes et Sociétés coopératives à responsabilité limitée.	Désignation par le Conseil provincial
5	Organisme de Financement de Pensions (OFF).	Désignation par le Conseil provincial
6	Sociétés anonymes de droit public et Organisme d'intérêt public.	Désignation par le Conseil provincial
7	Sociétés de logement de service public et Guichets du crédit social.	Désignation par le Conseil provincial
8	Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) et Fondations.	Désignation par le Conseil provincial
9	Comité provincial.	Désignation par le Collège provincial
10	Comités et Commissions non-Provinciaux.	Désignation par le Collège provincial

Réf	N°	Organisme	N° d'entreprise	NOM et Prénom	N° de Registre national	Relais	Parti	Titre	Mandat	Désignation par le CP	Démission	Rémunéré ?
2	42	Centre Local de Promotion de la Santé Huy - Waremme (CLPS - HW)	466.859.218	HOUSIAUX Alexis	53.12.23-011.11		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	42	Centre Local de Promotion de la Santé Huy - Waremme (CLPS - HW)	466.859.218	FIRQUET Katty	71.10.04-030.53		MR	DP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	42	Centre Local de Promotion de la Santé Huy - Waremme (CLPS - HW)	466.859.218	MEUREAU Robert	56.10.25-127.78		PS	DP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	42	Centre Local de Promotion de la Santé Huy - Waremme (CLPS - HW)	466.859.218	HOUSIAUX Alexis	53.12.23-011.11		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	42	Centre Local de Promotion de la Santé Huy - Waremme (CLPS - HW)	466.859.218	FIRQUET Katty	71.10.04-030.53		MR	DP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	42	Centre Local de Promotion de la Santé Huy - Waremme (CLPS - HW)	466.859.218	HARTOG Pol	61.03.13-201.32		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	42	Centre Local de Promotion de la Santé Huy - Waremme (CLPS - HW)	466.859.218	GAILLARD Sandrina	72.10.24-418.56		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	43	SPMT-ARISTA (devient COHEZIO à partir du 1/01/2020)	410.623.764	HOUSIAUX Alexis	53.12.23-011.11		PS	CP	Administrateur	13/06/2019		Rémunéré
2	43	SPMT-ARISTA (devient COHEZIO à partir du 1/01/2020)	410.623.764	HOUSIAUX Alexis	53.12.23-011.11		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
2	43	SPMT-ARISTA (devient COHEZIO à partir du 1/01/2020)	410.623.764	DEFRANG-FIRKET Virginie	71.05.07-050.05		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
2	43	SPMT-ARISTA (devient COHEZIO à partir du 1/01/2020)	410.623.764	NEUMANN Michel	98.07.04-177.64		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
2	44	Centre de Réadaptation au Travail d'Abée-Scry (C.R.T.)	449.929.055	ABAD-PERICK Myriam	58.06.08-312.29		PS	CP	Administrateur	13/06/2019		Rémunéré
2	44	Centre de Réadaptation au Travail d'Abée-Scry (C.R.T.)	449.929.055	GRAINDORGE Isabelle	78.07.12-250.10		PS	CP	Administrateur	21/10/2019		Rémunéré
2	44	Centre de Réadaptation au Travail d'Abée-Scry (C.R.T.)	449.929.055	LÉONARD Laurent	74.11.27-165.74		PS	CP	Administrateur	13/06/2019	16/09/2019	Rémunéré
2	44	Centre de Réadaptation au Travail d'Abée-Scry (C.R.T.)	449.929.055	FIRQUET Katty	71.10.04-030.53		MR	DP	Administrateur	13/06/2019		Rémunéré
2	44	Centre de Réadaptation au Travail d'Abée-Scry (C.R.T.)	449.929.055	HARTOG Pol	61.03.13-201.32		MR	CP	Administrateur	13/06/2019		Rémunéré
2	44	Centre de Réadaptation au Travail d'Abée-Scry (C.R.T.)	449.929.055	GAILLARD Sandrina	72.10.24-418.56		ECOLO	CP	Administrateur	13/06/2019		Rémunéré
2	44	Centre de Réadaptation au Travail d'Abée-Scry (C.R.T.)	449.929.055	MAGNERY Marc	88.04.04-111.93		ECOLO	CP	Administrateur	26/09/2019		Rémunéré
2	44	Centre de Réadaptation au Travail d'Abée-Scry (C.R.T.)	449.929.055	MARÉCHAL Nicole	57.11.30-030.53		ECOLO	CP	Administrateur	13/06/2019	26/09/2019	Rémunéré
2	44	Centre de Réadaptation au Travail d'Abée-Scry (C.R.T.)	449.929.055	CRAEN Catharina	47.06.28-356.27		PTB	CP	Administrateur	13/06/2019		Rémunéré
2	44	Centre de Réadaptation au Travail d'Abée-Scry (C.R.T.)	449.929.055	LEJEUNE Luc	65.07.08-283.18		CDH	CP	Observateur au CA (avec voix consultative)	13/06/2019		Non rémunéré
2	44	Centre de Réadaptation au Travail d'Abée-Scry (C.R.T.)	449.929.055	GILLARD Luc	65.11.16-219.64		PS	DP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
2	44	Centre de Réadaptation au Travail d'Abée-Scry (C.R.T.)	449.929.055	MEUREAU Robert	56.10.25-127.78		PS	DP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
2	44	Centre de Réadaptation au Travail d'Abée-Scry (C.R.T.)	449.929.055	BRODURE-WILLAIN Muriel	69.02.03-052.60		PS	DP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
2	44	Centre de Réadaptation au Travail d'Abée-Scry (C.R.T.)	449.929.055	ABAD-PERICK Myriam	58.06.08-312.29		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
2	44	Centre de Réadaptation au Travail d'Abée-Scry (C.R.T.)	449.929.055	FIRQUET Katty	71.10.04-030.53		MR	DP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
2	44	Centre de Réadaptation au Travail d'Abée-Scry (C.R.T.)	449.929.055	DENIS André	67.11.30-243.50		MR	DP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
2	44	Centre de Réadaptation au Travail d'Abée-Scry (C.R.T.)	449.929.055	HARTOG Pol	61.03.13-201.32		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
2	44	Centre de Réadaptation au Travail d'Abée-Scry (C.R.T.)	449.929.055	GAILLARD Sandrina	72.10.24-418.56		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré

**Relevé des mandats 2018-2024**

1	Sociétés intercommunales à participation provinciale.	Désignation par le Conseil provincial
2	Associations sans but lucratif (asbl).	Désignation par le Conseil provincial
3	Régie provinciale autonome.	Désignation par le Conseil provincial
4	Sociétés anonymes et Sociétés coopératives à responsabilité limitée.	Désignation par le Conseil provincial
5	Organisme de Financement de Pensions (OFF).	Désignation par le Conseil provincial
6	Sociétés anonymes de droit public et Organisme d'intérêt public.	Désignation par le Conseil provincial
7	Sociétés de logement de service public et Guichets du crédit social.	Désignation par le Conseil provincial
8	Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) et Fondations.	Désignation par le Conseil provincial
9	Comité provincial.	Désignation par le Collège provincial
10	Comités et Commissions non-Provinciaux.	Désignation par le Collège provincial

Réf	N°	Organisme	N° d'entreprise	NOM et Prénom	N° de Registre national	Relais	Parti	Titre	Mandat	Désignation par le CP	Démission	Rémunéré ?
2	44	Centre de Réadaptation au Travail d'Abée-Scry (C.R.T.)	449.929.055	LEBEAU Caroline	78.04.26-388.13		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
2	44	Centre de Réadaptation au Travail d'Abée-Scry (C.R.T.)	449.929.055	MAGNERY Marc	88.04.04-111.93		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	26/09/2019		Non rémunéré
2	44	Centre de Réadaptation au Travail d'Abée-Scry (C.R.T.)	449.929.055	MARÉCHAL Nicole	57.11.30-030.53		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019	26/09/2019	Non rémunéré
2	44	Centre de Réadaptation au Travail d'Abée-Scry (C.R.T.)	449.929.055	CRAEN Catharina	47.06.28-356.27		PTB	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
2	44	Centre de Réadaptation au Travail d'Abée-Scry (C.R.T.)	449.929.055	LEJEUNE Luc	65.07.08-283.18		CDH	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
2	45	Fédération du Tourisme de la Province de Liège (F.T.P.L.)	402.398.857	MEUREAU Robert	56.10.25-127.78		PS	DP	Administrateur	31/01/2019		Rémunéré
2	45	Fédération du Tourisme de la Province de Liège (F.T.P.L.)	402.398.857	FERNANDEZ Miguel	63.08.23-321.77		PS	CP	Administrateur	31/01/2019		Rémunéré
2	45	Fédération du Tourisme de la Province de Liège (F.T.P.L.)	402.398.857	HOUSIAUX Alexis	53.12.23-011.11		PS	CP	Administrateur	31/01/2019		Rémunéré
2	45	Fédération du Tourisme de la Province de Liège (F.T.P.L.)	402.398.857	KLENKENBERG Claude	59.12.30-155.74		PS	CP	Administrateur	31/01/2019		Rémunéré
2	45	Fédération du Tourisme de la Province de Liège (F.T.P.L.)	402.398.857	LUX Valérie	73.09.07-122.03		MR	CP	Administrateur	31/01/2019		Rémunéré
2	45	Fédération du Tourisme de la Province de Liège (F.T.P.L.)	402.398.857	MEURENS Jean-Claude	52.10.17-151.16		MR	CP	Administrateur	31/01/2019		Rémunéré
2	45	Fédération du Tourisme de la Province de Liège (F.T.P.L.)	402.398.857	NANDRIN Sabine	69.04.27-260.19		MR	CP	Administrateur	31/01/2019		Rémunéré
2	45	Fédération du Tourisme de la Province de Liège (F.T.P.L.)	402.398.857	MOUKKAS Assia	78.12.07-468.74		ECOLO	CP	Administrateur	31/01/2019		Rémunéré
2	45	Fédération du Tourisme de la Province de Liège (F.T.P.L.)	402.398.857	NEUMANN Michel	98.07.04-177.64		ECOLO	CP	Administrateur	31/01/2019		Rémunéré
2	45	Fédération du Tourisme de la Province de Liège (F.T.P.L.)	402.398.857	NAVET Luc	56.11.30-349.04		PTB	CP	Administrateur	31/01/2019		Rémunéré
2	45	Fédération du Tourisme de la Province de Liège (F.T.P.L.)	402.398.857	MONVILLE Marie	78.06.03-200.32		CDH	CP	Administrateur	31/01/2019		Rémunéré
2	45	Fédération du Tourisme de la Province de Liège (F.T.P.L.)	402.398.857	MEUREAU Robert	56.10.25-127.78		PS	DP	Représentant à l'AG	31/01/2019		Non rémunéré
2	45	Fédération du Tourisme de la Province de Liège (F.T.P.L.)	402.398.857	COLOMBINI Deborah	81.04.26-176.94		PS	CP	Représentant à l'AG	31/01/2019		Non rémunéré
2	45	Fédération du Tourisme de la Province de Liège (F.T.P.L.)	402.398.857	FERNANDEZ Miguel	63.08.23-321.77		PS	CP	Représentant à l'AG	31/01/2019		Non rémunéré
2	45	Fédération du Tourisme de la Province de Liège (F.T.P.L.)	402.398.857	HOUSIAUX Alexis	53.12.23-011.11		PS	CP	Représentant à l'AG	31/01/2019		Non rémunéré
2	45	Fédération du Tourisme de la Province de Liège (F.T.P.L.)	402.398.857	KLENKENBERG Claude	59.12.30-155.74		PS	CP	Représentant à l'AG	31/01/2019		Non rémunéré
2	45	Fédération du Tourisme de la Province de Liège (F.T.P.L.)	402.398.857	JADOT Jean-Claude	58.01.03-185.77		MR	CP	Représentant à l'AG	31/01/2019		Non rémunéré
2	45	Fédération du Tourisme de la Province de Liège (F.T.P.L.)	402.398.857	LUX Valérie	73.09.07-122.03		MR	CP	Représentant à l'AG	31/01/2019		Non rémunéré
2	45	Fédération du Tourisme de la Province de Liège (F.T.P.L.)	402.398.857	MEURENS Jean-Claude	52.10.17-151.16		MR	CP	Représentant à l'AG	31/01/2019		Non rémunéré
2	45	Fédération du Tourisme de la Province de Liège (F.T.P.L.)	402.398.857	NANDRIN Sabine	69.04.27-260.19		MR	CP	Représentant à l'AG	31/01/2019		Non rémunéré
2	45	Fédération du Tourisme de la Province de Liège (F.T.P.L.)	402.398.857	THANS-DEBRUGE Anne	65.10.17-206.40		MR	CP	Représentant à l'AG	31/01/2019		Non rémunéré
2	45	Fédération du Tourisme de la Province de Liège (F.T.P.L.)	402.398.857	EL HAJJAJI Hajib	81.12.21-235.47		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	26/09/2019		Non rémunéré
2	45	Fédération du Tourisme de la Province de Liège (F.T.P.L.)	402.398.857	CHANSON Julie	90.10.02-494.48		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	31/01/2019	14/06/2019	Non rémunéré

**Relevé des mandats 2018-2024**

1	Sociétés intercommunales à participation provinciale.	Désignation par le Conseil provincial
2	Associations sans but lucratif (asbl).	Désignation par le Conseil provincial
3	Régie provinciale autonome.	Désignation par le Conseil provincial
4	Sociétés anonymes et Sociétés coopératives à responsabilité limitée.	Désignation par le Conseil provincial
5	Organisme de Financement de Pensions (OFF).	Désignation par le Conseil provincial
6	Sociétés anonymes de droit public et Organisme d'intérêt public.	Désignation par le Conseil provincial
7	Sociétés de logement de service public et Guichets du crédit social.	Désignation par le Conseil provincial
8	Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) et Fondations.	Désignation par le Conseil provincial
9	Comité provincial.	Désignation par le Collège provincial
10	Comités et Commissions non-Provinciaux.	Désignation par le Collège provincial

Réf	N°	Organisme	N° d'entreprise	NOM et Prénom	N° de Registre national	Relais	Parti	Titre	Mandat	Désignation par le CP	Démission	Rémunéré ?
2	45	Fédération du Tourisme de la Province de Liège (F.T.P.L.)	402.398.857	MOUKKAS Assia	78.12.07-468.74		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	31/01/2019		Non rémunéré
2	45	Fédération du Tourisme de la Province de Liège (F.T.P.L.)	402.398.857	NEUMANN Michel	98.07.04-177.64		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	31/01/2019		Non rémunéré
2	45	Fédération du Tourisme de la Province de Liège (F.T.P.L.)	402.398.857	SAMEDI Isabelle	79.06.30-108.14		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	31/01/2019		Non rémunéré
2	45	Fédération du Tourisme de la Province de Liège (F.T.P.L.)	402.398.857	NAVET Luc	56.11.30-349.04		PTB	CP	Représentant à l'AG	31/01/2019		Non rémunéré
2	45	Fédération du Tourisme de la Province de Liège (F.T.P.L.)	402.398.857	MONVILLE Marie	78.06.03-200.32		CDH	CP	Représentant à l'AG	31/01/2019		Non rémunéré
2	46	Association de gestion des Domaines Touristiques du Vallon de la Lembrée (D.T.V.L.)	421.281.985	FERNANDEZ Miguel	63.08.23-321.77		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	46	Association de gestion des Domaines Touristiques du Vallon de la Lembrée (D.T.V.L.)	421.281.985	JADOT Jean-Claude	58.01.03-185.77		MR	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	46	Association de gestion des Domaines Touristiques du Vallon de la Lembrée (D.T.V.L.)	421.281.985	MARÉCHAL Nicole	57.11.30-030.53		ECOLO	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	46	Association de gestion des Domaines Touristiques du Vallon de la Lembrée (D.T.V.L.)	421.281.985	FERNANDEZ Miguel	63.08.23-321.77		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	46	Association de gestion des Domaines Touristiques du Vallon de la Lembrée (D.T.V.L.)	421.281.985	JADOT Jean-Claude	58.01.03-185.77		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	46	Association de gestion des Domaines Touristiques du Vallon de la Lembrée (D.T.V.L.)	421.281.985	MARÉCHAL Nicole	57.11.30-030.53		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	47	Blegny-Mine	425.039.152	ABAD-PERICK Myriam	58.06.08-312.29		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	47	Blegny-Mine	425.039.152	NEVEN-JACOB Chantal	57.02.22-144.19		MR	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	47	Blegny-Mine	425.039.152	FRENAY Murielle	67.10.07-050.53		ECOLO	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	47	Blegny-Mine	425.039.152	ABAD-PERICK Myriam	58.06.08-312.29		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	47	Blegny-Mine	425.039.152	NEVEN-JACOB Chantal	57.02.22-144.19		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	47	Blegny-Mine	425.039.152	FRENAY Murielle	67.10.07-050.53		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	48	Commission de Gestion du Parc Naturel Hautes Fagnes - Eifel	408.102.358	OSSEMANN Alfred	63.03.27-145.01		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	48	Commission de Gestion du Parc Naturel Hautes Fagnes - Eifel	408.102.358	DERWAHL Yves	79.03.29-003.31		MR	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	48	Commission de Gestion du Parc Naturel Hautes Fagnes - Eifel	408.102.358	KLENKENBERG Claude	59.12.30-155.74		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	48	Commission de Gestion du Parc Naturel Hautes Fagnes - Eifel	408.102.358	NYSSSEN Didier	66.01.30-007.01		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	48	Commission de Gestion du Parc Naturel Hautes Fagnes - Eifel	408.102.358	OSSEMANN Alfred	63.03.27-145.01		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	48	Commission de Gestion du Parc Naturel Hautes Fagnes - Eifel	408.102.358	DEGEY Maxime	83.10.15-075.27		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	48	Commission de Gestion du Parc Naturel Hautes Fagnes - Eifel	408.102.358	DERWAHL Yves	79.03.29-003.31		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	48	Commission de Gestion du Parc Naturel Hautes Fagnes - Eifel	408.102.358	VANDEBERG Victoria	97.07.02-410.64		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	48	Commission de Gestion du Parc Naturel Hautes Fagnes - Eifel	408.102.358	HAUREGARD Catherine	70.11.04-042.27		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	48	Commission de Gestion du Parc Naturel Hautes Fagnes - Eifel	408.102.358	LACOMBLE Catherine	65.12.01-058.03		PTB	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	48	Commission de Gestion du Parc Naturel Hautes Fagnes - Eifel	408.102.358	BASTIN Astrid	90.06.15-392.23		CDH	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	49	Commission de Gestion du Parc Naturel Burdinale-Mehaigne	537.161.254	HOUSIAUX Alexis	53.12.23-011.11		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	49	Commission de Gestion du Parc Naturel Burdinale-Mehaigne	537.161.254	HARTOG Pol	61.03.13-201.32		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré

Relevé des mandats 2018-2024

1	Sociétés intercommunales à participation provinciale.	Désignation par le Conseil provincial
2	Associations sans but lucratif (asbl).	Désignation par le Conseil provincial
3	Régie provinciale autonome.	Désignation par le Conseil provincial
4	Sociétés anonymes et Sociétés coopératives à responsabilité limitée.	Désignation par le Conseil provincial
5	Organisme de Financement de Pensions (OFF).	Désignation par le Conseil provincial
6	Sociétés anonymes de droit public et Organisme d'intérêt public.	Désignation par le Conseil provincial
7	Sociétés de logement de service public et Guichets du crédit social.	Désignation par le Conseil provincial
8	Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) et Fondations.	Désignation par le Conseil provincial
9	Comité provincial.	Désignation par le Collège provincial
10	Comités et Commissions non-Provinciaux.	Désignation par le Collège provincial

Réf	N°	Organisme	N° d'entreprise	NOM et Prénom	N° de Registre national	Relais	Parti	Titre	Mandat	Désignation par le CP	Démission	Rémunéré ?
2	79	Agence du Tourisme des Cantons de l'Est (A.T.C.E.)	715.454.578	OSSEMANN Alfred	63.03.27-145.01		PS	CP	Représentant à l'AG (avec voix consultative)	12/12/2019		Non rémunéré
2	51	Agence Immobilière Sociale Liège Logement (AIS Liège Logement)	452.848.557	FERNANDEZ Miguel	63.08.23-321.77		PS	CP	Administrateur	23/05/2019		Non rémunéré
2	51	Agence Immobilière Sociale Liège Logement (AIS Liège Logement)	452.848.557	FERNANDEZ Miguel	63.08.23-321.77		PS	CP	Représentant à l'AG	23/05/2019		Non rémunéré
2	51	Agence Immobilière Sociale Liège Logement (AIS Liège Logement)	452.848.557	LUX Valérie	73.09.07-122.03		MR	CP	Représentant à l'AG	23/05/2019		Non rémunéré
2	52	Association des Provinces wallonnes (APW)	445.141.611	GILLARD Luc	65.11.16-219.64		PS	DP	Administrateur	27/03/2019		Non rémunéré
2	52	Association des Provinces wallonnes (APW)	445.141.611	MEUREAU Robert	56.10.25-127.78		PS	DP	Administrateur	27/03/2019		Non rémunéré
2	52	Association des Provinces wallonnes (APW)	445.141.611	FIRQUET Katty	71.10.04-030.53		MR	DP	Administrateur	27/03/2019		Non rémunéré
2	52	Association des Provinces wallonnes (APW)	445.141.611	DENIS André	67.11.30-243.50		MR	DP	Administrateur	27/03/2019		Non rémunéré
2	52	Association des Provinces wallonnes (APW)	445.141.611	MARÉCHAL Nicole	57.11.30-030.53		ECOLO	CP	Administrateur	27/03/2019		Rémunéré
2	52	Association des Provinces wallonnes (APW)	445.141.611	RASSAA Rafik	80.04.19-357.05		PTB	CP	Administrateur	27/03/2019		Rémunéré
2	52	Association des Provinces wallonnes (APW)	445.141.611	GILLARD Luc	65.11.16-219.64		PS	DP	Représentant à l'AG	20/12/2018		Non rémunéré
2	52	Association des Provinces wallonnes (APW)	445.141.611	MEUREAU Robert	56.10.25-127.78		PS	DP	Représentant à l'AG	20/12/2018		Non rémunéré
2	52	Association des Provinces wallonnes (APW)	445.141.611	BRODURE-WILLAIN Muriel	69.02.03-052.60		PS	DP	Représentant à l'AG	20/12/2018		Non rémunéré
2	52	Association des Provinces wallonnes (APW)	445.141.611	LOMBA Eric	69.03.09-027.09		PS	CP	Représentant à l'AG	20/12/2018		Rémunéré
2	52	Association des Provinces wallonnes (APW)	445.141.611	OSSEMANN Alfred	63.03.27-145.01		PS	CP	Représentant à l'AG	20/12/2018		Rémunéré
2	52	Association des Provinces wallonnes (APW)	445.141.611	FIRQUET Katty	71.10.04-030.53		MR	DP	Représentant à l'AG	20/12/2018		Non rémunéré
2	52	Association des Provinces wallonnes (APW)	445.141.611	DENIS André	67.11.30-243.50		MR	DP	Représentant à l'AG	20/12/2018		Non rémunéré
2	52	Association des Provinces wallonnes (APW)	445.141.611	JADOT Jean-Claude	58.01.03-185.77			Président du	Représentant à l'AG	20/12/2018		Rémunéré
2	52	Association des Provinces wallonnes (APW)	445.141.611	DEFRANG-FIRKET Virginie	71.05.07-050.05		MR	CP	Représentant à l'AG	20/12/2018		Rémunéré
2	52	Association des Provinces wallonnes (APW)	445.141.611	DUBOIS Guy	52.10.05-173.63		MR	CP	Représentant à l'AG	20/12/2018		Rémunéré
2	52	Association des Provinces wallonnes (APW)	445.141.611	MARÉCHAL Nicole	57.11.30-030.53		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	20/12/2018		Rémunéré
2	52	Association des Provinces wallonnes (APW)	445.141.611	RASSAA Rafik	80.04.19-357.05		PTB	CP	Représentant à l'AG	20/12/2018		Rémunéré
2	53	Cultur'Ama (Centre culturel d'Amay)	414.839.997	HOUSIAUX Alexis	53.12.23-011.11		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	53	Cultur'Ama (Centre culturel d'Amay)	414.839.997	HARTOG Pol	61.03.13-201.32		MR	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	53	Cultur'Ama (Centre culturel d'Amay)	414.839.997	HOUSIAUX Alexis	53.12.23-011.11		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	53	Cultur'Ama (Centre culturel d'Amay)	414.839.997	HARTOG Pol	61.03.13-201.32		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	54	Centre culturel de Marchin	428.413.762	LOMBA Eric	69.03.09-027.09		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	54	Centre culturel de Marchin	428.413.762	HARTOG Pol	61.03.13-201.32		MR	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	54	Centre culturel de Marchin	428.413.762	LOMBA Eric	69.03.09-027.09		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	54	Centre culturel de Marchin	428.413.762	HARTOG Pol	61.03.13-201.32		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	55	Centre culturel de Wanze	435.242.958	HOUSIAUX Alexis	53.12.23-011.11		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	55	Centre culturel de Wanze	435.242.958	DUBOIS Guy	52.10.05-173.63		MR	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	55	Centre culturel de Wanze	435.242.958	HOUSIAUX Alexis	53.12.23-011.11		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	55	Centre culturel de Wanze	435.242.958	DUBOIS Guy	52.10.05-173.63		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	56	Centre culturel d'Engis	418.529.462	HOUSIAUX Alexis	53.12.23-011.11		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	56	Centre culturel d'Engis	418.529.462	DEFRANG-FIRKET Virginie	71.05.07-050.05		MR	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	56	Centre culturel d'Engis	418.529.462	HOUSIAUX Alexis	53.12.23-011.11		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	56	Centre culturel d'Engis	418.529.462	DEFRANG-FIRKET Virginie	71.05.07-050.05		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	57	Centre culturel de l'Arrondissement de Huy (CCAH)	441.341.981	LOMBA Eric	69.03.09-027.09		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	57	Centre culturel de l'Arrondissement de Huy (CCAH)	441.341.981	JADOT Jean-Claude	58.01.03-185.77		MR	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	57	Centre culturel de l'Arrondissement de Huy (CCAH)	441.341.981	LOMBA Eric	69.03.09-027.09		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	57	Centre culturel de l'Arrondissement de Huy (CCAH)	441.341.981	JADOT Jean-Claude	58.01.03-185.77		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	58	Centre culturel de Soumagne	412.650.074	CAPPA Serge	50.12.05-159.49		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	58	Centre culturel de Soumagne	412.650.074	NEVEN-JACOB Chantal	57.02.22-144.19		MR	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	58	Centre culturel de Soumagne	412.650.074	CAPPA Serge	50.12.05-159.49		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	58	Centre culturel de Soumagne	412.650.074	NEVEN-JACOB Chantal	57.02.22-144.19		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	59	Foyer Culturel Henri Simon	443.211.410	CAPPA Serge	50.12.05-159.49		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	59	Foyer Culturel Henri Simon	443.211.410	NANDRIN Sabine	69.04.27-260.19		MR	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	59	Foyer Culturel Henri Simon	443.211.410	CAPPA Serge	50.12.05-159.49		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	59	Foyer Culturel Henri Simon	443.211.410	NANDRIN Sabine	69.04.27-260.19		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré

**Relevé des mandats 2018-2024**

1	Sociétés intercommunales à participation provinciale.	Désignation par le Conseil provincial
2	Associations sans but lucratif (asbl).	Désignation par le Conseil provincial
3	Régie provinciale autonome.	Désignation par le Conseil provincial
4	Sociétés anonymes et Sociétés coopératives à responsabilité limitée.	Désignation par le Conseil provincial
5	Organisme de Financement de Pensions (OFF).	Désignation par le Conseil provincial
6	Sociétés anonymes de droit public et Organisme d'intérêt public.	Désignation par le Conseil provincial
7	Sociétés de logement de service public et Guichets du crédit social.	Désignation par le Conseil provincial
8	Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) et Fondations.	Désignation par le Conseil provincial
9	Comité provincial.	Désignation par le Collège provincial
10	Comités et Commissions non-Provinciaux.	Désignation par le Collège provincial

Réf	N°	Organisme	N° d'entreprise	NOM et Prénom	N° de Registre national	Relais	Parti	Titre	Mandat	Désignation par le CP	Démission	Rémunéré ?
2	60	Centre culturel Ourthe et Meuse	453.997.909	BAGCI Mustafa	73.08.29-327.04		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	60	Centre culturel Ourthe et Meuse	453.997.909	THANS-DEBRUGE Anne	65.10.17-206.40		MR	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	60	Centre culturel Ourthe et Meuse	453.997.909	BAGCI Mustafa	73.08.29-327.04		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	60	Centre culturel Ourthe et Meuse	453.997.909	THANS-DEBRUGE Anne	65.10.17-206.40		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	61	Centre culturel de Chênee	414.503.764	FERNANDEZ Miquel	63.08.23-321.77		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	61	Centre culturel de Chênee	414.503.764	THANS-DEBRUGE Anne	65.10.17-206.40		MR	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	61	Centre culturel de Chênee	414.503.764	FERNANDEZ Miquel	63.08.23-321.77		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	61	Centre culturel de Chênee	414.503.764	THANS-DEBRUGE Anne	65.10.17-206.40		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	62	Foyer Culturel de Jupille Wandre (F.C.J.W.)	421.241.997	LÉONARD Roland	65.07.25-077.05		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	62	Foyer Culturel de Jupille Wandre (F.C.J.W.)	421.241.997	LUX Valérie	73.09.07-122.03		MR	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	62	Foyer Culturel de Jupille Wandre (F.C.J.W.)	421.241.997	LÉONARD Roland	65.07.25-077.05		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	62	Foyer Culturel de Jupille Wandre (F.C.J.W.)	421.241.997	LUX Valérie	73.09.07-122.03		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	63	Les Chiroux, Centre culturel de Liège	412.484.679	DECERF Alain	58.09.15-313.33		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	63	Les Chiroux, Centre culturel de Liège	412.484.679	LUX Valérie	73.09.07-122.03		MR	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	63	Les Chiroux, Centre culturel de Liège	412.484.679	DECERF Alain	58.09.15-313.33		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	63	Les Chiroux, Centre culturel de Liège	412.484.679	LUX Valérie	73.09.07-122.03		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	64	Centre culturel d'Ans (CCA)	433.363.930	COLOMBINI Deborah	81.04.26-176.94		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	64	Centre culturel d'Ans (CCA)	433.363.930	COLOMBINI Deborah	81.04.26-176.94		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	65	Centre culturel de Flémalle (CCF)	411.954.248	COLOMBINI Deborah	81.04.26-176.94		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	65	Centre culturel de Flémalle (CCF)	411.954.248	CIALONE Thomas	81.02.26-283.70		MR	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	65	Centre culturel de Flémalle (CCF)	411.954.248	COLOMBINI Deborah	81.04.26-176.94		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	65	Centre culturel de Flémalle (CCF)	411.954.248	CIALONE Thomas	81.02.26-283.70		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	66	Centre culturel communal de Seraing	413.893.654	BAGCI Mustafa	73.08.29-327.04		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	66	Centre culturel communal de Seraing	413.893.654	DEFRANG-FIRKET Virginie	71.05.07-050.05		MR	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	66	Centre culturel communal de Seraing	413.893.654	BAGCI Mustafa	73.08.29-327.04		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	66	Centre culturel communal de Seraing	413.893.654	DEFRANG-FIRKET Virginie	71.05.07-050.05		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	67	Centre culturel de Herstal	898.395.687	GUCKEL Irwin	72.04.26-291.81		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	67	Centre culturel de Herstal	898.395.687	NEVEN-JACOB Chantal	57.02.22-144.19		MR	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	67	Centre culturel de Herstal	898.395.687	GUCKEL Irwin	72.04.26-291.81		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	67	Centre culturel de Herstal	898.395.687	NEVEN-JACOB Chantal	57.02.22-144.19		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	68	Centre culturel de Dison	418.459.582	KLENKENBERG Claude	59.12.30-155.74		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	68	Centre culturel de Dison	418.459.582	DEGEY Maxime	83.10.15-075.27		MR	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	68	Centre culturel de Dison	418.459.582	KLENKENBERG Claude	59.12.30-155.74		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	68	Centre culturel de Dison	418.459.582	DEGEY Maxime	83.10.15-075.27		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	69	Centre culturel de Welkenraedt	433.425.989	KLENKENBERG Claude	59.12.30-155.74		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	69	Centre culturel de Welkenraedt	433.425.989	MEURENS Jean-Claude	52.10.17-151.16		MR	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	69	Centre culturel de Welkenraedt	433.425.989	KLENKENBERG Claude	59.12.30-155.74		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	69	Centre culturel de Welkenraedt	433.425.989	MEURENS Jean-Claude	52.10.17-151.16		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	70	Centre Culturel de Theux	477.907.815	NYSSSEN Didier	66.01.30-007.01		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	70	Centre Culturel de Theux	477.907.815	NYSSSEN Didier	66.01.30-007.01		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	70	Centre Culturel de Theux	477.907.815	DEGEY Maxime	83.10.15-075.27		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	71	Centre culturel de Spa - Jalhay - Stoumont	448.084.075	NYSSSEN Didier	66.01.30-007.01		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	71	Centre culturel de Spa - Jalhay - Stoumont	448.084.075	VANDEBERG Victoria	97.07.02-410.64		MR	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	71	Centre culturel de Spa - Jalhay - Stoumont	448.084.075	NYSSSEN Didier	66.01.30-007.01		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	71	Centre culturel de Spa - Jalhay - Stoumont	448.084.075	VANDEBERG Victoria	97.07.02-410.64		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	72	Centre culturel de Stavelot - Trois-Ponts	464.190.233	NYSSSEN Didier	66.01.30-007.01		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	72	Centre culturel de Stavelot - Trois-Ponts	464.190.233	NEVEN-JACOB Chantal	57.02.22-144.19		MR	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	72	Centre culturel de Stavelot - Trois-Ponts	464.190.233	NYSSSEN Didier	66.01.30-007.01		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	72	Centre culturel de Stavelot - Trois-Ponts	464.190.233	NEVEN-JACOB Chantal	57.02.22-144.19		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	73	Centre culturel de Verviers (C.C.V.)	442.373.250	NYSSSEN Didier	66.01.30-007.01		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	73	Centre culturel de Verviers (C.C.V.)	442.373.250	NYSSSEN Didier	66.01.30-007.01		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	73	Centre culturel de Verviers (C.C.V.)	442.373.250	DEGEY Maxime	83.10.15-075.27		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	74	Centre culturel de Waremme	475.430.454	MEUREAU Robert	56.10.25-127.78		PS	DP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	74	Centre culturel de Waremme	475.430.454	DUBOIS Guy	52.10.05-173.63		MR	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	74	Centre culturel de Waremme	475.430.454	MEUREAU Robert	56.10.25-127.78		PS	DP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	74	Centre culturel de Waremme	475.430.454	DUBOIS Guy	52.10.05-173.63		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré

**Relevé des mandats 2018-2024**

1	Sociétés intercommunales à participation provinciale.	Désignation par le Conseil provincial
2	Associations sans but lucratif (asbl).	Désignation par le Conseil provincial
3	Régie provinciale autonome.	Désignation par le Conseil provincial
4	Sociétés anonymes et Sociétés coopératives à responsabilité limitée.	Désignation par le Conseil provincial
5	Organisme de Financement de Pensions (OFF).	Désignation par le Conseil provincial
6	Sociétés anonymes de droit public et Organisme d'intérêt public.	Désignation par le Conseil provincial
7	Sociétés de logement de service public et Guichets du crédit social.	Désignation par le Conseil provincial
8	Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) et Fondations.	Désignation par le Conseil provincial
9	Comité provincial.	Désignation par le Collège provincial
10	Comités et Commissions non-Provinciaux.	Désignation par le Collège provincial

Réf	N°	Organisme	N° d'entreprise	NOM et Prénom	N° de Registre national	Relais	Parti	Titre	Mandat	Désignation par le CP	Démission	Rémunéré ?
2	75	Centre culturel de Remicourt	480.114.465	MEUREAU Robert	56.10.25-127.78		PS	DP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	75	Centre culturel de Remicourt	480.114.465	DUBOIS Guy	52.10.05-173.63		MR	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	75	Centre culturel de Remicourt	480.114.465	MEUREAU Robert	56.10.25-127.78		PS	DP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	75	Centre culturel de Remicourt	480.114.465	DUBOIS Guy	52.10.05-173.63		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	76	Centre culturel de Braives-Burdinne (CCBB)	461.896.578	MEUREAU Robert	56.10.25-127.78		PS	DP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	76	Centre culturel de Braives-Burdinne (CCBB)	461.896.578	JADOT Jean-Claude	58.01.03-185.77		MR	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	76	Centre culturel de Braives-Burdinne (CCBB)	461.896.578	MEUREAU Robert	56.10.25-127.78		PS	DP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	76	Centre culturel de Braives-Burdinne (CCBB)	461.896.578	JADOT Jean-Claude	58.01.03-185.77		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	77	Centre culturel de Hannut	461.280.332	MEUREAU Robert	56.10.25-127.78		PS	DP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	77	Centre culturel de Hannut	461.280.332	JADOT Jean-Claude	58.01.03-185.77		MR	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	77	Centre culturel de Hannut	461.280.332	MEUREAU Robert	56.10.25-127.78		PS	DP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	77	Centre culturel de Hannut	461.280.332	JADOT Jean-Claude	58.01.03-185.77		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	78	Centre culturel de Saint-Georges-sur-Meuse	451.933.094	MEUREAU Robert	56.10.25-127.78		PS	DP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	78	Centre culturel de Saint-Georges-sur-Meuse	451.933.094	DUBOIS Guy	52.10.05-173.63		MR	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
2	78	Centre culturel de Saint-Georges-sur-Meuse	451.933.094	MEUREAU Robert	56.10.25-127.78		PS	DP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
2	78	Centre culturel de Saint-Georges-sur-Meuse	451.933.094	DUBOIS Guy	52.10.05-173.63		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
3	1	Régie provinciale autonome d'édition (Les Éditions de la Province de Liège)	553.643.930	COLOMBINI Deborah	81.04.26-176.94		PS	CP	Administrateur	25/03/2019		Non rémunéré
3	1	Régie provinciale autonome d'édition (Les Éditions de la Province de Liège)	553.643.930	GUCKEL Irwin	72.04.26-291.81		PS	CP	Administrateur	25/03/2019		Non rémunéré
3	1	Régie provinciale autonome d'édition (Les Éditions de la Province de Liège)	553.643.930	JADOT Jean-Claude	58.01.03-185.77		MR	CP	Administrateur	25/03/2019		Non rémunéré
3	1	Régie provinciale autonome d'édition (Les Éditions de la Province de Liège)	553.643.930	LUX Valérie	73.09.07-122.03		MR	CP	Administrateur	25/03/2019		Non rémunéré
3	1	Régie provinciale autonome d'édition (Les Éditions de la Province de Liège)	553.643.930	EL HAJJAJI Hajib	81.12.21-235.47		ECOLO	CP	Administrateur	26/09/2019		Non rémunéré
3	1	Régie provinciale autonome d'édition (Les Éditions de la Province de Liège)	553.643.930	CHANSON Julie	90.10.02-494.48		ECOLO	CP	Administrateur	25/03/2019	14/06/2019	Non rémunéré
3	1	Régie provinciale autonome d'édition (Les Éditions de la Province de Liège)	553.643.930	MARÉCHAL Nicole	57.11.30-030.53		ECOLO	CP	Administrateur	25/03/2019		Non rémunéré
3	1	Régie provinciale autonome d'édition (Les Éditions de la Province de Liège)	553.643.930	RASSAA Rafik	80.04.19-357.05		PTB	CP	Administrateur	25/03/2019		Non rémunéré
3	1	Régie provinciale autonome d'édition (Les Éditions de la Province de Liège)	553.643.930	MONVILLE Marie	78.06.03-200.32		CDH	CP	Observateur au CA (avec voix consultative)	25/03/2019		Non rémunéré
3	1	Régie provinciale autonome d'édition (Les Éditions de la Province de Liège)	553.643.930	DEMOLIN Maurice	42.07.11-047.69		/	/	Administrateur externe	25/03/2019		Non rémunéré
3	1	Régie provinciale autonome d'édition (Les Éditions de la Province de Liège)	553.643.930	MARAITE Louis	62.10.08-327.29		/	/	Administrateur externe	25/03/2019		Non rémunéré
3	1	Régie provinciale autonome d'édition (Les Éditions de la Province de Liège)	553.643.930	MESTREZ Julien	47.08.22-155.34		/	/	Administrateur externe	25/03/2019		Non rémunéré
3	1	Régie provinciale autonome d'édition (Les Éditions de la Province de Liège)	553.643.930	STEIN André	48.03.22-063.15		/	/	Administrateur externe	25/03/2019		Non rémunéré
3	1	Régie provinciale autonome d'édition (Les Éditions de la Province de Liège)	553.643.930	NYSSSEN Didier	66.01.30-007.01		PS	CP	Commissaire	25/03/2019		Non rémunéré
3	1	Régie provinciale autonome d'édition (Les Éditions de la Province de Liège)	553.643.930	DUBOIS Marion	93.01.12-374.62		MR	CP	Commissaire	25/03/2019	24/06/2019	Non rémunéré
3	1	Régie provinciale autonome d'édition (Les Éditions de la Province de Liège)	553.643.930	VANDEBERG Victoria	97.07.02-410.64		MR	CP	Commissaire	26/06/2019		Non rémunéré
3	1	Régie provinciale autonome d'édition (Les Éditions de la Province de Liège)	553.643.930	Société Leboutte, Mouhib & C° de Liège	/			Membre de l'Institut des réviseurs	Commissaire (pour les exercices comptables 2017-2018-2019)	23/11/2017		Rémunéré
4	1	Immobilier du Val Saint-Lambert (IMMOVAL)	447.414.973	DECERF Alain	58.09.15-313.33		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
4	1	Immobilier du Val Saint-Lambert (IMMOVAL)	447.414.973	BRODURE-WILLAIN Muriel	69.02.03-052.60		PS	DP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
4	1	Immobilier du Val Saint-Lambert (IMMOVAL)	447.414.973	DECERF Alain	58.09.15-313.33		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
4	1	Immobilier du Val Saint-Lambert (IMMOVAL)	447.414.973	CIALONE Thomas	81.02.26-283.70		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
4	1	Immobilier du Val Saint-Lambert (IMMOVAL)	447.414.973	LUX Valérie	73.09.07-122.03		MR	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré

**Relevé des mandats 2018-2024**

1	Sociétés intercommunales à participation provinciale.	Désignation par le Conseil provincial
2	Associations sans but lucratif (asbl).	Désignation par le Conseil provincial
3	Régie provinciale autonome.	Désignation par le Conseil provincial
4	Sociétés anonymes et Sociétés coopératives à responsabilité limitée.	Désignation par le Conseil provincial
5	Organisme de Financement de Pensions (OFF).	Désignation par le Conseil provincial
6	Sociétés anonymes de droit public et Organisme d'intérêt public.	Désignation par le Conseil provincial
7	Sociétés de logement de service public et Guichets du crédit social.	Désignation par le Conseil provincial
8	Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) et Fondations.	Désignation par le Conseil provincial
9	Comité provincial.	Désignation par le Collège provincial
10	Comités et Commissions non-Provinciaux.	Désignation par le Collège provincial

Réf	N°	Organisme	N° d'entreprise	NOM et Prénom	N° de Registre national	Relais	Parti	Titre	Mandat	Désignation par le CP	Démission	Rémunéré ?
4	1	Immobilière du Val Saint-Lambert (IMMOVAL)	447.414.973	GAILLARD Sandrina	72.10.24-418.56		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
4	2	Société de gestion du Bois Saint-Jean	873.377.112	DAERDEN Gaëlle	84.05.10-182.56		PS	/	Administrateur	13/06/2019		Non rémunéré
4	2	Société de gestion du Bois Saint-Jean	873.377.112	DAERDEN Gaëlle	84.05.10-182.56		PS	/	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
4	2	Société de gestion du Bois Saint-Jean	873.377.112	MEUREAU Robert	56.10.25-127.78		PS	DP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
4	2	Société de gestion du Bois Saint-Jean	873.377.112	CIALONE Thomas	81.02.26-283.70		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
4	2	Société de gestion du Bois Saint-Jean	873.377.112	VANDEBERG Victoria	97.07.02-410.64		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
4	2	Société de gestion du Bois Saint-Jean	873.377.112	VANDEBURIE Julien	80.06.23-389.61		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
4	3	Le Marché matinal de Liège	402.343.231	LÉONARD Roland	65.07.25-077.05		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
4	3	Le Marché matinal de Liège	402.343.231	DEGEY Maxime	83.10.15-075.27		MR	CP	Administrateur suppléant	25/04/2019		Non rémunéré
4	3	Le Marché matinal de Liège	402.343.231	LÉONARD Roland	65.07.25-077.05		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
4	3	Le Marché matinal de Liège	402.343.231	FERNANDEZ Miguel	63.08.23-321.77		PS	CP	Commissaire aux comptes	25/04/2019		Non rémunéré
4	4	LIÈGE EXPO	402.413.903	HOUSIAUX Alexis	53.12.23-011.11		PS	CP	Administrateur	13/06/2019		Rémunéré
4	4	LIÈGE EXPO	402.413.903	HOUSIAUX Alexis	53.12.23-011.11		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
4	5	Société Wallonne des Eaux (S.W.D.E.)	230.132.005	OSSEMANN Alfred	63.03.27-145.01		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
4	6	EthiasCo	402.370.054	GILLARD Luc	65.11.16-219.64		PS	DP	Membre du Comité consultatif	13/06/2019		Rémunéré
5	1	OGEO FUND	429.333.876	MEUREAU Robert	56.10.25-127.78		PS	DP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
6	1	Opérateur de Transport de Wallonie (O.T.W.)	242.069.339	OSSEMANN Alfred	63.03.27-145.01		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019		Non rémunéré
6	2	Le Circuit de Spa-Francorchamps	833.629.678	NYSSEN Didier	66.01.30-007.01		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
6	2	Le Circuit de Spa-Francorchamps	833.629.678	BAGCI Mustafa	73.08.29-327.04		PS	CP	Représentant à l'AG	25/04/2019	23/05/2019	Non rémunéré
6	3	KALEIDO - Centre pour le développement sain des enfants et des jeunes	563.636.613	OSSEMANN Alfred	63.03.27-145.01		PS	CP	Administrateur	28/02/2019		Non rémunéré
6	3	KALEIDO - Centre pour le développement sain des enfants et des jeunes	563.636.613	DERWAHL Yves	79.03.29-003.31		MR	CP	Administrateur suppléant	28/02/2019		Non rémunéré
7	3	Ourthe Ambève Logement	403.971.247	NANDRIN Sabine	69.04.27-260.19		MR	CP	Administrateur	13/06/2019		Rémunéré
7	3	Ourthe Ambève Logement	403.971.247	CAPPA Serge	50.12.05-159.49		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	3	Ourthe Ambève Logement	403.971.247	NANDRIN Sabine	69.04.27-260.19		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	3	Ourthe Ambève Logement	403.971.247	MARÉCHAL Nicole	57.11.30-030.53		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	4	Le Logis social de Liège	403.900.278	GEORGES Gérard	49.03.04-083.71		PS	/	Administrateur	28/02/2019	21/06/2019	Rémunéré
7	4	Le Logis social de Liège	403.900.278	KOCYÏGIT Omer			PS	Administrateur	13/06/2019			Rémunéré
7	4	Le Logis social de Liège	403.900.278	DECERF Alain	58.09.15-313.33		PS	CP	Représentant à l'AG	28/02/2019		Non rémunéré
7	4	Le Logis social de Liège	403.900.278	LÉONARD Roland	65.07.25-077.05		PS	CP	Représentant à l'AG	28/02/2019		Non rémunéré
7	4	Le Logis social de Liège	403.900.278	LUX Valérie	73.09.07-122.03		MR	CP	Représentant à l'AG	28/02/2019		Non rémunéré
7	4	Le Logis social de Liège	403.900.278	THANS-DEBRUGE Anne	65.10.17-206.40		MR	CP	Représentant à l'AG	28/02/2019		Non rémunéré
7	4	Le Logis social de Liège	403.900.278	GAILLARD Sandrina	72.10.24-418.56		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	28/02/2019		Non rémunéré
7	6	La Société de Logements du Plateau	404.395.770	COLOMBINI Deborah	81.04.26-176.94		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	6	La Société de Logements du Plateau	404.395.770	LUX Valérie	73.09.07-122.03		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	6	La Société de Logements du Plateau	404.395.770	HAUREGARD Catherine	70.11.04-042.27		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	7	La Maison des Hommes	403.964.715	GRAINDORGE Isabelle	78.07.12-250.10		PS	CP	Administrateur	21/10/2019		Rémunéré
7	7	La Maison des Hommes	403.964.715	LÉONARD Laurent	74.11.27-165.74		PS	CP	Administrateur	13/06/2019	16/09/2019	Rémunéré
7	7	La Maison des Hommes	403.964.715	BRODURE-WILLAIN Muriel	69.02.03-052.60		PS	DP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	7	La Maison des Hommes	403.964.715	GRAINDORGE Isabelle	78.07.12-250.10		PS	CP	Représentant à l'AG	21/10/2019		Non rémunéré
7	7	La Maison des Hommes	403.964.715	LÉONARD Laurent	74.11.27-165.74		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019	16/09/2019	Non rémunéré
7	7	La Maison des Hommes	403.964.715	DEFRANG-FIRKET Virginie	71.05.07-050.05		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	7	La Maison des Hommes	403.964.715	LUX Valérie	73.09.07-122.03		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	7	La Maison des Hommes	403.964.715	MAGNERY Marc	88.04.04-111.93		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	26/09/2019		Non rémunéré
7	7	La Maison des Hommes	403.964.715	HAUREGARD Catherine	70.11.04-042.27		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019	26/09/2019	Non rémunéré
7	8	Société du Logement de Grâce-Hollogne	406.050.512	COLOMBINI Deborah	81.04.26-176.94		PS	CP	Administrateur	13/06/2019		Rémunéré
7	8	Société du Logement de Grâce-Hollogne	406.050.512	COLOMBINI Deborah	81.04.26-176.94		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	8	Société du Logement de Grâce-Hollogne	406.050.512	GRAINDORGE Isabelle	78.07.12-250.10		PS	CP	Représentant à l'AG	21/10/2019		Non rémunéré
7	8	Société du Logement de Grâce-Hollogne	406.050.512	LÉONARD Laurent	74.11.27-165.74		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019	16/09/2019	Non rémunéré
7	8	Société du Logement de Grâce-Hollogne	406.050.512	CIALONE Thomas	81.02.26-283.70		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	8	Société du Logement de Grâce-Hollogne	406.050.512	NANDRIN Sabine	69.04.27-260.19		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	8	Société du Logement de Grâce-Hollogne	406.050.512	HAUREGARD Catherine	70.11.04-042.27		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	26/09/2019		Non rémunéré
7	8	Société du Logement de Grâce-Hollogne	406.050.512	SAMEDI Isabelle	79.06.30-108.14		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019	26/09/2019	Non rémunéré
7	9	Habitations sociales de Saint-Nicolas	403.978.670	CORGEZEN Birel	72.12.03-231.14		PS	/	Administrateur	13/06/2019		Rémunéré
7	9	Habitations sociales de Saint-Nicolas	403.978.670	COLOMBINI Deborah	81.04.26-176.94		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré

**Relevé des mandats 2018-2024**

1	Sociétés intercommunales à participation provinciale.	Désignation par le Conseil provincial
2	Associations sans but lucratif (asbl).	Désignation par le Conseil provincial
3	Régie provinciale autonome.	Désignation par le Conseil provincial
4	Sociétés anonymes et Sociétés coopératives à responsabilité limitée.	Désignation par le Conseil provincial
5	Organisme de Financement de Pensions (OFF).	Désignation par le Conseil provincial
6	Sociétés anonymes de droit public et Organisme d'intérêt public.	Désignation par le Conseil provincial
7	Sociétés de logement de service public et Guichets du crédit social.	Désignation par le Conseil provincial
8	Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) et Fondations.	Désignation par le Conseil provincial
9	Comité provincial.	Désignation par le Collège provincial
10	Comités et Commissions non-Provinciaux.	Désignation par le Collège provincial

Réf	N°	Organisme	N° d'entreprise	NOM et Prénom	N° de Registre national	Relais	Parti	Titre	Mandat	Désignation par le CP	Démission	Rémunéré ?
7	9	Habitations sociales de Saint-Nicolas	403.978.670	GRAINDORGE Isabelle	78.07.12-250.10		PS	CP	Représentant à l'AG	21/10/2019		Non rémunéré
7	9	Habitations sociales de Saint-Nicolas	403.978.670	LEONARD Laurent	74.11.27-165.74		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019	16/09/2019	Non rémunéré
7	9	Habitations sociales de Saint-Nicolas	403.978.670	CIALONE Thomas	81.02.26-283.70		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	9	Habitations sociales de Saint-Nicolas	403.978.670	LUX Valérie	73.09.07-122.03		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	9	Habitations sociales de Saint-Nicolas	403.978.670	MAGNERY Marc	88.04.04-111.93		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	26/09/2019		Non rémunéré
7	9	Habitations sociales de Saint-Nicolas	403.978.670	HAUREGARD Catherine	70.11.04-042.27		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019	26/09/2019	Non rémunéré
7	10	Terre et Foyer	402.436.568	CIALONE Thomas	81.02.26-283.70		MR	CP	Administrateur	13/06/2019		Rémunéré
7	10	Terre et Foyer	402.436.568	COLOMBINI Deborah	81.04.26-176.94		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	11	L'Habitation Jemeppienne	405.787.622	DEFRANG-FIRKET Virginie	71.05.07-050.05		MR	CP	Administrateur	13/06/2019		Rémunéré
7	11	L'Habitation Jemeppienne	405.787.622	BAGCI Mustafa	73.08.29-327.04		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	11	L'Habitation Jemeppienne	405.787.622	DECERF Alain	58.09.15-313.33		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	11	L'Habitation Jemeppienne	405.787.622	DEFRANG-FIRKET Virginie	71.05.07-050.05		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	11	L'Habitation Jemeppienne	405.787.622	LUX Valérie	73.09.07-122.03		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	11	L'Habitation Jemeppienne	405.787.622	LEBEAU Caroline	78.04.26-388.13		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	12	Le Home Ougréen	403.957.587	HOLZEMANN Christophe			PS	/	Administrateur	13/06/2019		Rémunéré
7	12	Le Home Ougréen	403.957.587	BAGCI Mustafa	73.08.29-327.04		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	12	Le Home Ougréen	403.957.587	DECERF Alain	58.09.15-313.33		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	12	Le Home Ougréen	403.957.587	CIALONE Thomas	81.02.26-283.70		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	12	Le Home Ougréen	403.957.587	DEFRANG-FIRKET Virginie	71.05.07-050.05		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	12	Le Home Ougréen	403.957.587	MOUKKAS Assia	78.12.07-468.74		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	13	La Maison Sérésienne	403.964.913	BAGCI Mustafa	73.08.29-327.04		PS	CP	Administrateur	13/06/2019		Rémunéré
7	13	La Maison Sérésienne	403.964.913	BAGCI Mustafa	73.08.29-327.04		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	13	La Maison Sérésienne	403.964.913	DECERF Alain	58.09.15-313.33		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	13	La Maison Sérésienne	403.964.913	CIALONE Thomas	81.02.26-283.70		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	13	La Maison Sérésienne	403.964.913	DEFRANG-FIRKET Virginie	71.05.07-050.05		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	13	La Maison Sérésienne	403.964.913	MOUKKAS Assia	78.12.07-468.74		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	14	Société Régionale du Logement de Herstal (S.R.L. HERSTAL)	404.426.652	NEVEN-JACOB Chantal	57.02.22-144.19		MR	CP	Administrateur	13/06/2019		Rémunéré
7	14	Société Régionale du Logement de Herstal (S.R.L. HERSTAL)	404.426.652	GUCKEL Irwin	72.04.26-291.81		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	14	Société Régionale du Logement de Herstal (S.R.L. HERSTAL)	404.426.652	NEVEN-JACOB Chantal	57.02.22-144.19		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	14	Société Régionale du Logement de Herstal (S.R.L. HERSTAL)	404.426.652	FRANÇOIS Nathalie	71.04.18-064.42		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	26/09/2019		Non rémunéré
7	14	Société Régionale du Logement de Herstal (S.R.L. HERSTAL)	404.426.652	FRENAY Murielle	67.10.07-050.53		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019	26/09/2019	Non rémunéré
7	16	La Régionale Visétoise d'Habitations	403.901.466	GUCKEL Irwin	72.04.26-291.81		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	16	La Régionale Visétoise d'Habitations	403.901.466	NEVEN-JACOB Chantal	57.02.22-144.19		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	16	La Régionale Visétoise d'Habitations	403.901.466	FRANÇOIS Nathalie	71.04.18-064.42		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	26/09/2019		Non rémunéré
7	16	La Régionale Visétoise d'Habitations	403.901.466	MOUKKAS Assia	78.12.07-468.74		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019	26/09/2019	Non rémunéré
7	19	Crédit Social Logement (C.S.L.)	202.268.754	NYSSSEN Didier	66.01.30-007.01		PS	CP	Administrateur	13/06/2019		Rémunéré
7	19	Crédit Social Logement (C.S.L.)	202.268.754	KLENKENBERG Claude	59.12.30-155.74		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	19	Crédit Social Logement (C.S.L.)	202.268.754	NYSSSEN Didier	66.01.30-007.01		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	19	Crédit Social Logement (C.S.L.)	202.268.754	DEGEY Maxime	83.10.15-075.27		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	19	Crédit Social Logement (C.S.L.)	202.268.754	VANDEBERG Victoria	97.07.02-410.64		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	19	Crédit Social Logement (C.S.L.)	202.268.754	MAGNERY Marc	88.04.04-111.93		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	26/09/2019		Non rémunéré
7	19	Crédit Social Logement (C.S.L.)	202.268.754	NEUMANN Michel	98.07.04-177.64		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019	26/09/2019	Non rémunéré
7	20	Le Foyer Malmédien	402.334.026	NYSSSEN Didier	66.01.30-007.01		PS	CP	Administrateur	13/06/2019		Rémunéré
7	20	Le Foyer Malmédien	402.334.026	KLENKENBERG Claude	59.12.30-155.74		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	20	Le Foyer Malmédien	402.334.026	NYSSSEN Didier	66.01.30-007.01		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	20	Le Foyer Malmédien	402.334.026	DERWAHL Yves	79.03.29-003.31		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	20	Le Foyer Malmédien	402.334.026	MEURENS Jean-Claude	52.10.17-151.16		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	20	Le Foyer Malmédien	402.334.026	EL HAJJAJI Hajib	81.12.21-235.47		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	26/09/2019		Non rémunéré
7	20	Le Foyer Malmédien	402.334.026	NEUMANN Michel	98.07.04-177.64		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019	26/09/2019	Non rémunéré
7	21	Logivesdre	402.298.986	NYSSSEN Didier	66.01.30-007.01		PS	CP	Administrateur	13/06/2019		Rémunéré
7	21	Logivesdre	402.298.986	NYSSSEN Didier	66.01.30-007.01		PS	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré

**Relevé des mandats 2018-2024**

1	Sociétés intercommunales à participation provinciale.	Désignation par le Conseil provincial
2	Associations sans but lucratif (asbl).	Désignation par le Conseil provincial
3	Régie provinciale autonome.	Désignation par le Conseil provincial
4	Sociétés anonymes et Sociétés coopératives à responsabilité limitée.	Désignation par le Conseil provincial
5	Organisme de Financement de Pensions (OFF).	Désignation par le Conseil provincial
6	Sociétés anonymes de droit public et Organisme d'intérêt public.	Désignation par le Conseil provincial
7	Sociétés de logement de service public et Guichets du crédit social.	Désignation par le Conseil provincial
8	Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) et Fondations.	Désignation par le Conseil provincial
9	Comité provincial.	Désignation par le Collège provincial
10	Comités et Commissions non-Provinciaux.	Désignation par le Collège provincial

Réf	N°	Organisme	N° d'entreprise	NOM et Prénom	N° de Registre national	Relais	Parti	Titre	Mandat	Désignation par le CP	Démission	Rémunéré ?
7	21	Loqivesdre	402.298.986	VANDEBERG Victoria	97.07.02-410.64		MR	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019		Non rémunéré
7	21	Loqivesdre	402.298.986	MAGNERY Marc	88.04.04-111.93		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	26/09/2019		Non rémunéré
7	21	Loqivesdre	402.298.986	NEUMANN Michel	98.07.04-177.64		ECOLO	CP	Représentant à l'AG	13/06/2019	26/09/2019	Non rémunéré
8	1	Euregio Meuse-Rhin		GILLARD Luc	65.11.16-219.64		PS	DP	Représentant au Comité directeur	25/03/2019		Non rémunéré
8	1	Euregio Meuse-Rhin		GILLARD Luc	65.11.16-219.64		PS	DP	Représentant à l'Assemblée	25/03/2019		Non rémunéré
8	1	Euregio Meuse-Rhin		DENIS André	67.11.30-243.50		MR	DP	Représentant à l'Assemblée	25/03/2019		Non rémunéré
8	1	Euregio Meuse-Rhin		NEUMANN Michel	98.07.04-177.64		ECOLO	CP	Représentant à l'Assemblée	25/03/2019		Non rémunéré
8	2	Fondation TADAM pour la prise en charge médicale des troubles liés aux substances psycho-actives et pour le soutien de la recherche en matière de traitement assisté par diacétylmorphine	809.861.710	BAGCI Mustafa	73.08.29-327.04		PS	CP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
8	2	Fondation TADAM pour la prise en charge médicale des troubles liés aux substances psycho-actives et pour le soutien de la recherche en matière de traitement assisté par diacétylmorphine	809.861.710	FIRQUET Katty	71.10.04-030.53		MR	DP	Administrateur	25/04/2019		Non rémunéré
8	3	Fondation Conférence mondiale des Humanités - Liège 2017	658.931.886	POURVEUR Bernard	71.03.16-053.09			Fonctionnaire	Président	9/06/2016		Non rémunéré
8	3	Fondation Conférence mondiale des Humanités - Liège 2017	658.931.886	POURVEUR Bernard	71.03.16-053.09			Fonctionnaire	Administrateur	9/06/2016		Non rémunéré
8	3	Fondation Conférence mondiale des Humanités - Liège 2017	658.931.886	BURTON Jean-Pierre	51.09.03-015.59			Fonctionnaire	Administrateur	9/06/2016		Non rémunéré
8	3	Fondation Conférence mondiale des Humanités - Liège 2017	658.931.886	COPPÉ Michel	65.09.19-045.37			Fonctionnaire	Administrateur	9/06/2016		Non rémunéré
8	3	Fondation Conférence mondiale des Humanités - Liège 2017	658.931.886	PETRY Christian	54.01.22-275.12			Fonctionnaire	Secrétaire-Trésorier	9/06/2016		Non rémunéré
9	1	Comité de gestion des prêts d'études de la Province		BAGCI Mustafa	73.08.29-327.04		PS	CP	Administrateur	23/05/2019		Non rémunéré
9	1	Comité de gestion des prêts d'études de la Province		HOUSIAUX Alexis	53.12.23-011.11		PS	CP	Administrateur	23/05/2019		Non rémunéré
9	1	Comité de gestion des prêts d'études de la Province		DUBOIS Guy	52.10.05-173.63		MR	CP	Administrateur	23/05/2019		Non rémunéré
9	1	Comité de gestion des prêts d'études de la Province		NANDRIN Sabine	69.04.27-260.19		MR	CP	Administrateur	23/05/2019		Non rémunéré
9	1	Comité de gestion des prêts d'études de la Province		FRENAY Murielle	67.10.07-050.53		ECOLO	CP	Administrateur	19/09/2019		Non rémunéré
9	1	Comité de gestion des prêts d'études de la Province		GAILLARD Sandrina	72.10.24-418.56		ECOLO	CP	Administrateur	23/05/2019		Non rémunéré
9	1	Comité de gestion des prêts d'études de la Province		GERKENS Muriel	57.04.25-186.95		ECOLO	CP	Administrateur	23/05/2019	14/06/2019	Non rémunéré
9	1	Comité de gestion des prêts d'études de la Province		DELREZ Marc	63.03.03-353.28		PTB	CP	Administrateur	23/05/2019		Non rémunéré
9	1	Comité de gestion des prêts d'études de la Province		ERNST Serge	66.11.18-295.46		CDH	CP	Administrateur	23/05/2019		Non rémunéré

	Janvier 2019	février 2019	mars 2019	avril 2019	mai 2019	Juin 2019	Juillet 2019	août 2019	septembre 2019	octobre 2019	novembre 2019	décembre 2019	Année 2019
Conseil provincial	1	1	2	1	1	2	0	0	2	4	1	1	16
Bureau du Conseil provincial	1	2	2	2	1	4	0	0	4	1	1	1	19
<b>1<sup>ère</sup> Commission</b> Culture – Jeunesse – Relations avec les territoires, les villes et les communes – Sécurité civile – Mobilité – Relations internationales et institutionnelles – Fonds européens – Transition numérique	1	1	1	1	1	2	0	0	1	1	1	1	11
<b>2<sup>ème</sup> Commission</b> Santé – Établissements hospitaliers – Affaires sociales – Enseignement spécialisé – ASBL Centre de réadaptation au travail – Sports – Communication et information – Budget	1	1	1	1	1	2	0	0	1	2	1	1	12
<b>3<sup>ème</sup> Commission</b> Tourisme – Finances – Administration générale – Logement – Personnel non-enseignant – Économie	1	1	1	1	1	2	0	0	1	2	1	1	12
<b>4<sup>ème</sup> Commission</b> Transition écologique et alimentation : Agriculture - Ruralité - Environnement - Laboratoires – Infrastructures	1	1	1	1	1	2	0	0	1	1	1	1	11
<b>5<sup>ème</sup> Commission</b> Enseignement – Formation – Personnel enseignant subventionné et assimilé	1	1	1	1	1	2	0	0	1	1	1	1	11
Journée d'étude du Conseil provincial	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1

Fonction	Parti	Nom - Prénom	janv-19			févr-19			mars-19			avr-19			mai-19			juin-19			sept-19			oct-19			nov-19			déc-19			TOTAL 2019				Taux de présence				
			B.	Com.	Conseil	B.	Com.	Conseil	B.	Com.	Journée d'étude	Conseil	B.	Com.	Conseil	B.	Com.	Conseil	B.	Com.	Conseil	B.	Com.	Conseil	B.	Com.	Conseil	B.	Com.	Conseil	Bureau	Com.	Journée d'étude	Conseil	Bureau	Com.	Journée d'étude	Conseil			
Député provincial - Président	PS	GILLARD Luc	/	/	1	/	/	1	/	/	1	2	/	/	1	/	/	2	/	/	2	/	/	4	/	/	1	/	/	1	/	/	1	16	/	/	100%	100%			
Députée provinciale Vice-présidente	MR	FIRQUET Katty	/	/	1	/	/	1	/	/	1	2	/	/	1	/	/	2	/	/	2	/	/	4	/	/	1	/	/	1	/	/	1	16	/	/	100%	100%			
Député provincial	PS	MEUREAU Robert	/	/	1	/	/	0	/	/	0	2	/	/	1	/	/	1	/	/	2	/	/	4	/	/	1	/	/	1	/	/	0	14	/	/	0%	88%			
Député provincial	MR	DENIS André	/	/	1	/	/	1	/	/	1	2	/	/	1	/	/	2	/	/	2	/	/	4	/	/	1	/	/	1	/	/	1	16	/	/	100%	100%			
Députée provinciale	PS	BRODURE-WILLAIN Muriel	/	/	1	/	/	1	/	/	1	2	/	/	1	/	/	2	/	/	2	/	/	4	/	/	1	/	/	1	/	/	1	16	/	/	100%	100%			
Président du Conseil	MR	JADOT Jean-Claude	1	/	1	2	/	1	2	/	1	2	2	/	1	1	/	1	3	/	2	4	/	2	1	/	4	1	/	1	1	/	1	18	/	1	16	95%	/	100%	100%
1 <sup>ère</sup> Vice-présidente du Conseil	PS	ABAD-PERICK Myriam	0	2	1	1	2	1	1	1	0	2	1	2	1	0	0	0	2	4	2	2	1	2	1	0	3	0	0	0	0	0	0	8	12	0	12	100%	100%	0%	100%
2 <sup>ème</sup> Vice-président du Conseil	MR	MEURENS Jean-Claude	1	1	1	2	1	1	2	1	0	2	2	1	1	1	1	1	3	2	1	2	1	2	1	1	4	0	1	1	1	1	1	15	11	0	15	79%	92%	0%	94%
1 <sup>er</sup> Secrétaire du Conseil	PS	GUCKEL Irwin	0	1	1	2	1	1	2	1	0	2	1	1	1	1	1	1	4	1	2	3	1	2	1	0	4	1	1	1	1	1	1	16	9	0	16	84%	82%	0%	100%
2 <sup>ème</sup> Secrétaire du Conseil	MR	THANS-DEBRUGE Anne	1	1	1	2	1	1	1	1	0	0	1	1	1	0	1	1	3	0	2	4	1	2	1	2	4	1	1	1	1	1	1	15	10	0	14	79%	83%	0%	88%
Conseiller provincial Président 1 <sup>ère</sup> Commission	PS	LOMBA Eric	/	1	1	/	1	1	/	1	0	2	/	1	1	/	1	1	/	1	1	/	1	2	/	1	4	/	1	1	/	1	1	/	10	0	15	/	91%	0%	94%
Conseiller provincial Président 2 <sup>ème</sup> Commission	MR	CIALONE Thomas	/	1	1	/	1	1	/	1	1	2	/	1	1	/	1	1	/	2	2	/	1	2	/	2	4	/	1	1	/	0	1	/	11	1	16	/	92%	100%	100%
Conseiller provincial Président 3 <sup>ème</sup> Commission	PS	FERNANDEZ Miguel	/	1	1	/	1	1	/	1	1	2	/	1	1	/	1	1	/	1	1	/	1	2	/	1	4	/	1	1	/	0	1	/	9	1	15	/	75%	100%	94%
Conseillère provinciale Présidente 4 <sup>ème</sup> Commission	ECOLO	SAMEDI Isabelle	/	1	1	/	1	1	/	1	1	2	/	1	1	/	1	1	/	2	2	/	1	2	/	1	4	/	1	0	/	1	1	/	11	1	15	/	100%	100%	94%
Conseillère provinciale Présidente 5 <sup>ème</sup> Commission	MR	NANDRIN Sabine	/	2	1	/	2	1	/	2	0	2	/	0	1	/	2	1	/	4	2	/	2	2	/	3	4	/	2	1	/	2	1	/	21	0	16	/	91%	0%	100%
Conseiller provincial	PS	BAGCI Mustafa	/	2	1	/	2	1	/	2	1	2	/	2	1	/	2	1	/	4	2	/	2	2	/	3	4	/	2	1	/	2	1	/	23	1	16	/	100%	100%	100%
Conseillère provinciale	MR	BASTIN Astrid	/	1	1	/	1	1	/	1	1	2	/	0	1	/	1	1	/	1	1	/	1	2	/	1	4	/	1	1	/	1	1	/	9	1	15	/	82%	100%	94%
Conseiller provincial Chef de groupe (à partir du 17 septembre 2019)	PS	CAPPA Serge	/	2	1	/	2	1	/	2	0	2	/	2	1	/	2	1	/	3	2	3	1	2	1	2	4	1	2	1	1	2	1	6	20	0	16	86%	91%	0%	100%
Conseillère provinciale	ECOLO	CHANSON Julie	/	1	1	/	1	0	/	1	1	2	/	1	1	/	1	0	/	0	1	Démission au 14 juin 2019										/	5	1	5	/	83%	100%	71%		
Conseillère provinciale	PS	COLOMBINI Deborah	/	2	1	/	1	1	/	2	0	2	/	2	1	/	2	0	/	4	1	/	2	2	/	3	4	/	2	1	/	2	1	/	22	0	14	/	96%	0%	88%
Conseillère provinciale	PTB	CRAEN Catharina	/	1	1	/	1	1	/	1	0	2	/	1	1	/	1	1	/	2	2	/	1	2	/	2	4	/	1	1	/	1	1	/	12	0	16	/	100%	0%	100%
Conseiller provincial Chef de groupe (jusqu'au 16 septembre 2019)	PS	DECERF Alain	1	1	1	2	1	1	2	1	1	2	1	1	1	0	1	1	2	2	2	1	0	1	/	0	3	/	0	1	/	0	0	9	7	1	13	69%	64%	100%	81%

Conseillère provinciale Cheffe de groupe		DEFRANG-FIRKET Virginie	1	2	1	2	2	1	2	1	0	2	2	2	1	1	2	1	2	4	2	4	1	2	1	2	4	1	1	1	1	1	1	1	18	18	0	16	95%	82%	0%	100%					
Conseiller provincial		DEGEY Maxime	/	0	1	/	1	1	/	0	0	2	/	0	1	/	0	1	/	2	2	/	1	2	/	0	4	/	1	0	/	1	1	/	6	0	15	/	55%	0%	94%						
Conseiller provincial		DELREZ Marc	/	1	1	/	1	1	/	1	0	2	/	1	1	/	1	1	/	2	2	/	1	2	/	1	4	/	1	0	/	1	1	/	11	0	15	/	100%	0%	94%						
Conseiller provincial		DERWAHL Yves	/	1	1	/	1	0	/	1	0	2	/	1	1	/	1	1	/	0	0	/	0	0	/	0	0	En congé, à partir du 21 octobre, dans le cadre d'une maladie nécessitant une absence et attestée par un certificat médical d'incapacité jusqu'au 30 avril 2020 inclus.												/	5	0	5	/	63%	0%	50%
Conseiller provincial		DUBOIS Guy	/	2	1	/	2	1	/	2	1	2	/	2	1	/	2	1	/	2	1	/	2	2	/	3	4	/	2	1	/	2	1	/	21	1	16	/	91%	100%	100%						
Conseillère provinciale		DUBOIS Marion				1	/	1	1	/	1	0	2	/	1	1	/	1	1	/	1	1	/	1	1	Installée en tant que Conseillère provinciale temporaire du 31 janvier 2019 au 23 juin 2019												/	5	0	6	/	100%	0%	100%		
Conseiller provincial		EL HAJJAJI Hajib	Installé en tant que Conseiller provincial le 26 juin 2019 en remplacement de Julie CHANSON																				1	/	1	2	/	0	4	/	1	1	/	1	1	/	3	/	9	/	75%	/	100%				
Conseiller provincial		ERNST Serge	/	1	1	/	1	1	/	1	1	2	/	1	1	/	1	1	/	2	2	/	1	2	/	2	4	/	1	1	/	1	1	/	12	1	16	/	100%	100%	100%						
Conseillère provinciale		FRANÇOIS Nathalie	Installée en tant que Conseillère provinciale le 26 juin 2019 en remplacement de Muriel GERKENS																				1	/	1	2	/	2	3	/	1	1	/	0	1	/	4	/	8	/	80%	/	89%				
Conseillère provinciale		FRANSSSEN Eva	/	1	1	/	1	1	/	1	1	2	/	1	1	/	0	1	/	1	1	Démission au 14 juin 2019												/	5	1	7	/	83%	100%	100%						
Conseillère provinciale		FRENAY Murielle	/	1	1	/	1	1	/	1	0	2	/	1	1	/	1	1	/	2	2	/	1	2	/	1	4	/	1	1	/	1	1	/	11	0	16	/	100%	0%	100%						
Conseillère provinciale		GAILLARD Sandrina	/	1	1	/	1	1	/	1	1	2	/	1	1	/	1	1	/	2	2	/	1	2	/	2	4	/	1	1	/	1	1	/	12	1	16	/	100%	100%	100%						
Conseillère provinciale		GERKENS Muriel	/	0	1	/	1	1	/	1	0	2	/	1	0	/	1	1	/	1	1	Démission au 14 juin 2019												/	5	0	6	/	83%	0%	86%						
Conseillère provinciale		GRAINDORGE Isabelle	Installée en tant que Conseillère provinciale le 26 septembre 2019 en remplacement de Laurent LEONARD																				1	/	2	4	/	1	1	/	1	1	/	4	/	7	/	100%	/	100%							
Conseiller provincial		HARTOG Pol	/	0	1	/	0	1	/	1	1	2	/	0	1	/	1	1	/	1	0	/	1	2	/	1	3	/	1	1	/	0	0	/	6	1	12	/	55%	100%	75%						
Conseillère provinciale		HAUREGARD Catherine	/	1	1	/	1	1	/	1	0	2	/	1	1	/	1	0	/	2	2	/	1	2	/	1	3	/	0	1	/	1	1	/	10	0	14	/	91%	0%	88%						
Conseiller provincial		HOUSIAUX Alexis	/	1	1	/	1	1	/	1	1	2	/	0	1	/	1	1	/	2	2	/	1	2	/	1	4	/	1	1	/	1	1	/	10	1	16	/	91%	100%	100%						
Conseiller provincial		KLENKENBERG Claude	/	1	1	/	1	1	/	1	1	2	/	1	1	/	1	1	/	2	2	/	1	2	/	2	4	/	0	1	/	1	1	/	11	1	16	/	92%	100%	100%						
Conseillère provinciale		LACOMBLE Catherine	/	0	0	/	1	1	/	0	0	0	/	1	1	/	1	0	/	1	2	/	1	2	/	2	4	/	1	1	/	1	1	/	9	0	12	/	75%	0%	75%						
Conseillère provinciale		LEBEAU Caroline	/	1	1	/	1	1	/	1	0	2	/	0	1	/	1	1	/	2	2	/	1	2	/	1	4	/	1	1	/	1	0	/	10	0	15	/	91%	0%	94%						
Conseiller provincial		LEJEUNE Jean-Denis	/	1	1	/	1	1	/	0	0	2	/	1	1	/	1	1	/	1	2	/	1	2	/	1	4	/	1	1	/	1	1	/	9	0	16	/	82%	0%	100%						
Conseiller provincial Chef de groupe		LEJEUNE Luc	0	1	1	2	1	1	2	1	0	2	1	1	1	1	1	1	3	1	2	4	1	2	1	2	4	0	1	1	1	1	1	1	15	11	0	16	79%	92%	0%	100%					
Conseiller provincial		LÉONARD Laurent	/	1	1	/	1	1	/	0	0	1	/	0	1	/	0	1	/	1	2	Démission au 16 septembre 2019												/	3	0	7	/	43%	0%	88%						
Conseiller provincial		LÉONARD Roland	/	0	0	/	1	1	/	0	0	2	/	1	1	/	1	1	/	1	2	/	1	2	/	0	3	/	1	1	/	1	1	/	7	0	14	/	64%	0%	88%						
Conseillère provinciale		LUX Valérie	/	2	1	/	2	1	/	2	1	2	/	2	1	/	2	1	/	4	2	/	2	2	/	3	4	/	2	1	/	2	1	/	23	1	16	/	100%	100%	100%						
Conseiller provincial		MAGNERY Marc	Installé en tant que Conseiller provincial le 26 juin 2019 en remplacement de Eva FRANSSSEN																				1	/	1	2	/	2	4	/	2	1	/	2	1	/	7	/	9	/	100%	/	100%				
Conseillère provinciale Cheffe de groupe (jusqu'au 16 septembre 2019)		MARÉCHAL Nicole	1	1	1	2	1	1	1	1	0	2	1	1	1	1	0	1	2	0	2	/	0	0	/	1	3	/	1	1	/	1	0	/	8	7	0	12	67%	64%	0%	75%					
Conseillère provinciale		MONVILLE Marie	/	1	1	/	1	1	/	1	1	2	/	1	1	/	1	1	/	2	2	/	1	2	/	1	4	/	1	1	/	0	1	/	10	1	16	/	91%	100%	100%						
Conseillère provinciale		MOUKKAS Assia	/	1	1	/	1	1	/	1	1	2	/	1	1	/	1	1	/	2	2	/	1	2	/	2	4	/	1	1	/	1	1	/	12	1	16	/	100%	100%	100%						
Conseiller provincial		MÜLLER Daniel	Installé en tant que Conseiller provincial temporaire le 21 novembre 2019 jusqu'au 30 avril 2020 inclus en remplacement de Yves DERWAHL																				1	/	1	1	/	1	/	2	/	100%	/	100%													
Conseiller provincial		NAVET Luc	/	0	0	/	0	1	/	1	0	2	/	0	1	/	0	0	/	0	0	/	0	1	/	1	2	/	0	0	/	0	1	/	2	0	8	/	18%	0%	50%						
Conseiller provincial		NEUMANN Michel	/	1	1	/	1	1	/	0	0	2	/	1	1	/	0	0	/	1	1	/	1	2	/	2	4	/	1	1	/	1	1	/	9	0	14	/	75%	0%	88%						
Conseillère provinciale		NEVEN-JACOB Chantal	/	1	1	/	1	1	/	1	1	2	/	1	1	/	1	1	/	2	2	/	1	2	/	1	4	/	1	1	/	1	1	/	11	1	16	/	100%	100%	100%						
Conseiller provincial		NYSEN Didier	/	1	1	/	1	1	/	1	1	2	/	1	1	/	1	1	/	2	2	/	1	2	/	1	3	/	1	1	/	1	1	/	11	1	15	/	100%	100%	94%						
Conseiller provincial		OSSEMANN Alfred	/	2	1	/	0	1	/	2	0	2	/	2	1	/	2	1	/	3	2	/	1	2	/	3	4	/	2	1	/	2	1	/	19	0	16	/	83%	0%	100%						
Conseiller provincial Chef de groupe		RASSAA Rafik	0	1	1	1	1	1	1	1	0	2	1	1	1	0	1	1	3	1	2	3	1	2	0	1	4	1	1	1	1	1	1	1	1	11	10	0	16	58%	91%	0%	100%				
Conseillère provinciale		SCHEEN Marie-Christine	/	1	1	/	1	0	/	1	1	2	/	0	0	/	0	1	/	2	1	/	1	1	/	1	4	/	0	1	/	0	1	/	7	1	12	/	64%	100%	75%						
Conseiller provincial		SCHROBLITGEN Jacques	/	1	1	/	1	1	/	1	0	2	/	1	1	/	1	1	/	2	2	/	1	2	/	2	4	/	1	1	/	1	1	/	12	0	16	/	100%	0%	100%						
Conseillère provinciale		VANDEBERG Victoria	En congé à l'occasion d'un séjour à l'étranger dans un cadre académique du 30 janvier au 23 juin 2019 inclus.																				1	/	1	2	/	2	4	/	1	1	/	1	1	/	5	/	9	/	100%	/	100%				
Conseiller provincial Chef de groupe (à partir du 17 septembre 2019)		VANDEBURIE Julien	/	1	1	/	1	1	/	1	0	2	/	1	1	/	1	1	/	2	2	2	1	2	0	1	3	1	1	1	1	1	1	4	11	0	15	80%	92%	0%	94%						

**DOCUMENT 19-20/240 : MODIFICATION DE LA REPRÉSENTATION PROVINCIALE AU SEIN DE DIVERSES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS : REMPLACEMENT DE MADAME MYRIAM ABAD-PERICK, CONSEILLÈRE PROVINCIALE, JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2020 INCLUS.**

M. le Président informe l'Assemblée que le document 19-20/240 a été soumis à l'examen du Bureau.

Ce document n'ayant soulevé aucune remarque ni aucune question, le Bureau invite l'Assemblée à l'adopter par consensus.

M. le Président ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, M. le Président clôt la discussion générale.

Mises aux voix, les conclusions du Bureau sont approuvées à l'unanimité.

En conséquence, le Conseil adopte les deux résolutions suivantes :

**RÉSOLUTION N°1**

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation (CDLD) et plus particulièrement ses articles L1523-11, L1523-15, L1532-2, L2223-12/13 et ses dispositions relatives aux cumuls des conseillers et députés provinciaux ;

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation (CDLD) et plus particulièrement son article L-2212-9 et ses dispositions relatives au remplacement temporaire d'un conseiller provincial ;

Vu les articles 167 et 168 du Code électoral ;

Vu les statuts de la Société intercommunale « Association Intercommunale de Traitement des Déchets liégeois (INTRADEL) » à laquelle la Province de Liège est associée ;

Vu ses résolutions du 13 juin 2019 et son annexe au document 18-19/322, du 26 juin 2019 et son annexe au document 18-19/367 et du 26 septembre 2019 et son annexe au document 18-19/396 portant désignations des représentants de la Province de Liège au sein des organes de gestion et de contrôle de la société intercommunale susvisée ;

Vu la demande de congé dans le cadre d'une maladie nécessitant une absence, attestée par un certificat médical d'incapacité jusqu'au 31 décembre 2020 inclus de Madame Myriam ABAD-PERICK, Conseillère provinciale (PS) de ses mandats de représentant de la Province de Liège au sein de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration de la Société intercommunale « Association Intercommunale de Traitement des Déchets liégeois (INTRADEL) » ;

Attendu qu'il y a lieu de présenter un nouveau candidat pour remplacer temporairement, jusqu'au 31 décembre 2020 inclus, Madame Myriam ABAD-PERICK dans les mandats dérivés dont elle était titulaire au sein de ladite société intercommunale ;

Attendu que ces mandats ont été attribués au groupe PS consécutivement à la composition du Conseil provincial issu des élections provinciales du 14 octobre 2018 ;

Vu les propositions formulées par ce même groupe politique ;

Sur proposition du Collège provincial ;

## DÉCIDE

**Article 1<sup>er</sup>.** – Monsieur Serge CAPPÀ, Conseiller provincial (PS), est désigné en qualité de représentant de la Province de Liège au sein de l'Assemblée générale de la Société intercommunale « Association Intercommunale de Traitement des Déchets liégeois (INTRADEL) », en remplacement temporaire de Madame Myriam ABAD-PERICK, en congé dans le cadre d'une maladie nécessitant une absence, attestée par un certificat médical d'incapacité jusqu'au 31 décembre 2020 inclus.

**Article 2.** – Monsieur Serge CAPPÀ, Conseiller provincial (PS), est proposé en qualité de représentant de la Province de Liège au sein du Conseil d'administration de la Société intercommunale « Association Intercommunale de Traitement des Déchets liégeois (INTRADEL) », en remplacement temporaire de Madame Myriam ABAD-PERICK, en congé dans le cadre d'une maladie nécessitant une absence, attestée par un certificat médical d'incapacité jusqu'au 31 décembre 2020 inclus.

**Article 3.** – La représentation provinciale au sein de ladite société intercommunale est modifiée conformément au tableau repris en annexe.

**Article 4.** – Un extrait conforme de la présente résolution sera notifié :

- à l'intéressé, pour lui servir de titre ;
- à la société intercommunale concernée, pour disposition.

En séance à Liège, le 25 juin 2020.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

Représentation provinciale pour la législature 2018-2024

Association Intercommunale de Traitement des Déchets Liégeois (INTRADEL)	<b>CAPPA Serge</b> en remplacement temporaire de ABAD-PERICK Myriam	PS	CP	Administrateur
	DUBOIS Guy	MR	CP	Administrateur
	HAUREGARD Catherine	ECOLO	CP	Administrateur
	<b>CAPPA Serge</b> en remplacement temporaire de ABAD-PERICK Myriam	PS	CP	Représentant à l'AG
	KLENKENBERG Claude	PS	CP	Représentant à l'AG
	DUBOIS Guy	MR	CP	Représentant à l'AG
	DEFRANG-FIRKET Virginie	MR	CP	Représentant à l'AG
	MAGNERY Marc	ECOLO	CP	Représentant à l'AG

## RÉSOLUTION N°2

### LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation (CDLD) et plus particulièrement ses articles L1523-11, L1523-15, L1532-2, L2223-12/13 et ses dispositions relatives aux cumuls des conseillers et députés provinciaux ;

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation (CDLD) et plus particulièrement son article L-2212-9 et ses dispositions relatives au remplacement temporaire d'un conseiller provincial ;

Vu les articles 167 et 168 du Code électoral ;

Vu les statuts des A.S.B.L. « Centre Provincial Liégeois des Productions Végétales et Maraîchères (CPL-VEGEMAR) », « Fonds d'Entraide de la province de Liège », « Centre Liégeois de Promotion de la Santé (CLPS) », « Centre de Réadaptation au Travail d'Abée-Scry (C.R.T.) » et « Blegny-Mine » auxquelles la Province de Liège est associée ;

Vu ses résolutions n° 1 du 25 avril 2019 et son annexe au document 18-19/244 et n° 2 du 13 juin 2019 et son annexe au document 18-19/322 portant désignations des représentants de la Province de Liège au sein de l'organe de contrôle des A.S.B.L. susvisées ;

Vu la demande de congé dans le cadre d'une maladie nécessitant une absence, attestée par un certificat médical d'incapacité jusqu'au 30 décembre 2020 inclus de Madame Myriam ABAD-PERICK, Conseillère provinciale (PS) de ses mandats de représentant de la Province de Liège au sein des A.S.B.L. « Centre Provincial Liégeois des Productions Végétales et Maraîchères (CPL-VEGEMAR) », « Fonds d'Entraide de la province de Liège », « Centre Liégeois de Promotion de la Santé (CLPS) », « Centre de Réadaptation au Travail d'Abée-Scry (C.R.T.) » et « Blegny-Mine » ;

Attendu qu'il y a lieu de présenter de nouveaux candidats pour remplacer temporairement, jusqu'au 31 décembre 2020 inclus, Madame Myriam ABAD-PERICK dans les mandats dérivés dont elle était titulaire au sein des A.S.B.L. précitées ;

Attendu que ces mandats ont été attribués au groupe PS consécutivement à la composition du Conseil provincial issu des élections provinciales du 14 octobre 2018 ;

Vu les propositions formulées par ce même groupe politique ;

Sur proposition du Collège provincial ;

## **DÉCIDE**

**Article 1<sup>er</sup>.** – La représentation provinciale au sein des A.S.B.L. « Centre Provincial Liégeois des Productions Végétales et Maraîchères (CPL-VEGEMAR) », « Fonds d'Entraide de la province de Liège », « Centre Liégeois de Promotion de la Santé (CLPS) », « Centre de Réadaptation au Travail d'Abée-Scry (C.R.T.) » et « Blegny-Mine » est modifiée temporairement jusqu'au 31 décembre 2020 conformément aux tableaux repris en annexe.

**Article 2.** – Un extrait conforme de la présente résolution sera notifié :

- aux intéressés, pour leur servir de titre ;
- aux asbl concernées, pour disposition.

En séance à Liège, le 25 juin 2020.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

Représentation provinciale pour la législature 2018-2024

Centre Provincial Liégeois des Productions Végétales et Maraîchères (CPL-VEGEMAR)	<b>HUMBLET Isabelle</b> en remplacement temporaire de ABAD-PERICK Myriam	PS	CP	Administrateur
	BAGCI Mustafa	PS	CP	Administrateur
	DUBOIS Guy	MR	CP	Administrateur
	HARTOG Pol	MR	CP	Administrateur
	SAMEDI Isabelle	ECOLO	CP	Administrateur
	<b>HUMBLET Isabelle</b> en remplacement temporaire de ABAD-PERICK Myriam	PS	CP	Représentant à l'AG
	BAGCI Mustafa	PS	CP	Représentant à l'AG
	DUBOIS Guy	MR	CP	Représentant à l'AG
	HARTOG Pol	MR	CP	Représentant à l'AG
	SAMEDI Isabelle	ECOLO	CP	Représentant à l'AG

Fonds d'Entraide de la Province de Liège	<b>HUMBLET Isabelle</b> en remplacement temporaire de ABAD-PERICK Myriam	PS	CP	Administrateur
	BAGCI Mustafa	PS	CP	Administrateur
	FIRQUET Katty	MR	DP	Administrateur
	LUX Valérie	MR	CP	Administrateur
	SAMEDI Isabelle	ECOLO	CP	Administrateur
	VANDEBURIE Julien	ECOLO	CP	Administrateur
	CRAEN Catharina	PTB	CP	Administrateur
	SCHROBILTGEN Jacques	CDH	CP	Observateur au CA (avec voix consultative)
	<b>HUMBLET Isabelle</b> en remplacement temporaire de ABAD-PERICK Myriam	PS	CP	Représentant à l'AG
	BAGCI Mustafa	PS	CP	Représentant à l'AG
	FIRQUET Katty	MR	DP	Représentant à l'AG
	LUX Valérie	MR	CP	Représentant à l'AG
	SAMEDI Isabelle	ECOLO	CP	Représentant à l'AG
	VANDEBURIE Julien	ECOLO	CP	Représentant à l'AG
	CRAEN Catharina	PTB	CP	Représentant à l'AG

Centre Liégeois de Promotion de la Santé (CLPS)	<b>HUMBLET Isabelle</b> en remplacement temporaire de ABAD-PERICK Myriam	PS	CP	Administrateur
	FIRQUET Katty	MR	DP	Administrateur
	<b>HUMBLET Isabelle</b> en remplacement temporaire de ABAD-PERICK Myriam	PS	CP	Représentant à l'AG
	GUCKEL Irwin	PS	CP	Représentant à l'AG
	FIRQUET Katty	MR	DP	Représentant à l'AG
	LUX Valérie	MR	CP	Représentant à l'AG
	MARÉCHAL Nicole	ECOLO	CP	Représentant à l'AG

Centre de Réadaptation au Travail d'Abée-Scry (C.R.T.)	<b>HUMBLET Isabelle</b> en remplacement temporaire de ABAD-PERICK Myriam	PS	CP	Administrateur
	GRAINDORGE Isabelle	PS	CP	Administrateur
	FIRQUET Katty	MR	DP	Administrateur
	HARTOG Pol	MR	CP	Administrateur
	GAILLARD Sandrina	ECOLO	CP	Administrateur
	MAGNERY Marc	ECOLO	CP	Administrateur
	CRAEN Catharina	PTB	CP	Administrateur
	LEJEUNE Luc	CDH	CP	Observateur au CA (avec voix consultative)
	GILLARD Luc	PS	DP	Représentant à l'AG
	MEUREAU Robert	PS	DP	Représentant à l'AG
	BRODURE-WILLAIN Muriel	PS	DP	Représentant à l'AG
	<b>HUMBLET Isabelle</b> en remplacement temporaire de ABAD-PERICK Myriam	PS	CP	Représentant à l'AG
	FIRQUET Katty	MR	DP	Représentant à l'AG
	DENIS André	MR	DP	Représentant à l'AG
	HARTOG Pol	MR	CP	Représentant à l'AG
	GAILLARD Sandrina	ECOLO	CP	Représentant à l'AG
	LEBEAU Caroline	ECOLO	CP	Représentant à l'AG
	MAGNERY Marc	ECOLO	CP	Représentant à l'AG
	CRAEN Catharina	PTB	CP	Représentant à l'AG
	LEJEUNE Luc	CDH	CP	Représentant à l'AG

Blegny-Mine	<b>COLOMBINI Deborah</b> en remplacement temporaire de ABAD-PERICK Myriam	PS	CP	Administrateur
	NEVEN-JACOB Chantal	MR	CP	Administrateur
	FRENAY Murielle	ECOLO	CP	Administrateur
	<b>COLOMBINI Deborah</b> en remplacement temporaire de ABAD-PERICK Myriam	PS	CP	Représentant à l'AG
	NEVEN-JACOB Chantal	MR	CP	Représentant à l'AG
	FRENAY Murielle	ECOLO	CP	Représentant à l'AG

**DOCUMENT 19-20/227 : OCTROI DE SUBVENTIONS EN MATIÈRE DE SUPRACOMMUNALITÉ – SÉLECTION DES PROJETS EN VUE DE L'OCTROI DE SUBSIDES SUPRACOMMUNAUX DANS LE CADRE DE LA PROLONGATION DES THÉMATIQUES ANTÉRIEURES POUR L'ANNÉE TRANSITOIRE 2019 (PARTIE 2).**

M. le Président informe l'Assemblée que le document 19-20/227 a été soumis à l'examen de la 1<sup>ère</sup> Commission.

Ce document ayant soulevé des questions, M<sup>me</sup> Victoria VANDEBERG, Conseillère provinciale, fait rapport sur celui-ci au nom de la 1<sup>ère</sup> Commission, laquelle invite l'Assemblée à l'adopter par 9 voix pour et 2 abstentions.

M. le Président ouvre la discussion générale.

M<sup>me</sup> Nicole MARÉCHAL, Conseillère provinciale, et M. Luc GILLARD, Député provincial – Président, interviennent successivement à la tribune.

Plus personne ne souhaitant intervenir, M. le Président clôt la discussion générale.

Mises aux voix, les conclusions de la 1<sup>ère</sup> Commission sont approuvées à l'unanimité.

En conséquence, le Conseil adopte les neuf résolutions suivantes :

**RÉSOLUTION N°1**

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Décret du Parlement de Wallonie du 31 janvier 2013, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2013, modifiant certaines dispositions du Code wallon de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, et plus particulièrement ces articles L3331-1 à L3331-8, contenus au Livre IV, Titre III ;

Vu la Circulaire du Ministre des Pouvoirs locaux et de la Ville, datée du 30 mai 2013 et portant sur l'octroi des subventions pour les Pouvoirs locaux ;

Attendu que ledit Décret attribue compétence au Conseil provincial pour l'octroi de subventions telles qu'elles y sont définies ;

Vu la proposition adoptée par le Conseil d'administration le 12 novembre 2019 et validée par l'Assemblée générale du 26 novembre 2019, visant à accorder une promesse de principe de subside en faveur de la Commune de Stoumont pour le projet de « **Liaison entre le village de La Gleize et la vallée du Roannay qui permet d'éviter la N633** » (165.000,00 euros), portant sur l'aménagement de l'infrastructure ;

Considérant que cette proposition est de nature à renforcer les objectifs poursuivis au niveau du développement territorial en province de Liège et de la mobilité (repris par le Schéma Provincial de Développement Territorial et le Plan Provincial de Mobilité), sous l'angle supracommunal, et aura pour but de compléter un réseau à l'échelle de la province de Liège en faveur des modes doux, plus précisément dans le périmètre de l'Ourthe-Vesdre-Amblève ;

Considérant que ce dossier s'inscrit dans le cadre du projet 0.1.5.1.4 du Plan stratégique transversal « Assurer un suivi de financements provinciaux et veiller à ce que l'appui administratif et technique utile au développement des projets nouveaux soit prodigué aux bénéficiaires » ;

Attendu que la Province de Liège va mettre son savoir-faire et son expertise en matière de réalisation d'infrastructures de mobilité douce, à titre gratuit, au profit de la Commune de Stoumont dans le cadre du présent projet ;

Attendu, au regard des considérations qui précèdent, qu'il y a lieu de rencontrer, dans son principe, la demande de subvention susvisée ; qu'il conviendra néanmoins, afin d'obtenir un engagement budgétaire ferme de la part de la Province, que le demandeur effectue les démarches nécessaires à l'aboutissement du projet précité et lui fournisse les documents demandés en vertu du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Sur proposition du Collège provincial,

## **DÉCIDE**

**Article 1<sup>er</sup>.** – De marquer son accord de principe sur l'octroi d'une subvention en espèces, à la Commune de Stoumont, d'un montant de **165.000,00 euros** en vue du financement du projet de « Liaison entre le village de La Gleize et la vallée du Roannay qui permet d'éviter la N633 ».

**Article 2.** – Toutes les obligations susceptibles d'être mises à charge du bénéficiaire en exécution des dispositions impératives du livre IV, titre III du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation sont applicables à l'exécution de la présente décision.

**Article 3.** – La Province de Liège s'engage à assurer la mission d'auteur de projet dans le cadre de la liaison entre le village de La Gleize et la vallée du Roannay qui permet d'éviter la N633. Celle-ci est évaluée à 0,75% du montant estimé des travaux et donc, en l'occurrence, à 2.437,50 euros.

**Article 4.** – La Commune de Stoumont prendra en charge les coûts liés aux travaux et supportera les coûts supplémentaires résultant de la modification, de l'adjonction ou de la suppression de travaux concernant les travaux exécutés pour son compte et accepté par elle. Les ordres modificatifs ne pourront être donnés que par le Fonctionnaire dirigeant.

**Article 5.** – La Commune de Stoumont veillera, sur son territoire, à :

- assurer la fonctionnalité première de la voie lente ;
- faire évacuer les déchets ;
- et maintenir en bon état de fonctionnement et d'entretien des installations.

**Article 6.** – Dans le cadre de l’attribution d’une promesse ferme et en vue de la liquidation de la subvention :

- le bénéficiaire devra produire, au fur à mesure de la réalisation de l’entreprise, les états d’avancement ainsi que le décompte final des travaux réalisés ;
- le Collège provincial procédera à l’engagement de la dépense ainsi qu’à l’ordonnancement des sommes dues en versements successifs dès réception des déclarations de créance, délibérations du Collège communal approuvant les états d’avancement et décompte final dont question ci-avant et justificatifs de la réalité de l’emploi du subside.

**Article 7.** – Le bénéficiaire devra mentionner le soutien de la Province de Liège et de Liège Europe Métropole dans toute communication qui sera émise à destination du grand public ou de la presse au sujet du projet dont question (y compris sur les supports promotionnels). Les logos utiles sont disponibles auprès de la Cellule Supracommunalité.

De plus, il devra procéder à l’affichage de ce soutien financier sur le site concerné par le projet (panneau de chantier à définir avec le bénéficiaire).

Enfin, le bénéficiaire associera la Province de Liège et Liège Europe Métropole à toutes opérations de promotion éventuelles du projet.

**Article 8.** – Le Collège provincial est chargé de notifier la présente résolution aux bénéficiaires concernés sous les signatures du Député provincial rapporteur et de Madame la Directrice générale provinciale.

En séance à Liège, le 25 juin 2020.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

## RÉSOLUTION N°2

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Décret du Parlement de Wallonie du 31 janvier 2013, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2013, modifiant certaines dispositions du Code wallon de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, et plus particulièrement ces articles L3331-1 à L3331-8, contenus au Livre IV, Titre III ;

Vu la Circulaire du Ministre des Pouvoirs locaux et de la Ville, datée du 30 mai 2013 et portant sur l’octroi des subventions pour les Pouvoirs locaux ;

Attendu que ledit Décret attribue compétence au Conseil provincial pour l’octroi de subventions telles qu’elles y sont définies ;

Vu la proposition adoptée par le Conseil d’administration le 12 novembre 2019 et validée par l’Assemblée générale du 26 novembre 2019, visant à accorder une promesse de principe de subside en faveur de la Commune de Jalhay pour le projet de « **Développement touristique des Infrastructures RAVeL L44A et L45 - mise en valeur des moyens de communication doux avec l’aménagement du RAVeL et la création de stations d’accueil** » (180.000,00 euros), portant sur l’asphaltage de l’itinéraire sur la Commune de Jalhay dans un premier temps ;

Vu la décision du Conseil provincial du 19 octobre 2015 (document 15-16/013, résolution n°3), par laquelle il a marqué son accord de principe sur l'octroi d'une subvention en espèces à la Ville de Spa et à la Commune de Jalhay d'un montant total de 1.000.000 euros, en vue du financement du projet « Pré-RAVeL Spa-Stavelot, Ligne 44A » ;

Vu la décision du Conseil provincial du 20 décembre 2018 (document 18-19/145, résolution n°3) par laquelle il a marqué son accord sur l'octroi d'une promesse ferme de subside à la Ville de Spa et à la Commune de Jalhay d'un montant total de 800.000 euros (1<sup>ère</sup> tranche - 275.000 euros pour Spa et 525.000 euros pour Jalhay), en vue du financement du projet « Pré-RAVeL Spa-Stavelot, Ligne 44A » ;

Vu la décision du Conseil provincial du 12 décembre 2019 (document 19-20/064, résolution n°2) par laquelle il a marqué son accord sur l'octroi d'une promesse ferme de subside à la Commune de Jalhay d'un montant de 112.750 euros (2<sup>ème</sup> tranche), en vue du financement du projet « Pré-RAVeL Spa-Stavelot, Ligne 44A » ;

Considérant qu'il y a lieu d'octroyer, dans un premier temps, un subside à la Commune de Jalhay afin de lui permettre de compléter l'ouvrage déjà entrepris pour le « Pré-RAVeL Spa-Stavelot, Ligne 44A » conjointement avec la Ville de Spa, sachant que les travaux d'infrastructure du réseau sont prioritaires et qu'ensuite viendront d'autres aménagements prévus également avec les Villes de Stavelot et Malmedy ;

Considérant que cette proposition est de nature à renforcer les objectifs poursuivis au niveau du développement territorial en province de Liège et de la mobilité (repris par le Schéma Provincial de Développement Territorial et le Plan Provincial de Mobilité), sous l'angle supracommunal, et aura pour but de compléter un réseau à l'échelle de la province de Liège en faveur des modes doux ;

Considérant que ce dossier s'inscrit dans le cadre du projet 0.1.5.1.4 du Plan stratégique transversal « Assurer un suivi de financements provinciaux et veiller à ce que l'appui administratif et technique utile au développement des projets nouveaux soit prodigué aux bénéficiaires » ;

Attendu que la Province de Liège va continuer à mettre son savoir-faire et son expertise en matière de réalisation d'infrastructures de mobilité douce, à titre gratuit, au profit de la Commune de Jalhay dans le cadre du présent projet ;

Attendu, au regard des considérations qui précèdent, qu'il y a lieu de rencontrer, dans son principe, la demande de subvention susvisée ; qu'il conviendra néanmoins, afin d'obtenir un engagement budgétaire ferme de la part de la Province, que le demandeur effectue les démarches nécessaires à l'aboutissement du projet précité et lui fournisse les documents demandés en vertu du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Sur proposition du Collège provincial,

## DÉCIDE

**Article 1<sup>er</sup>.** – De marquer son accord de principe sur l'octroi d'une subvention en espèces, à la Commune de Jalhay, d'un montant de **180.000,00 euros** en vue du financement du projet de « Développement touristique des Infrastructures RAVeL L44A et L45 - mise en valeur des moyens de communication doux avec l'aménagement du RAVeL et la création de stations d'accueil » (asphaltage de la ligne).

**Article 2.** – Toutes les obligations susceptibles d'être mises à charge du bénéficiaire en exécution des dispositions impératives du livre IV, titre III du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation sont applicables à l'exécution de la présente décision.

**Article 3.** – La Province de Liège s'engage à assurer la mission d'auteur de projet dans le cadre du volet « asphaltage de la ligne 44A » du projet défini à l'article 1<sup>er</sup>, sur le territoire de la Commune de Jalhay. Celle-ci est évaluée à 0,5% du montant estimé des travaux et donc, en l'occurrence, à 4.075 euros pour ce poste.

**Article 4.** – La Commune de Jalhay prendra en charge les coûts liés aux travaux du projet et supportera les coûts supplémentaires résultant de la modification, de l'adjonction ou de la suppression de travaux concernant les travaux exécutés pour son compte et acceptés par elle. Les ordres modificatifs ne pourront être donnés que par le Fonctionnaire dirigeant.

**Article 5.** – La Commune de Jalhay veillera, pour la partie de la ligne se trouvant sur son territoire, à :

- assurer la fonctionnalité première de la voie lente ;
- faire évacuer les déchets ;
- et maintenir en bon état de fonctionnement et d'entretien les installations.

**Article 6.** – Dans le cadre de l'attribution d'une promesse ferme et en vue de la liquidation de la subvention :

- le bénéficiaire devra produire, au fur à mesure de la réalisation de l'entreprise, les états d'avancement ainsi que le décompte final des travaux réalisés ;
- le Collège provincial procédera à l'engagement de la dépense ainsi qu'à l'ordonnancement des sommes dues en versements successifs dès réception des déclarations de créance, délibérations du Collège communal approuvant les états d'avancement et décompte final dont question ci-avant et justificatifs de la réalité de l'emploi du subside.

**Article 7.** – Le bénéficiaire devra mentionner le soutien de la Province de Liège et de Liège Europe Métropole dans toute communication qui sera émise à destination du grand public ou de la presse au sujet du projet dont question (y compris sur les supports promotionnels). Les logos utiles sont disponibles auprès de la Cellule Supracommunalité.

De plus, il devra procéder à l'affichage de ce soutien financier sur le site concerné par le projet (panneau de chantier à définir avec le bénéficiaire).

Enfin, le bénéficiaire associera la Province de Liège et Liège Europe Métropole à toutes opérations de promotion éventuelles du projet.

**Article 8.** – Le Collège provincial est chargé de notifier la présente résolution aux bénéficiaires concernés sous les signatures du Député provincial rapporteur et de Madame la Directrice générale provinciale.

En séance à Liège, le 25 juin 2020.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

### **RÉSOLUTION N°3**

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Décret du Parlement de Wallonie du 31 janvier 2013, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2013, modifiant certaines dispositions du Code wallon de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, et plus particulièrement ces articles L3331-1 à L3331-8, contenus au Livre IV, Titre III ;

Vu la Circulaire du Ministre des Pouvoirs locaux et de la Ville, datée du 30 mai 2013 et portant sur l'octroi des subventions pour les Pouvoirs locaux ;

Attendu que ledit Décret attribue compétence au Conseil provincial pour l'octroi de subventions telles qu'elles y sont définies ;

Vu la proposition adoptée par le Conseil d'administration le 12 novembre 2019 et validée par l'Assemblée générale du 26 novembre 2019, visant à accorder une promesse de principe de subside en faveur des Communes de Plombières, Aubel et Welkenraedt pour le projet de « **Création d'une connexion cyclable et piétonne avec le Mémorial Américain dit d'Henri-Chapelle à Hombourg (Plombières) et du village d'Henri-Chapelle (Welkenraedt) au départ du RAVeL Ligne 38 depuis Aubel** » (50.000,00 euros), portant sur l'étude et les premiers aménagements ;

Attendu que le projet comporte plusieurs phases dont l'infrastructure du chemin Bois de Hees-Hombourg et l'étude pour la liaison RAVeL-Cimetière américain-Henri-Chapelle ;

Vu la décision du Conseil provincial du 19 octobre 2015 (document 15-16/013, résolution n°12) par laquelle il a marqué son accord de principe sur l'octroi d'une subvention en espèces à la Commune de Plombières d'un montant de 100.000 euros, en vue du financement du projet « Valorisation touristique du Pays de Herve - Offre de déplacement convivial (acquisition d'un bus) » ;

Vu que le projet « Valorisation touristique du Pays de Herve - Offre de déplacement convivial (acquisition d'un bus) » ayant fait l'objet de la décision reprise supra et conjoint avec les Communes d'Aubel et Welkenraedt ne pourra aboutir ;

Attendu que les trois communes ont sollicité le glissement du subside reçu antérieurement vers leur nouveau projet supracommunal de « Création d'une connexion cyclable et piétonne avec le Mémorial Américain dit d'Henri-Chapelle à Hombourg (Plombières) et du village d'Henri-Chapelle (Welkenraedt) au départ du RAVeL Ligne 38 depuis Aubel » ;

Considérant que cette proposition est de nature à renforcer les objectifs poursuivis au niveau du développement territorial en province de Liège et de la mobilité (repris par le Schéma Provincial de Développement Territorial et le Plan Provincial de Mobilité), sous l'angle supracommunal, et aura pour but de compléter un réseau à l'échelle de la province de Liège en faveur des modes doux ;

Considérant que ce dossier s'inscrit dans le cadre du projet 0.1.5.1.4 du Plan stratégique transversal « Assurer un suivi de financements provinciaux et veiller à ce que l'appui administratif et technique utile au développement des projets nouveaux soit prodigué aux bénéficiaires » ;

Attendu, au regard des considérations qui précèdent, qu'il y a lieu de rencontrer, dans son principe, la demande de subvention susvisée ; qu'il conviendra néanmoins, afin d'obtenir un engagement budgétaire ferme de la part de la Province, que le demandeur effectue les démarches nécessaires à l'aboutissement du projet précité et lui fournisse les documents demandés en vertu du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Sur proposition du Collège provincial,

## **DÉCIDE**

**Article 1<sup>er</sup>.** – De marquer son accord de principe sur l'octroi d'une subvention en espèces, aux Communes de Plombières, Aubel et Welkenraedt, d'un montant de **50.000,00 euros** en vue du financement du projet de « Création d'une connexion cyclable et piétonne avec le Mémorial Américain dit d'Henri-Chapelle à Hombourg (Plombières) et du village d'Henri-Chapelle (Welkenraedt) au départ du RAVeL Ligne 38 depuis Aubel » (étude et premiers aménagements).

**Article 2.** – D'approuver la modification d'affectation du subside repris dans sa résolution numéro 15-16/013 du 19 octobre 2015 (résolution n°12) d'un montant de **100.000 euros** afin de le consacrer au projet défini à l'article 1<sup>er</sup> de la présente résolution.

**Article 3.** – Toutes les obligations susceptibles d'être mises à charge du bénéficiaire en exécution des dispositions impératives du livre IV, titre III du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation sont applicables à l'exécution de la présente décision.

**Article 4.** – Dans le cadre de l’attribution d’une promesse ferme et en vue de la liquidation de la subvention :

- les bénéficiaires devront produire, au fur à mesure de la réalisation de l’entreprise, les états d’avancement ainsi que le décompte final des travaux réalisés et/ou de la mission d’auteur de projet le cas échéant ;
- le Collège provincial procédera à l’engagement de la dépense ainsi qu’à l’ordonnancement des sommes dues en versements successifs, dès réception des déclarations de créance, délibérations du Collège communal approuvant les états d’avancement/notes d’honoraires de l’auteur de projet, décompte final dont question ci-avant et justificatifs de la réalité de l’emploi du subside.

**Article 5.** – Les parties devront mentionner le soutien de la Province de Liège et de Liège Europe Métropole dans toute communication qui sera émise à destination du grand public ou de la presse au sujet du projet dont question (y compris sur les supports promotionnels). Les logos utiles sont disponibles auprès de la Cellule Supracommunalité.

De plus, elles devront procéder à l’affichage de ce soutien financier sur le site concerné par le projet (panneau de chantier à définir avec le bénéficiaire).

Enfin, les bénéficiaires associeront la Province de Liège et Liège Europe Métropole à toutes opérations de promotion éventuelles du projet.

**Article 6.** – Le Collège provincial est chargé de notifier la présente résolution aux bénéficiaires concernés sous les signatures du Député provincial rapporteur et de Madame la Directrice générale provinciale.

En séance à Liège, le 25 juin 2020.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

## **RÉSOLUTION N°4**

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Décret du Parlement wallon du 31 janvier 2013, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2013, modifiant certaines dispositions du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, et, plus particulièrement, ses articles L3331-1 à L3331-8, contenus au Livre IV, Titre III ;

Vu la circulaire du Ministre des Pouvoirs locaux et de la Ville, datée du 30 mai 2013, portant sur l’octroi des subventions pour les Pouvoirs locaux ;

Attendu que ledit Décret attribue compétence au Conseil provincial pour l’octroi de subventions telles qu’elles y sont définies ;

Vu la proposition adoptée par le Conseil d’administration le 12 novembre 2019 et validée par l’Assemblée générale du 26 novembre 2019, visant à accorder une promesse de principe de subside en faveur de la Ville de Huy pour le projet « **ViciGAL** » (80.000,00 euros), portant sur la création d’une dorsale de mobilité douce et touristique reliant Yvoir à Huy, de Meuse à Meuse ;

Considérant que cette proposition est de nature à renforcer les objectifs poursuivis au niveau du développement territorial en province de Liège et de la mobilité (repris par le Schéma Provincial de Développement Territorial et le Plan Provincial de Mobilité), sous l'angle supracommunal, et aura pour but de compléter un réseau à l'échelle de la province de Liège en faveur des modes doux et de réaliser une liaison entre la province de Liège et la province de Namur ;

Considérant que ce dossier s'inscrit dans le cadre du projet 0.1.5.1.4 du Plan stratégique transversal « Assurer un suivi de financements provinciaux et veiller à ce que l'appui administratif et technique utile au développement des projets nouveaux soit prodigué aux bénéficiaires » ;

Attendu, au regard des considérations qui précèdent, qu'il y a lieu de rencontrer, dans son principe, la demande de subvention susvisée ; qu'il conviendra néanmoins, afin d'obtenir un engagement budgétaire ferme de la part de la Province, que le demandeur effectue les démarches nécessaires à l'aboutissement du projet précité et lui fournisse les documents demandés en vertu du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Sur proposition du Collège provincial,

## **DÉCIDE**

**Article 1<sup>er</sup>.** – De marquer son accord de principe sur l'octroi d'une subvention en espèces, à la Ville de Huy, d'un montant de **80.000,00 euros** en vue du financement du projet « ViciGAL ».

**Article 2.** – Toutes les obligations susceptibles d'être mises à charge du bénéficiaire en exécution des dispositions impératives du livre IV, titre III du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation sont applicables à l'exécution de la présente décision.

**Article 3.** – Dans le cadre de l'attribution d'une promesse ferme et en vue de la liquidation de la subvention :

- le bénéficiaire devra produire, au fur à mesure de la réalisation de l'entreprise, les états d'avancement ainsi que le décompte final des travaux réalisés et/ou de la mission d'auteur de projet le cas échéant ;
- le Collège provincial procédera à l'engagement de la dépense ainsi qu'à l'ordonnancement des sommes dues en versements successifs, dès réception des déclarations de créance, délibérations du Collège communal approuvant les états d'avancement/notes d'honoraires de l'auteur de projet, décompte final dont question ci-avant et justificatifs de la réalité de l'emploi du subside.

**Article 4.** – Le bénéficiaire devra mentionner le soutien de la Province de Liège et de Liège Europe Métropole dans toute communication qui sera émise à destination du grand public ou de la presse au sujet du projet dont question (y compris sur les supports promotionnels). Les logos utiles sont disponibles auprès de la Cellule Supracommunalité.

De plus, il devra procéder à l'affichage de ce soutien financier sur le site concerné par le projet (panneau de chantier à définir avec le bénéficiaire).

Enfin, le bénéficiaire associera la Province de Liège et Liège Europe Métropole à toutes opérations de promotion éventuelles du projet.

**Article 5.** – Le Collège provincial est chargé de notifier la présente résolution aux bénéficiaires concernés sous les signatures du Député provincial rapporteur et de Madame la Directrice générale provinciale.

En séance à Liège, le 25 juin 2020.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

## RÉSOLUTION N°5

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Décret du Parlement wallon du 31 janvier 2013, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2013, modifiant certaines dispositions du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, et, plus particulièrement, ses articles L3331-1 à L3331-8, contenus au Livre IV, Titre III ;

Vu la circulaire du Ministre des Pouvoirs locaux et de la Ville, datée du 30 mai 2013, portant sur l'octroi des subventions pour les Pouvoirs locaux ;

Attendu que ledit Décret attribue compétence au Conseil provincial pour l'octroi de subventions telles qu'elles y sont définies ;

Vu la proposition adoptée par le Conseil d'administration le 12 novembre 2019 et validée par l'Assemblée générale du 26 novembre 2019, visant à accorder une promesse de principe de subside en faveur de la Commune de Blegny pour le projet de « **Liaison modes doux Barchon-Saive** » (100.000,00 euros), portant sur les travaux d'aménagement de l'infrastructure ;

Considérant que cette proposition est de nature à renforcer les objectifs poursuivis au niveau du développement territorial en province de Liège et de la mobilité (repris par le Schéma Provincial de Développement Territorial et le Plan Provincial de Mobilité), sous l'angle supracommunal, et aura pour but de compléter un réseau à l'échelle de la province de Liège en faveur des modes doux tout en concrétisant plus particulièrement l'axe Liège-Saive-Blegny-Dalhem ;

Considérant que ce dossier s'inscrit dans le cadre du projet 0.1.5.1.4 du Plan stratégique transversal « Assurer un suivi de financements provinciaux et veiller à ce que l'appui administratif et technique utile au développement des projets nouveaux soit prodigué aux bénéficiaires » ;

Attendu, au regard des considérations qui précèdent, qu'il y a lieu de rencontrer, dans son principe, la demande de subvention susvisée ; qu'il conviendra néanmoins, afin d'obtenir un engagement budgétaire ferme de la part de la Province, que le demandeur effectue les démarches nécessaires à l'aboutissement du projet précité et lui fournisse les documents demandés en vertu du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Sur proposition du Collège provincial,

## DÉCIDE

**Article 1<sup>er</sup>.** – De marquer son accord de principe sur l’octroi d’une subvention en espèces, à la Commune de Blegny, d’un montant de **100.000,00 euros** en vue du financement du projet de « Liaison modes doux Barchon-Saive ».

**Article 2.** – Toutes les obligations susceptibles d’être mises à charge du bénéficiaire en exécution des dispositions impératives du livre IV, titre III du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation sont applicables à l’exécution de la présente décision.

**Article 3.** – Dans le cadre de l’attribution d’une promesse ferme et en vue de la liquidation de la subvention :

- le bénéficiaire devra produire, au fur à mesure de la réalisation de l’entreprise, les états d’avancement ainsi que le décompte final des travaux réalisés et/ou de la mission d’auteur de projet le cas échéant ;
- le Collège provincial procédera à l’engagement de la dépense ainsi qu’à l’ordonnancement des sommes dues en versements successifs dans le cas d’une attribution de marché, dès réception des déclarations de créance, délibérations du Collège communal approuvant les états d’avancement/notes d'honoraires de l'auteur de projet, décompte final dont question ci-avant et justificatifs de la réalité de l’emploi du subside.

**Article 4.** – Le bénéficiaire devra mentionner le soutien de la Province de Liège et de Liège Europe Métropole dans toute communication qui sera émise à destination du grand public ou de la presse au sujet du projet dont question (y compris sur les supports promotionnels). Les logos utiles sont disponibles auprès de la Cellule Supracommunalité.

De plus, il devra procéder à l’affichage de ce soutien financier sur le site concerné par le projet (panneau de chantier à définir avec le bénéficiaire).

Enfin, le bénéficiaire associera la Province de Liège et Liège Europe Métropole à toutes opérations de promotion éventuelles du projet.

**Article 5.** – Le Collège provincial est chargé de notifier la présente résolution aux bénéficiaires concernés sous les signatures du Député provincial rapporteur et de Madame la Directrice générale provinciale.

En séance à Liège, le 25 juin 2020.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

## RÉSOLUTION N°6

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Décret du Parlement wallon du 31 janvier 2013, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2013, modifiant certaines dispositions du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, et, plus particulièrement, ses articles L3331-1 à L3331-8, contenus au Livre IV, Titre III ;

Vu la circulaire du Ministre des Pouvoirs locaux et de la Ville, datée du 30 mai 2013, portant sur l'octroi des subventions pour les Pouvoirs locaux ;

Attendu que ledit Décret attribue compétence au Conseil provincial pour l'octroi de subventions telles qu'elles y sont définies ;

Vu la proposition adoptée par le Conseil d'administration le 12 novembre 2019 et validée par l'Assemblée générale du 26 novembre 2019, visant à accorder une promesse de principe de subside en faveur de la Commune de Dalhem pour le projet de « **Réhabilitation du tunnel de Dalhem/du pont du Trimbleu** » (50.000,00 euros), portant sur les travaux d'infrastructure ;

Vu la décision du Conseil provincial du 27 mars 2017 (document 16-17/194, résolution n°4) par laquelle il a marqué son accord de principe sur l'octroi d'une subvention en espèces aux Communes de Soumagne, Blegny et Dalhem d'un montant total de 260.000,00 euros (Blegny 57.596 euros, Dalhem 161.505,70 euros et Soumagne 40.898,30 euros) en vue du financement du projet « Liaison de mobilité douce sur les Communes de Blegny, Soumagne et Dalhem » ;

Vu la décision du Conseil provincial du 28 juin 2018 (document 17-18/362, résolution n°2), par laquelle il a marqué son accord sur l'octroi d'une promesse ferme de subside à la Commune de Dalhem d'un montant de 161.505,70 euros (1ère tranche du subside décidé en promesse de principe pour les trois communes), en vue du financement du projet « Liaison de mobilité douce sur les Communes de Blegny, Soumagne et Dalhem » ;

Vu que la réalisation du projet engendre des coûts supplémentaires inattendus et qu'un surplus d'un montant de 65.156,21 euros reste à combler ;

Attendu qu'il y a lieu d'octroyer un subside complémentaire à la Commune de Dalhem afin de lui permettre d'achever la réalisation du projet, pour lequel une source de financement escomptée de la Wallonie n'a pas été octroyée ;

Considérant que cette proposition est de nature à renforcer les objectifs poursuivis au niveau du développement territorial en province de Liège et de la mobilité (repris par le Schéma Provincial de Développement Territorial et le Plan Provincial de Mobilité), sous l'angle supracommunal, et aura pour but de compléter un réseau à l'échelle de la province de Liège en faveur des modes doux mais aussi de mettre en réseaux des sites touristiques provinciaux et permettre une connexion vers les réseaux flamands et néerlandais ;

Considérant que ce dossier s'inscrit dans le cadre du projet 0.1.5.1.4 du Plan stratégique transversal « Assurer un suivi de financements provinciaux et veiller à ce que l'appui administratif et technique utile au développement des projets nouveaux soit prodigué aux bénéficiaires » ;

Attendu, au regard des considérations qui précèdent, qu'il y a lieu de rencontrer, dans son principe, la demande de subvention susvisée ; qu'il conviendra néanmoins, afin d'obtenir un engagement budgétaire ferme de la part de la Province, que le demandeur effectue les démarches nécessaires à l'aboutissement du projet précité et lui fournisse les documents demandés en vertu du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Sur proposition du Collège provincial,

## **DÉCIDE**

**Article 1<sup>er</sup>.** – De marquer son accord de principe sur l'octroi d'une subvention en espèces, à la Commune de Dalhem, d'un montant de **50.000,00 euros** en vue du financement du projet de « Réhabilitation du tunnel de Dalhem/du pont du Trimbleu (connexion transfrontalière) » (travaux d'infrastructure).

**Article 2.** – Toutes les obligations susceptibles d'être mises à charge du bénéficiaire en exécution des dispositions impératives du livre IV, titre III du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation sont applicables à l'exécution de la présente décision.

**Article 3.** – Dans le cadre de l’attribution d’une promesse ferme et en vue de la liquidation de la subvention :

- le bénéficiaire devra produire, au fur à mesure de la réalisation de l’entreprise, les états d’avancement ainsi que le décompte final des travaux réalisés ;
- le Collège provincial procédera à l’engagement de la dépense ainsi qu’à l’ordonnancement des sommes dues en versements successifs dès réception des déclarations de créance, délibérations du Collège communal approuvant les états d’avancement, décompte final dont question ci-avant et justificatifs de la réalité de l’emploi du subside.

**Article 4.** – Le bénéficiaire devra mentionner le soutien de la Province de Liège et de Liège Europe Métropole dans toute communication qui sera émise à destination du grand public ou de la presse au sujet du projet dont question (y compris sur les supports promotionnels). Les logos utiles sont disponibles auprès de la Cellule Supracommunalité.

De plus, il devra procéder à l’affichage de ce soutien financier sur le site concerné par le projet (panneau de chantier à définir avec le bénéficiaire).

Enfin, le bénéficiaire associera la Province de Liège et Liège Europe Métropole à toutes opérations de promotion éventuelles du projet.

**Article 5.** – Le Collège provincial est chargé de notifier la présente résolution aux bénéficiaires concernés sous les signatures du Député provincial rapporteur et de Madame la Directrice générale provinciale.

En séance à Liège, le 25 juin 2020.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

## **RÉSOLUTION N°7**

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Décret du Parlement wallon du 31 janvier 2013, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2013, modifiant certaines dispositions du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, et, plus particulièrement, ses articles L3331-1 à L3331-8, contenus au Livre IV, Titre III ;

Vu la circulaire du Ministre des Pouvoirs locaux et de la Ville, datée du 30 mai 2013, portant sur l’octroi des subventions pour les Pouvoirs locaux ;

Attendu que ledit Décret attribue compétence au Conseil provincial pour l’octroi de subventions telles qu’elles y sont définies ;

Vu la proposition adoptée par le Conseil d’administration le 12 novembre 2019 et validée par l’Assemblée générale du 26 novembre 2019, visant à accorder une promesse de principe de subside en faveur de la Commune de Neupré pour le projet d’« **Extension du réseau cyclable de Haute-Meuse – Liaison Seraing Neupré** » (200.000,00 euros), portant sur les travaux d’aménagement de l’infrastructure ;

Vu la décision du Conseil provincial du 27 mars 2017 (document 16-17/194, résolution n°3), par laquelle il a marqué son accord de principe sur l'octroi d'une subvention en espèces à la Ville de Seraing (200.000 euros) en vue du financement du projet d'« Extension du réseau cyclable de Haute-Meuse Seraing-Neupré » ;

Vu la décision du Conseil provincial du 14 décembre 2017 (document 17-18/164, résolution n°3) par laquelle il a marqué son accord de principe sur l'octroi d'une subvention en espèces à la Ville de Seraing (200.000 euros) en vue du financement du projet d'« Extension du réseau cyclable de Haute-Meuse Seraing-Neupré » ;

Attendu qu'une subvention complémentaire est nécessaire pour permettre l'aboutissement du dossier, pour lequel une source de financement escomptée de la Wallonie n'a pas été octroyée ;

Considérant que cette proposition est de nature à renforcer les objectifs poursuivis au niveau du développement territorial en province de Liège et de la mobilité (repris par le Schéma Provincial de Développement Territorial et le Plan Provincial de Mobilité), sous l'angle supracommunal, et aura pour but de compléter un réseau à l'échelle de la province de Liège en faveur des modes doux ;

Considérant que ce dossier s'inscrit dans le cadre du projet 0.1.5.1.4 du Plan stratégique transversal « Assurer un suivi de financements provinciaux et veiller à ce que l'appui administratif et technique utile au développement des projets nouveaux soit prodigué aux bénéficiaires » ;

Attendu que la Province de Liège va continuer à mettre son savoir-faire et son expertise en matière de réalisation d'infrastructures de mobilité douce, à titre gratuit, au profit de la Ville de Seraing et de la Commune de Neupré dans le cadre du présent projet ;

Attendu, au regard des considérations qui précèdent, qu'il y a lieu de rencontrer, dans son principe, la demande de subvention susvisée ; qu'il conviendra néanmoins, afin d'obtenir un engagement budgétaire ferme de la part de la Province, que le demandeur effectue les démarches nécessaires à l'aboutissement du projet précité et lui fournisse les documents demandés en vertu du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Sur proposition du Collège provincial,

## DÉCIDE

**Article 1<sup>er</sup>.** – De marquer son accord de principe sur l'octroi d'une subvention en espèces, à la Commune de Neupré, d'un montant de 200.000,00 euros en vue du financement du projet d'« Extension du réseau cyclable de Haute-Meuse - Liaison Seraing-Neupré ».

**Article 2.** – Toutes les obligations susceptibles d'être mises à charge du bénéficiaire en exécution des dispositions impératives du livre IV, titre III du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation sont applicables à l'exécution de la présente décision.

**Article 3.** – La Province de Liège s'engage à assurer la mission d'auteur de projet dans le cadre de l'extension du réseau cyclable de Haute-Meuse – Liaison Seraing Neupré, pour les deux communes. Celle-ci est évaluée à 0,50% du montant estimé des travaux et donc, en l'occurrence, à 6.500 euros.

**Article 4.** – La Ville de Seraing et la Commune de Neupré prendront en charge les coûts liés aux travaux d'extension du réseau cyclable de Haute-Meuse – Liaison Neupré-Seraing, chacune pour leur territoire et supporteront les coûts supplémentaires résultant de la modification, de l'adjonction ou de la suppression de travaux concernant les travaux exécutés pour leur compte et acceptés par elles. Les ordres modificatifs ne pourront être donnés que par le(s) Fonctionnaire(s) dirigeant(s).

**Article 5.** – La Ville de Seraing et la Commune de Neupré veilleront, chacune sur leur territoire, à :

- assurer la fonctionnalité première de la voie lente ;
- faire évacuer les déchets ;
- et maintenir en bon état de fonctionnement et d'entretien les installations.

**Article 6.** – Dans le cadre de l’attribution d’une promesse ferme et en vue de la liquidation de la subvention :

- les bénéficiaires devront produire, au fur à mesure de la réalisation de l’entreprise, les états d’avancement ainsi que le décompte final des travaux réalisés ;
- le Collège provincial procédera à l’engagement de la dépense ainsi qu’à l’ordonnancement des sommes dues en versements successifs, dès réception des déclarations de créance, délibérations du Collège communal approuvant les états d’avancement, décompte final dont question ci-avant et justificatifs de la réalité de l’emploi du subside.

**Article 7.** – Les parties devront mentionner le soutien de la Province de Liège et de Liège Europe Métropole dans toute communication qui sera émise à destination du grand public ou de la presse au sujet du projet dont question (y compris sur les supports promotionnels). Les logos utiles sont disponibles auprès de la Cellule Supracommunalité.

De plus, elles devront procéder à l’affichage de ce soutien financier sur le site concerné par le projet (panneau de chantier à définir avec le bénéficiaire).

Enfin, les bénéficiaires associeront la Province de Liège et Liège Europe Métropole à toutes opérations de promotion éventuelles du projet.

**Article 8.** – Le Collège provincial est chargé de notifier la présente résolution aux bénéficiaires concernés sous les signatures du Député provincial rapporteur et de Madame la Directrice générale provinciale.

En séance à Liège, le 25 juin 2020.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

## **RÉSOLUTION N°8**

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Décret du Parlement wallon du 31 janvier 2013, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2013, modifiant certaines dispositions du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, et, plus particulièrement, ses articles L3331-1 à L3331-8, contenus au Livre IV, Titre III ;

Vu la circulaire du Ministre des Pouvoirs locaux et de la Ville, datée du 30 mai 2013, portant sur l’octroi des subventions pour les Pouvoirs locaux ;

Attendu que ledit Décret attribue compétence au Conseil provincial pour l’octroi de subventions telles qu’elles y sont définies ;

Vu la proposition adoptée par le Conseil d’administration le 12 novembre 2019 et validée par l’Assemblée générale du 26 novembre 2019, visant à accorder une promesse de principe de subside en faveur de la Ville de Liège pour le projet de « **Liaison cyclable Val-Benoît – Engis (en rive gauche)** » (225.000,00 euros), portant sur la réalisation de la première phase du projet entre le Val-Benoît, Sclessin et Tilleur) ;

Considérant que cette proposition est de nature à renforcer les objectifs poursuivis au niveau du développement territorial en province de Liège et de la mobilité (repris par le Schéma Provincial de Développement Territorial et le Plan Provincial de Mobilité), sous l’angle supracommunal, et aura pour but de compléter un réseau à l’échelle de la province de Liège en faveur des modes doux dont plus particulièrement le réseau cyclable Haute Meuse ;

Considérant qu'à terme, l'infrastructure traversera les Villes de Liège et Seraing, ainsi que les Communes de Saint-Nicolas, Flémalle et Engis ;

Considérant que ce dossier s'inscrit dans le cadre du projet 0.1.5.1.4 du Plan stratégique transversal « Assurer un suivi de financements provinciaux et veiller à ce que l'appui administratif et technique utile au développement des projets nouveaux soit prodigué aux bénéficiaires » ;

Attendu, au regard des considérations qui précèdent, qu'il y a lieu de rencontrer, dans son principe, la demande de subvention susvisée ; qu'il conviendra néanmoins, afin d'obtenir un engagement budgétaire ferme de la part de la Province, que le demandeur effectue les démarches nécessaires à l'aboutissement du projet précité et lui fournisse les documents demandés en vertu du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Sur proposition du Collège provincial,

## DÉCIDE

**Article 1<sup>er</sup>.** – De marquer son accord de principe sur l'octroi d'une subvention en espèces, à la Ville de Liège, d'un montant de **225.000,00 euros** en vue du financement du projet de « Liaison Val Benoît – Engis (en rive gauche) » (première phase Val-Benoît-Sclessin-Tilleur).

**Article 2.** – Toutes les obligations susceptibles d'être mises à charge du bénéficiaire en exécution des dispositions impératives du livre IV, titre III du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation sont applicables à l'exécution de la présente décision.

**Article 3.** – Dans le cadre de l'attribution d'une promesse ferme et en vue de la liquidation de la subvention :

- le bénéficiaire devra produire, au fur à mesure de la réalisation de l'entreprise, les états d'avancement ainsi que le décompte final des travaux réalisés et/ou de la mission d'auteur de projet le cas échéant ;
- le Collège provincial procédera à l'engagement de la dépense ainsi qu'à l'ordonnancement des sommes dues en versements successifs, dès réception des déclarations de créance, délibérations du Collège communal approuvant les états d'avancement/notes d'honoraires de l'auteur de projet, décompte final dont question ci-avant et justificatifs de la réalité de l'emploi du subside.

**Article 4.** – Le bénéficiaire devra mentionner le soutien de la Province de Liège et de Liège Europe Métropole dans toute communication qui sera émise à destination du grand public ou de la presse au sujet du projet dont question (y compris sur les supports promotionnels). Les logos utiles sont disponibles auprès de la Cellule Supracommunalité.

De plus, il devra procéder à l'affichage de ce soutien financier sur le site concerné par le projet (panneau de chantier à définir avec le bénéficiaire).

Enfin, le bénéficiaire associera la Province de Liège et Liège Europe Métropole à toutes opérations de promotion éventuelles du projet.

**Article 5.** – Le Collège provincial est chargé de notifier la présente résolution aux bénéficiaires concernés sous les signatures du Député provincial rapporteur et de Madame la Directrice générale provinciale.

En séance à Liège, le 25 juin 2020.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

## RÉSOLUTION N°9

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Décret du Parlement wallon du 31 janvier 2013, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2013, modifiant certaines dispositions du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, et, plus particulièrement, ses articles L3331-1 à L3331-8, contenus au Livre IV, Titre III ;

Vu la circulaire du Ministre des Pouvoirs locaux et de la Ville, datée du 30 mai 2013, portant sur l'octroi des subventions pour les Pouvoirs locaux ;

Attendu que ledit Décret attribue compétence au Conseil provincial pour l'octroi de subventions telles qu'elles y sont définies ;

Vu la proposition adoptée par le Conseil d'administration le 12 novembre 2019 et validée par l'Assemblée générale du 26 novembre 2019, visant à accorder une promesse de principe de subside en faveur de la Ville de Hannut pour le projet de « La Passerelle » (20.000,00 euros), portant sur la rénovation de l'espace de vie de la structure d'accueil ;

Vu la décision du Conseil provincial intervenue en date du 12 décembre 2019 (document 19-20/109, résolution n°7) dans laquelle il a marqué son accord de principe sur l'octroi d'une subvention en espèces à la Ville de Hannut (20.000 euros) en vue du financement du projet de « La Passerelle » ;

Attendu qu'il convient de modifier l'article premier de ladite résolution ;

Considérant que cette proposition est de nature à renforcer les objectifs poursuivis au niveau du Service aux citoyens en province de Liège, sous l'angle supracommunal, en permettant d'augmenter la capacité d'accueil de personnes handicapées adultes par La Passerelle et en le rendant davantage fonctionnel ;

Considérant que ce dossier s'inscrit dans le cadre du projet 0.1.5.1.4 du Plan stratégique transversal « Assurer un suivi de financements provinciaux et veiller à ce que l'appui administratif et technique utile au développement des projets nouveaux soit prodigué aux bénéficiaires » ;

Attendu, au regard des considérations qui précèdent, qu'il y a lieu de rencontrer, dans son principe, la demande de subvention susvisée ; qu'il conviendra néanmoins, afin d'obtenir un engagement budgétaire ferme de la part de la Province, que le demandeur effectue les démarches nécessaires à l'aboutissement du projet précité et lui fournisse les documents demandés en vertu du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Sur proposition du Collège provincial,

### DÉCIDE

**Article 1<sup>er</sup>.** – De modifier sa résolution n°7 du document 19-20/109 du 12 décembre 2019 qui reprenait en son article premier :

*« **Article 1<sup>er</sup>.** – De marquer son accord de principe sur l'octroi d'une subvention en espèces, à la Commune de Marchin et à la Ville de Huy, d'un montant de 110.000,00 euros en vue du financement du projet de « Château Vert de Solières » (construction de 6 unités de vie). »*

en le remplaçant par :

*« **Article 1<sup>er</sup>.** – De marquer son accord de principe sur l'octroi d'une subvention en espèces, à la Ville de Hannut, d'un montant de **20.000,00 euros** en vue du financement du projet de « La Passerelle ».*

**Article 2.** – Toutes les obligations susceptibles d’être mises à charge du bénéficiaire en exécution des dispositions impératives du livre IV, titre III du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation sont applicables à l’exécution de la présente décision.

**Article 3.** – Dans le cadre de l’attribution d’une promesse ferme et en vue de la liquidation de la subvention :

- le bénéficiaire devra produire, au fur à mesure de la réalisation de l’entreprise, les états d’avancement ainsi que le décompte final des travaux réalisés et/ou de la mission d’auteur de projet le cas échéant ;
- le Collège provincial procédera à l’engagement de la dépense ainsi qu’à l’ordonnancement des sommes dues en versements successifs, dès réception des déclarations de créance, délibérations du Collège communal approuvant les états d’avancement/notes d’honoraires de l’auteur de projet, décompte final dont question ci-avant et justificatifs de la réalité de l’emploi du subside.

**Article 4.** – Le bénéficiaire devra mentionner le soutien de la Province de Liège et de Liège Europe Métropole dans toute communication qui sera émise à destination du grand public ou de la presse au sujet du projet dont question (y compris sur les supports promotionnels). Les logos utiles sont disponibles auprès de la Cellule Supracommunalité.

De plus, il devra procéder à l’affichage de ce soutien financier sur le site concerné par le projet (panneau de chantier à définir avec le bénéficiaire).

Enfin, le bénéficiaire associera la Province de Liège et Liège Europe Métropole à toutes opérations de promotion éventuelles du projet.

**Article 5.** – Le Collège provincial est chargé de notifier la présente résolution au bénéficiaire concerné sous les signatures du Député provincial rapporteur et de Madame la Directrice générale provinciale.

En séance à Liège, le 25 juin 2020.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

**DOCUMENT 19-20/228 : DÉSIGNATION DE COMPTABLES DES MATIÈRES EFFECTIF ET SUPPLÉANTE POUR L’IPEPS DE SERAING – ORIENTATION TECHNIQUE.**

**DOCUMENT 19-20/229 : DÉSIGNATION AU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2020 D’UN NOUVEAU RECEVEUR SPÉCIAL DES RECETTES AU CENDRE D’AIDE À DOMICILE (CAD).**

M. le Président informe l’Assemblée que ces deux documents ont été soumis à l’examen de la 2<sup>ème</sup> Commission et ont été regroupés à sa demande.

Ces deux documents n’ayant soulevé aucune remarque ni aucune question, la 2<sup>ème</sup> Commission invite l’Assemblée à les adopter par 9 voix pour et 2 abstentions.

M. le Président ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, M. le Président clôt la discussion générale.

Mises aux voix, les conclusions de la 2<sup>ème</sup> Commission sont approuvées, par un vote globalisé, à l’unanimité.

En conséquence, le Conseil adopte les deux résolutions suivantes :

Document 19-20/228

## **RÉSOLUTION**

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Attendu que la comptabilité des matières reprend les produits de consommation courante et les matières transformables ;

Vu Sa résolution du 27 avril 1970, approuvée par arrêté royal du 27 août 1970, stipulant que, sauf décision contraire expresse, les agents commis à la garde, à la conservation ou à l'emploi des matières appartenant à la Province sont dispensés de déposer un cautionnement pour garantir leur gestion ;

Vu la décision de la Députation permanente en date du 22 décembre 1988 approuvant les instructions pour la tenue des inventaires et des comptabilités des matières ;

Vu la décision du Collège provincial du 15 juin 2017 relative à la nouvelle procédure relative aux déclassements et transferts de matériel et mobilier ;

Vu le Code de la Démocratie locale et de Décentralisation et notamment son article L2212-67 ;

Vu la nomination de Madame Brigitte DANGOXHE, comptable des matières à l'IPEPS Seraing – Orientation technique, en qualité de Directrice de l'IPESPS Seraing Supérieur, depuis le 22 octobre 2019 ;

Considérant la proposition de la Direction de tendant à désigner, Monsieur Xavier D'ALPAOS, Directeur adjoint a.i. dudit établissement, en qualité de comptable des matières effectif ;

Considérant la proposition de ladite Direction tendant à désigner Madame Audrey DEVILLERS, Employée d'administration à titre définitif, en qualité de comptable des matières suppléante ;

Sur proposition du Collège provincial,

## **ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>.** – Monsieur Xavier D'ALPAOS, Directeur adjoint a.i. de l'IPEPS de Seraing – Orientation technique, est désigné, au 1<sup>er</sup> mars 2020, en qualité de comptable des matières effectif, en remplacement de Madame Brigitte DANGOXHE.

**Article 2.** – Madame Audrey DEVILLERS, Employée d'administration à titre définitif, est désignée, au 1<sup>er</sup> mars 2020, en qualité de comptable des matières suppléante et n'officiera qu'en cas d'absence de Monsieur D'ALPAOS.

**Article 3.** – La présente résolution sera notifiée, sous pli ordinaire, aux intéressés pour leur servir de titre, à la Direction de l'établissement, pour disposition et à la Cour des Comptes, pour information.

En séance à Liège, le 25 juin 2020.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

Document 19-20/229

## **RÉSOLUTION**

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu l'arrêté royal du 2 juin 1999 portant le règlement général de la comptabilité provinciale ;

Vu la résolution du 26 mars 2018 désignant Madame Caroline THEATE en qualité de receveur spécial des recettes au Centre d'Aide à Domicile (CAD) ;

Considérant la demande de la Direction du Pôle Itinérant – Espace FRANKIGNOUL, de désigner un nouveau receveur spécial du CAD à dater du 1<sup>er</sup> juillet 2020 ;

Considérant qu'un compte de fin de gestion arrêté au 30.06.2020 sera transmis à la Cour des Comptes afin qu'elle puisse statuer pour accorder la décharge à Madame THEATE précitée, conformément aux dispositions des articles 7 et 8 de la loi du 29 octobre 1846 relative à l'organisation de la Cour des Comptes ;

Vu la résolution du 27 avril 1970, approuvée par Arrêté Royal du 27 août 1970, stipulant que, sauf décision contraire expresse, les agents provinciaux, pour le surplus établis receveurs ou commis à la garde, à la conservation ou à l'emploi des matières ou du matériel appartenant à la Province, sont dispensés de déposer un cautionnement pour garantir leur gestion ;

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation et les dispositions de la loi provinciale non abrogées ;

Sur le rapport du Collège provincial,

## **ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>.** – À dater du 1<sup>er</sup> juillet 2020, Madame Muriel BINOT est désignée en qualité de receveur spécial des recettes du Centre d'aide à Domicile (CAD) ;

**Article 2.** – La présente résolution sera notifiée, sous pli ordinaire, à l'intéressée, pour lui servir de titre, à sa Direction, à la S.A. Belfius Banque et à la Cour des Comptes pour information et disposition.

En séance à Liège, le 25 juin 2020.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

**DOCUMENT 19-20/230 : PROJET DE BUDGET 2021 DE L'ÉTABLISSEMENT D'ASSISTANCE MORALE DU CONSEIL CENTRAL LAÏQUE DE LA PROVINCE DE LIÈGE – AVIS FAVORABLE.**

M. le Président informe l'Assemblée que le document 19-20/230 a été soumis à l'examen de la 3<sup>ème</sup> Commission.

Ce document n'ayant soulevé aucune remarque ni aucune question, la 3<sup>ème</sup> Commission invite l'Assemblée à l'adopter par 10 voix pour et 1 abstention.

M. le Président ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, M. le Président clôt la discussion générale.

Mises aux voix, les conclusions de la 2<sup>ème</sup> Commission sont approuvées à l'unanimité.

En conséquence, le Conseil adopte la résolution suivante :

**RÉSOLUTION**

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu la loi du 21 juin 2002 relative au Conseil Central des Communautés philosophiques non confessionnelles de Belgique, aux délégués et aux établissements chargés de la gestion des intérêts matériels et financiers des communautés philosophiques non confessionnelles reconnues ;

Vu l'arrêté royal du 17 février 2004 portant le règlement général de la comptabilité des établissements chargés de la gestion des intérêts matériels et financiers des communautés philosophiques non confessionnelles reconnues et des services d'assistance morale reconnus fixant les règles relatives à la présentation des budget et comptes ;

Vu le projet de budget 2021 arrêté le 20 avril 2020 par le Conseil d'Administration de l'Établissement d'Assistance Morale du Conseil Central Laïque de la Province de Liège ;

Vu la correction apportée suite à une erreur matérielle dans le chef du poste 101/09010 « résultats comptables cumulés des comptes budgétaires ordinaires » qui porte le résultat du compte 2019 au montant en boni de 15.433,20 € au lieu de 15.443,20 € ;

Considérant que le montant de 281.500,00 € « autres charges financières » a été surévalué ;

Attendu que le montant du crédit réservé à ces charges peut être diminué de 3.000,00 € ;

Attendu que, par conséquent, le poste « autres charges financières » doit être ramené de 281.500,00 € à 278.500,00 € ;

Considérant que dès lors il y a lieu de ramener le total des dépenses de 1.792.000,00 € à 1.789.000,00 € ;

Considérant que l'intervention provinciale doit être ramenée de 1.724.056,80 € à 1.721.056,80 € ;

Attendu qu'il a été transmis à l'autorité provinciale en date du 14 mai 2020 ;

Considérant qu'il ressort de l'examen dudit compte qu'il est conforme à la loi et à l'intérêt général ;  
Attendu que ledit délai expire en l'espèce le 30 juin 2020 ;

Sur la proposition du Collège provincial ;

## **ARRÊTE**

**Article unique.** – Emet un avis favorable sur le budget 2021 de l'Établissement d'assistance morale du Conseil central laïque de la province de Liège, boulevard de la Sauvenière, 33 à 4000 Liège, arrêté par son Conseil d'administration le 20 avril 2020 proposant une intervention provinciale de 1.724.056,80 € et qui, après modifications, ramène l'intervention provinciale au montant de 1.721.066,80 €, cf son analyse jointe à la présente résolution.

En séance à Liège, le 25 juin 2020.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

**DOCUMENT 19-20/231 : CULTES – COMPTE 2019 DE LA FABRIQUE D'ÉGLISE ORTHODOXE DORMITION DE LA VIERGE RUE DE LIMBOURG, 10 A 4800 VERVIERS – AVIS FAVORABLE.**

**DOCUMENT 19-20/232 : CULTES – COMPTE 2019 DE LA FABRIQUE D'ÉGLISE ORTHODOXE SAINTE-BARBE, RUE DU POTAY, 5 A 4000 LIEGE – AVIS FAVORABLE.**

**DOCUMENT 19-20/233 : CULTES – COMPTE 2019 DE LA FABRIQUE D'ÉGLISE ORTHODOXE RUSSE SAINT ALEXANDRE NEVSKY ET SAINT SERAFIM DE SAROV, RUE DU LAVEU, 80 A 4000 LIEGE – AVIS FAVORABLE.**

M. le Président informe l'Assemblée que ces trois documents ont été soumis à l'examen de la 3<sup>ème</sup> Commission et ont été regroupés à sa demande.

Ces trois documents n'ayant soulevé aucune remarque ni aucune question, la 3<sup>ème</sup> Commission invite l'Assemblée à les adopter par 10 voix pour et 1 abstention.

M. le Président ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, M. le Président clôt la discussion générale.

Mises aux voix, les conclusions de la 3<sup>ème</sup> Commission sont approuvées, par un vote globalisé, à l'unanimité.

En conséquence, le Conseil adopte les trois résolutions suivantes :

Document 19-20/231

## **RÉSOLUTION**

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le décret impérial du 30 décembre 1809 concernant les Fabriques d'églises ;

Vu la loi du 4 mars 1870 sur le Temporel des cultes, notamment l'article 19 bis y inséré par la loi du 19 juillet 1974 et modifié par la loi du 10 mars 1999 ;

Vu la loi du 17 avril 1985 portant reconnaissance des administrations chargées de la gestion du temporel du culte orthodoxe ;

Vu l'arrêté royal du 15 mars 1988 portant organisation des Conseils de fabrique d'église du culte orthodoxe ;

Vu l'arrêté royal du 12 juillet 1989 fixant les modèles des budgets et des comptes à dresser par les Conseils de fabriques d'église du culte orthodoxe ;

Vu le livre II du Code wallon de la Démocratie locale et de la Décentralisation organisant les provinces et les dispositions de la Loi provinciale non abrogées ;

Vu le décret du 13 mars 2014 modifiant le Code wallon de la Démocratie locale et de la Décentralisation ainsi que diverses dispositions relatives à la tutelle sur les actes des établissements chargés de la gestion du temporel des cultes reconnus, prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier pour les actes adoptés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015 ;

Vu l'arrêté royal du 2 juin 1999 portant sur le règlement général de la comptabilité provinciale ;

Vu le compte 2019 de la FEO Dormition de la Vierge à Verviers a été arrêté en date 1<sup>er</sup> mars 2020 par son Conseil de Fabrique au montant en boni de 5.528,25 € ;

Vu la correction apporté suite à une correction technique du passé dans le chef du poste 1.17 « reliquat du compte n-1 » qui porte le résultat du compte au montant en boni de 5.528,29 € ;

Attendu qu'il a été transmis à l'autorité provinciale en date du 25 mai 2020 ;

Attendu que la complétude technique du dossier a été constatée le 28 mai 2020 ;

Considérant qu'il ressort de l'examen dudit compte qu'il est conforme à la loi et à l'intérêt général ;  
Attendu que le délai de transmission à l'Autorité de tutelle expire en l'espèce le 6 juillet 2020 ;

Sur la proposition du Collège provincial ;

## ARRÊTE

**Article unique.** – Emet un avis favorable sur le compte 2019 de la Fabrique d'église orthodoxe grecque Dormition de la Vierge, rue de Limbourg, 10 à 4800 Verviers, arrêté par son Conseil de Fabrique le 1<sup>er</sup> mars 2020 au montant en boni de 5.528,25 € et qui se solde, après modification, par un boni de 5.528,29 €, cf son analyse jointe à la présente résolution.

En séance à Liège, le 25 juin 2020.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

Document 19-20/232

## RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le décret impérial du 30 décembre 1809 concernant les Fabriques d'églises ;

Vu la loi du 4 mars 1870 sur le Temporel des cultes, notamment l'article 19 bis y inséré par la loi du 19 juillet 1974 et modifié par la loi du 10 mars 1999 ;

Vu la loi du 17 avril 1985 portant reconnaissance des administrations chargées de la gestion du temporel du culte orthodoxe ;

Vu l'arrêté royal du 15 mars 1988 portant organisation des Conseils de fabrique d'église du culte orthodoxe ;

Vu l'arrêté royal du 12 juillet 1989 fixant les modèles des budgets et des comptes à dresser par les Conseils de fabriques d'église du culte orthodoxe ;

Vu le livre II du Code wallon de la Démocratie locale et de la Décentralisation organisant les provinces et les dispositions de la Loi provinciale non abrogées ;

Vu le décret du 13 mars 2014 modifiant le Code wallon de la Démocratie locale et de la Décentralisation ainsi que diverses dispositions relatives à la tutelle sur les actes des établissements chargés de la gestion du temporel des cultes reconnus, prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier pour les actes adoptés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015 ;

Vu l'arrêté royal du 2 juin 1999 portant sur le règlement général de la comptabilité provinciale ;

Vu le compte 2019 de la FEO grecque Sainte-Barbe à Liège arrêté en date 1<sup>er</sup> mars 2020 par son Conseil de fabrique ;

Attendu qu'il a été transmis à l'autorité provinciale en date du 20 mai 2020 ;

Attendu que la complétude technique du dossier a été constatée le 25 mai 2020 ;

Considérant qu'il ressort de l'examen dudit compte qu'il est conforme à la loi et à l'intérêt général ;

Attendu que le délai de transmission à l'Autorité de tutelle expire en l'espèce le 29 juin 2020 ;

Sur la proposition du Collège provincial ;

## **ARRÊTE**

**Article unique.** – Emet un avis favorable sur le compte 2019 de la FEO grecque Sainte-Barbe, rue du Potay, 5 à 4000 Liège, tel qu'arrêté par son Conseil de Fabrique le 1<sup>er</sup> mars 2020 et qui se solde par un boni de 469,53 €.

En séance à Liège, le 25 juin 2020.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

Document 19-20/233

## **RÉSOLUTION**

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le décret impérial du 30 décembre 1809 concernant les Fabriques d'églises ;

Vu la loi du 4 mars 1870 sur le Temporel des cultes, notamment l'article 19 bis y inséré par la loi du 19 juillet 1974 et modifié par la loi du 10 mars 1999 ;

Vu la loi du 17 avril 1985 portant reconnaissance des administrations chargées de la gestion du temporel du culte orthodoxe ;

Vu l'arrêté royal du 15 mars 1988 portant organisation des Conseils de fabrique d'église du culte orthodoxe ;

Vu l'arrêté royal du 12 juillet 1989 fixant les modèles des budgets et des comptes à dresser par les Conseils de fabriques d'église du culte orthodoxe ;

Vu le livre II du Code wallon de la Démocratie locale et de la Décentralisation organisant les provinces et les dispositions de la Loi provinciale non abrogées ;

Vu le décret du 13 mars 2014 modifiant le Code wallon de la Démocratie locale et de la Décentralisation ainsi que diverses dispositions relatives à la tutelle sur les actes des établissements chargés de la gestion du temporel des cultes reconnus, prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier pour les actes adoptés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015 ;

Vu l'arrêté royal du 2 juin 1999 portant sur le règlement général de la comptabilité provinciale ;

Vu le compte 2019 de la FEO russe Saint Alexandre Nevsky et Saint Serafim de Sarov à Liège, arrêté en date 1er mars 2020 par son Conseil de Fabrique au montant en boni de 631,35 € ;

Vu la correction apportée suite à une correction technique du passé au poste 1.17 « reliquat du compte n-1 » qui porte le résultat du compte 2019 au montant en boni de 631,45 € ;

Attendu qu'il a été transmis à l'autorité provinciale en date du 3 juin 2020 ;

Attendu que la complétude technique du dossier a été constatée le 3 juin 2020 ;

Considérant qu'il ressort de l'examen dudit compte qu'il est conforme à la loi et à l'intérêt général ;  
Attendu que le délai de transmission à l'Autorité de tutelle expire en l'espèce le 13 juillet 2020 ;

Sur la proposition du Collège provincial ;

## ARRÊTE

**Article unique.** – Emet un avis favorable sur le compte 2019 de la Fabrique d'église orthodoxe russe Saint Alexandre Nevsky et Saint Serafim de Sarov, rue du Laveu, 80 à Liège, arrêté par son Conseil de Fabrique le 1<sup>er</sup> mars 2020 au montant en boni de 631,35 € et qui se solde, après modification, par un boni de 631,45 €, cf son analyse jointe à la présente résolution.

En séance à Liège, le 25 juin 2020.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

**DOCUMENT 19-20/234 : MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX – MODE DE PASSATION ET CONDITIONS DU MARCHÉ – INSTITUT PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT AGRONOMIQUE DE LA REID – CONSTRUCTION D'UNE EXTENSION DU RÉFECTOIRE DE L'INTERNAT.**

**DOCUMENT 19-20/235 : MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX – PROCÉDURE NÉGOCIÉE DIRECTE AVEC PUBLICATION PRÉALABLE – MODE DE PASSATION ET CONDITIONS DU MARCHÉ – PÔLE MUSICAL OUGRÉE-MARIHAYE – AMÉNAGEMENT DES NOUVEAUX BUREAUX DE « ÇA BALANCE ».**

M. le Président informe l'Assemblée que ces deux documents ont été soumis à l'examen de la 4<sup>ème</sup> Commission et ont été regroupés à sa demande.

Ces deux documents n'ayant soulevé aucune remarque ni aucune question, la 4<sup>ème</sup> Commission invite l'Assemblée à les adopter par 8 voix pour et 2 abstentions.

M. le Président ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, M. le Président clôt la discussion générale.

Mises aux voix, les conclusions de la 4<sup>ème</sup> Commission sont approuvées, par un vote globalisé, à l'unanimité.

En conséquence, le Conseil adopte les deux résolutions suivantes :

Document 19-20/234

## **RÉSOLUTION**

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Attendu la résiliation du marché initial de construction d'une extension du réfectoire de l'internat à l'Institut Provincial d'Enseignement Agronomique à La Reid ;

Attendu qu'il s'avère nécessaire de poursuivre et d'achever les travaux de construction de cette extension ;

Attendu que l'estimation du marché s'élève au montant de 279.084,75 € hors TVA, soit 295.829,84 € TVA de 6% comprise ;

Considérant que ces travaux s'inscrivent dans une perspective de pérennisation du patrimoine provincial ;

Vu les conditions du marché constituées par l'avis de marché, le cahier spécial des charges, les métrés et les plans ;

Considérant qu'une procédure négociée directe avec publication préalable peut être organisée, sur base de l'article 41, § 1<sup>er</sup>, 2<sup>o</sup> de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics, en vue de l'attribution du marché ;

Attendu que les crédits nécessaires au financement de ces travaux sont inscrits à charge de l'article 732/22100/273000 du budget extraordinaire 2020 ;

Vu la communication du dossier à Monsieur le Directeur financier provincial faite en date du 8 juin 2020 en vue d'obtenir son avis, conformément à l'article L2212-65, § 2, 8<sup>o</sup> du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Vu l'avis favorable de Monsieur le Directeur financier provincial rendu en date du 8 juin 2020 ;

Vu les propositions formulées à cet effet par la Direction générale des Infrastructures et du Développement Durable et approuvées par le Collège provincial ;

Vu la loi du 29 juillet 1991 relative à la motivation formelle des actes administratifs ;

Vu la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics et plus particulièrement son article 41, § 1<sup>er</sup>, 2<sup>o</sup> ;

Vu la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions ;

Vu l'arrêté royal du 18 avril 2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques ;

Vu l'arrêté royal du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics ;

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et plus particulièrement son article L2222-2, § 1<sup>er</sup> ;

Sur proposition du Collège provincial,

## DÉCIDE

**Article 1<sup>er</sup>.** – Une procédure négociée directe avec publication préalable sera organisée en vue d'attribuer le marché public de travaux relatif à la construction d'une extension du réfectoire de l'internat à Institut Provincial d'Enseignement Agronomique de La Reid, dont l'estimation s'élève au montant de 279.084,75 € hors TVA, soit 295.829,84 € TVA de 6% comprise.

**Article 2.** – L'avis de marché, le cahier spécial des charges, les métrés et les plans fixant les conditions de ce marché sont adoptés.

En séance à Liège, le 25 juin 2020.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

Document 19-20/235

## RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Attendu qu'il s'avère nécessaire de procéder à la réalisation des travaux relatifs à l'aménagement des nouveaux bureaux de « Ça Balance » au Pôle musical Ougrée-Marihaye, réparti en trois lots, comme suit :

- Lot 1 « Gros œuvre et parachèvements » ;
- Lot 2 « Electricité » ;
- Lot 3 « Chauffage et ventilation » ;

Attendu que l'estimation s'élève au montant total de 206.265,34 € hors TVA, soit 249.581,06 € TVA de 21 % comprise, réparti comme suit :

- Lot 1 : 130.525,34 € hors TVA, soit 157.935,66 € TVA de 21 % comprise ;
- Lot 2 : 33.135,00 € hors TVA, soit 40.093,35 € TVA de 21 % comprise ;
- Lot 3 : 42.605,00 € hors TVA, soit 51.552,05 € TVA de 21 % comprise ;

Considérant que les travaux s'inscrivent dans une perspective de développement culturel et sportif ;

Vu les conditions du marché constituées par l'avis de marché, le cahier spécial des charges, les métrés et les plans ;

Considérant qu'une procédure négociée directe avec publication préalable peut être organisée, sur base de l'article 41, § 1<sup>er</sup>, 2<sup>o</sup> de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics, en vue de l'attribution du marché ;

Attendu que les crédits nécessaires au financement des travaux sont inscrits à charge du budget extraordinaire 2020 ;

Vu la communication du dossier à Monsieur le Directeur financier provincial faite en date du 8 juin 2020 en vue d'obtenir son avis, conformément à l'article L2212-65, § 2, 8° du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Vu l'avis favorable de Monsieur le Directeur financier provincial rendu en date du 8 juin 2020 ;

Vu les propositions formulées à cet effet par la Direction générale des Infrastructures et du Développement Durable et approuvées par le Collège provincial ;

Vu la loi du 29 juillet 1991 relative à la motivation formelle des actes administratifs ;

Vu la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics et plus particulièrement son article 41, § 1<sup>er</sup>, 2° ;

Vu la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions ;

Vu l'arrêté royal du 18 avril 2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques ;

Vu l'arrêté royal du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics ;

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et plus particulièrement son article L2222-2, § 1<sup>er</sup> ;

Sur proposition du Collège provincial,

## **DÉCIDE**

**Article 1<sup>er</sup>.** – Une procédure négociée directe avec publication préalable sera organisée en vue d'attribuer le marché public de travaux relatif à l'aménagement des nouveaux bureaux de « Ça Balance » au Pôle musical Ougrée-Marihaye, réparti en trois lots, comme suit :

- Lot 1 « Gros œuvre et parachèvements » ;
- Lot 2 « Electricité » ;
- Lot 3 « Chauffage et ventilation ».

, dont l'estimation s'élève au montant total de 206.265,34 € hors TVA, soit 249.581,06 € TVA de 21 % comprise, réparti comme suit :

- Lot 1 : 130.525,34 € hors TVA, soit 157.935,66 € TVA de 21 % comprise ;
- Lot 2 : 33.135,00 € hors TVA, soit 40.093,35 € TVA de 21 % comprise ;
- Lot 3 : 42.605,00 € hors TVA, soit 51.552,05 € TVA de 21 % comprise.

**Article 2.** – L'avis de marché, le cahier spécial des charges, les métrés et les plans fixant les conditions du marché sont adoptés.

En séance à Liège, le 25 juin 2020.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

**DOCUMENT 19-20/236 : ENSEIGNEMENT DE LA PROVINCE DE LIÈGE : OUVERTURE DE NOUVELLES FORMATIONS PAR LES INSTITUTS D'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE – ANNÉE ACADÉMIQUE 2020-2021.**

**DOCUMENT 19-20/237 : ENSEIGNEMENT DE LA PROVINCE DE LIÈGE : MODIFICATIONS DE STRUCTURES DANS L'ENSEIGNEMENT PROVINCIAL SECONDAIRE DE PLEIN EXERCICE ET EN ALTERNANCE AU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2020.**

M. le Président informe l'Assemblée que ces deux documents ont été soumis à l'examen de la 5<sup>ème</sup> Commission et ont été regroupés à sa demande.

Ces deux documents ayant soulevé des questions, M. Serge CAPPÀ, Chef de groupe, fait rapport sur ceux-ci au nom de la 5<sup>ème</sup> Commission, laquelle invite l'Assemblée à les adopter à l'unanimité.

M. le Président ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, M. le Président clôt la discussion générale.

Mises aux voix, les conclusions de la 5<sup>ème</sup> Commission sont approuvées, par un vote globalisé, à l'unanimité.

En conséquence, le Conseil adopte les deux résolutions suivantes :

Document 19-20/236

**RÉSOLUTION**

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'Enseignement de Promotion Sociale ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 mars 2011 relatif aux conventions de coopération entre établissements de l'Enseignement de Promotion Sociale organisant de l'Enseignement Supérieur et des institutions organisant de l'Enseignement Supérieur de plein exercice ou de Promotion Sociale en Communauté française et en dehors de ses frontières ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 23 juin 2011 fixant les règles relatives aux habilitations octroyées aux établissements de l'Enseignement de Promotion Sociale pour l'organisation des sections sanctionnées par les grades de bachelier, de spécialisation ou de master et par le brevet de l'Enseignement Supérieur ;

Vu le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études ;

Vu les propositions présentées à cet effet par le Collège provincial ;

Considérant que ces propositions répondent aux dispositions légales et/ou réglementaires applicables en la matière ;

Vu le Livre II du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation organisant les Provinces wallonnes et les dispositions non abrogées de la loi provinciale ;

Sur proposition du Collège provincial,

## ARRÊTE

**Article 1<sup>er</sup>.** – Sous réserve de l'obtention de l'accord de la Fédération Wallonie-Bruxelles, les créations de sections et d'unités de formation dans l'Enseignement de Promotion Sociale telles que reprises en annexe sont approuvées.

**Article 2.** – La présente résolution sera insérée au Bulletin provincial et mise en ligne sur le site Internet de la Province de Liège.

En séance à Liège, le 25 juin 2020.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

## **NOUVELLES PROGRAMMATIONS EPS 2020-2021**

En préambule, il est important de préciser que les programmations dans l'enseignement de promotion sociale ne sont pas limitées à la rentrée de septembre et que de nombreuses formations sont organisées à la demande de partenaires divers à différents moments de l'année. L'enseignement de promotion sociale répond ainsi à sa mission par rapport aux besoins en formation exprimés par les milieux socio-économiques, associatifs et culturels.

La rentrée pour l'année académique 2020-2021 va être particulièrement marquée par les conséquences liées à l'interruption des formations suite au confinement. Il est donc très malaisé pour les instituts de prévoir des nouveautés en septembre, une partie des moyens devront être consacrés à finaliser les formations interrompues et ce avec des moyens qui, pour le moment, n'ont pas été modifiés.

### **1. L'Institut Provincial d'Enseignement secondaire de Promotion Sociale de Seraing – Orientation technique**

#### **Organisations prévues en 2020/2021**

**Apiculture** (code de l'UE : 11 11 02 U21 C1)

**Unité d'enseignement de niveau secondaire inférieur** (160 périodes)

Apiculture générale 50 CTSS

Laboratoire de gestion apicole 78 CTSS

Part d'autonomie 32 périodes

Cette unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances, les habilités et les aptitudes nécessaires à la conduite durable d'une colonie d'abeilles mellifères tout au long de l'année apicole ; de recueillir les produits d'une colonie d'abeilles mellifères tout au long de l'année apicole ; de développer des compétences de communication, d'organisation, d'observation et de réflexion technique.

A l'issue de cette unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de :

- D'apprécier le concept de biodiversité, son importance et les rôles des abeilles dans ce domaine ;
- De déduire l'importance des allergies et réactions allergiques appliquées à l'apiculture, d'en prévenir les effets néfastes ;
- D'expliquer les besoins des abeilles en termes d'habitat et d'environnement ;
- De décrire une colonie et son activité ;
- D'identifier la flore apicole ;
- D'identifier les principales pathologies des colonies ;
- De présenter les divers produits apicoles ;
- D'identifier les principales races d'abeilles dans notre pays ;
- D'appréhender les législations appliquées à l'apiculture et ses produits ;
- D'expliquer les actions générales de conduite d'une colonie tout au long de l'année apicole
- De préparer les ruches à la réception et au développement des colonies ;
- D'assurer le suivi sanitaire des colonies ;
- De préparer les colonies à l'hivernage ;

- De réaliser la récolte et de maîtriser la technologie post-récolte des produits de la ruche ;
- De contrôler les paramètres pour un développement rapide, équilibré et harmonieux des colonies, au besoin appliquer des actions de rééquilibrage ;
- D'identifier la flore apicole et de proposer des techniques pour la restaurer ou l'améliorer ;
- De rédiger un rapport succinct dans le cadre de visite, séminaires et conférences apicoles.

## **2. L'Institut Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale de Verviers Orientation Commerciale**

### **Organisations prévues en 2020/2021**

#### **Formation complémentaire à l'attention des aides-soignants**

La réforme de la fonction d'aide-soignant.e implique que ces dernier.e.s peuvent officiellement effectuer cinq nouveaux actes à la condition de suivre une formation complémentaire de 150 heures (soit 180 périodes réparties en 90 périodes de cours théoriques et pratiques et 90 périodes de stages).

Après une année perturbée par le confinement et les difficultés rencontrées par le personnel des hôpitaux et des Maisons de repos (et de soins) l'institut poursuivra la mise en place de ces modules complémentaires à destination des travailleurs du secteur intéressés.

#### **Formation Community Manager : bases**

*(Code 75 34 50 U21 C1)*

Aujourd'hui, la communication virtuelle s'étend bien au-delà des échanges par mails ou des newsletters.

L'objectif de cette formation est l'acquisition des bases nécessaires à l'animation et à la gestion d'une communauté virtuelle. Deux axes seront privilégiés : établir une stratégie de communication appropriée sur les réseaux sociaux et analyser l'efficacité de ses actions sur ces réseaux sociaux.

A l'Institut de Promotion Sociale de Verviers orientation commerciale, cette UE sera intégrée dans la section Technicien Commercial dès septembre 2020.

#### **Préparation à l'entrée en alphabétisation**

*(Code 03 10 07 U11 D1 et 03 10 08 U11 D1)*

Cette formation s'adresse spécifiquement aux personnes primo-arrivants non scolarisés. Ces personnes ne peuvent débuter la formation en alphabétisation. Elles ont besoin d'être préparées en acquérant et en utilisant les capacités de base en communication orale et écrite.

Cette formation sera organisée entre septembre et décembre 2020 et suivie dès janvier 2021 par Alphabétisation niveau 1 puis niveau 2 – à l'IPEPS de Verviers orientation commerciale.

### **3. L'Institut Provincial d'Enseignement supérieur de Promotion Sociale de Seraing**

#### **Bachelier Assistant social - Questions spéciales appliquées**

(Code 99 20 14 U35 D1)

**Unité d'enseignement de niveau enseignement supérieur de type court –**

**Domaine : Sciences politiques et sociales**

#### **Epreuve intégrée de la section : Bachelier Assistant Social**

(Code 99 20 00 U35 D1)

**Unité d'enseignement de niveau enseignement supérieur de type court –**

**Domaine : Sciences politiques et sociales**

Ces deux unités sont organisées dans la continuité du cursus de la section Bachelier Assistant Social avec ouverture des unités d'enseignement de la 4<sup>ème</sup> année, ce qui conduira en juin 2021 à la 1<sup>ère</sup> diplomation de ce bachelier organisé en co-diplomation avec d'une part l'ASBL CPSE Cours pour Educateurs en fonction à Grivegnée et l'Ecole de Commerce et d'Informatique ECI de la Ville de Liège.

#### **Initiation à la programmation**

(Code 75 34 23 U32 D1)

**Unité d'enseignement de niveau enseignement supérieur de type court –**

**Domaine : Sciences économiques et de gestion**

A la demande des professeurs de la section Bachelier en Informatique de gestion, ouverture de cette unité d'enseignement pour asseoir les différents prérequis nécessaires à d'autres unités d'enseignement du dossier pédagogique de cette section.

#### **Orientation/Guidance : Accompagnement des étudiants pour la valorisation des acquis dans l'enseignement supérieur**

(Code 960001U36D1)

**Unité d'enseignement de niveau enseignement supérieur de type court**

Cette unité d'enseignement est destinée à participer à l'optimalisation du parcours d'apprentissage des étudiants dans l'enseignement supérieur en valorisant des acquis antérieurs obtenus de manière formelle ou informelle, en fonction de leurs titres ou de leur expérience personnelle ou professionnelle.

#### **Plan d'accompagnement des étudiants – Personnes de référence**

Sur la base des observations résultant de la démarche Qualité menée dans l'institut et des recommandations de l'ARES, il a été décidé de mieux encore identifier les besoins pour assurer le suivi pédagogique des étudiants.

A cet effet 20 périodes d'expertise pédagogique et technique sont dédiées, dès la prochaine année académique 2020-2021, à chaque cursus de bachelier ou de brevet d'enseignement supérieur pour une personne de référence de section.

Il s'agit d'une personne de confiance, disponible et à l'écoute, qui est un relai supplémentaire et complémentaire entre les étudiants et le Conseil des Etudes et vice-versa. Elle assure le lien entre d'une part les différentes unités d'enseignement et d'autre part les différents enseignants. Elle est là aussi pour accueillir de nouveaux enseignants et/ou des intérimaires qui rejoignent la section. Elle peut également relayer l'intérêt d'une participation à une activité particulière comme, par exemple, une conférence, un

séminaire, un colloque, une formation continuée, une exposition, ... à destination des enseignants ou des étudiants.

L'accompagnement par ces personnes de référence repose principalement sur deux axes : le suivi individuel et le suivi collectif et cela en fonction de la situation et des besoins détectés. Il est donc un soutien moral et pédagogique pour l'étudiant. Il peut donc être activé à tout moment par l'étudiant, l'éducatrice ou un professeur. En plus des acteurs habituels, chaque intervenant peut en effet contacter la personne de référence dès qu'une difficulté particulière est rencontrée, soit lors du cours, soit lors d'évaluations formatives et/ou certificatives.

#### **4. L'Institut Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale de Huy-Waremme**

##### **Organisations prévues en 2020/2021**

##### **Formation complémentaire à l'attention des aides-soignants**

La réforme de la fonction d'aide-soignant.e implique que ces dernier.e.s peuvent officiellement effectuer cinq nouveaux actes à la condition de suivre une formation complémentaire de 150 heures (soit 180 périodes réparties en 90 périodes de cours théoriques et pratiques et 90 périodes de stages).

Après une année perturbée par le confinement et les difficultés rencontrées par le personnel des hôpitaux et des Maisons de repos (et de soins) l'institut poursuivra la mise en place de ces modules complémentaires à destination des travailleurs du secteur intéressés.

##### **Adaptation de l'offre**

Dans le cadre de l'adaptation dynamique de son offre d'enseignement aux réalités socio-économiques de la région hutoise, plusieurs unités d'enseignement relatives notamment au secteur vert (phytothérapie, sciences naturelles, études du milieu, etc.) seront proposées.

Une collaboration avec le secteur de la formation permettra également de former des pompiers au permis de conduire C.

Dans le cadre de l'adaptation dynamique de son offre d'enseignement aux réalités socio-économiques de la région hutoise, les Unités d'enseignement (les modules) sont souhaitées :

##### **CONDUCTEUR DE POIDS LOURDS**

Cette section – dont le métier y relatif est actuellement le numéro un des métiers en pénurie – doit permettre de répondre d'une part à un public composé de demandeurs d'emploi et d'autre part aux besoins des services de police et de pompier en partenariat avec le département formation.

La section vise à permettre à l'étudiant dans le respect du R.G.I.E. et du Code du Bien-Être au travail

- de conduire, sur la voie publique, en toute responsabilité et en toute autonomie, un véhicule routier de masse et d'encombrement important avec ou sans remorque, destiné au transport de marchandises ;
- de remplir les documents administratifs ;
- de déterminer un itinéraire ;

- de livrer au destinataire, en toute sécurité et dans les délais donnés, le produit qui lui a été initialement confié ;
- d'assurer la maintenance de premier niveau du véhicule ;
- de charger, d'arrimer et de décharger la marchandise ;
- de manipuler des équipements ou des engins de manutention ;
- d'échanger des informations à caractère général et technique et, le cas échéant, utiliser des notions de base d'une langue étrangère pour remplir sa mission ;
- de respecter toutes les législations et réglementations en vigueur concernant le transport de marchandises.

### **SENSIBILISATION AU TELEPILOTAGE D'UN AERONEF/DRONE**

Cette unité d'enseignement, prévue dans le cadre de la formation continuée des Jeunes Agriculteurs (en partenariat avec la FJA) vise à permettre à l'étudiant, dans le cadre d'une utilisation privée d'un drone :

- d'exploiter un drone conformément à la législation en vigueur ;
- d'accéder aux connaissances techniques spécifiques lui permettant de connaître le fonctionnement et l'utilisation d'un drone ;
- de pratiquer en toute sécurité le télépilotage d'un drone.

### **SPECIALE TECHNIQUE**

Cette unité d'enseignement, prévue dans le cadre d'un partenariat avec le Centre de Compétence de Technifutur, vise à permettre à l'étudiant, de disposer des connaissances, savoirs et savoir-faire exigés par la reprise d'études dans les domaines qui relèvent de techniques industrielles :

- d'utiliser les bases théoriques et pratiques nécessaires à l'exécution de travaux techniques;
- de développer des compétences personnelles d'autoformation dans le domaine technique.

## **5. L'Institut Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale de Liège**

### **Organisations prévues en 2020/2021**

Les nouveautés prévues en 2020-2021 ont bien été ouvertes et doivent se poursuivre. Nous retiendrons particulièrement :

- En référence au plan Wallon nutrition, santé et bien-être des aînés, les formations relatives à la « diététique » dans le cadre de la formation continuée du personnel des MR et MRS : « **Prise en charge nutritionnelle des personnes âgées en référence au plan wallon nutrition santé et bien-être des aînés pour le personnel medico-psycho-social** »

(CODE: 82 44 01 U34 D1)

- Les modules de formation continuée dans le domaine des soins infirmiers et relatifs à la fonction « **Infirmier(re) conseil en soins infirmiers esthétiques** ».

(CODE : 823901U34S1)

Des séances de cours seront reportées à cause du Covid 19 au début de l'année académique 2020-2021.

Cette formation vise à permettre à l'apprenant :

- Procurer un mieux-être aux patients hospitalisés ou pris en charge par un organisme de soins extrahospitaliers et qui présentent une perturbation de leur image corporelle et/ou une perturbation de l'estime de soi ;
- Prendre en charge les problèmes physiques liés à la perturbation de l'image corporelle et/ou une perturbation de l'image de soi des personnes soignées, selon la pathologie dans les services de chirurgie esthétique et plastique, de dermatologie, de gériatrie, de maternité, d'oncologie, de psychiatrie, de soins aux grands brûlés et de soins palliatifs ;
- Favoriser chez la personne soignée les activités permettant de s'occuper de soi au-delà de l'hospitalisation ;
- Susciter des initiatives de relais auprès des personnes qui entourent le patient.

### **Comprendre et prévenir la violence en institution – formation continuée des intervenants**

**(CODE 955102U35S1)**

Cette unité d'enseignement vise à amener l'intervenant socio-éducatif, occupant une fonction paramédicale, pédagogique ou sociale en institution, à :

- Accroître ses compétences d'analyse des manifestations de violence en institution.
- Favoriser l'émergence de ressources personnelles et collectives de prévention et de gestion des situations de violence en institution.
- Promouvoir la mise en œuvre de procédures d'intervention concertées en réponse aux manifestations de violence en institution.

### **Initiation à l'animation des loisirs des personnes âgées**

**(CODE 743211U35C3)**

Cette formation vise à :

- de mettre à la disposition des associations et institutions pour personnes Agées (P.A), des animateurs de « projet de vie » pour P.A. en formatant des personnes capables de prendre en charge l'animation d'un groupe de P.A. en vue de leur permettre la réappropriation ou le développement de leur autonomie.
- doter les étudiants des capacités :
  - . connaître et reconnaître la P.A. à travers la qualité de la communication mise en place à tous les niveaux relationnels de la P.A. (l'animateur, le personnel institutionnel, la famille de la P.A. ses relations etc)
  - . acquérir ou de perfectionner des connaissances du processus du vieillissement humain tant au point de vue physiologique que psychologique et sociologique.
- découvrir et promouvoir les capacités latentes ou enfouies en vue d'une réinsertion sociale (si tenue soit-elle) notamment par la promotion des relations intergénérationnelles.
- permettre à l'étudiant de participer à l'élaboration d'un « projet de vie » et d'un programme d'animation dans une institution hébergeant des P.A. sur base de

l'analyse institutionnelle, de l'appréhension des différents paramètres du vieillissement humain et des différentes pathologies inhérentes à cet état.

- permettre à l'étudiant de participer à la mise en œuvre et à l'évaluation de l'animation choisie.

### **Formation particulière en gériatrie**

#### **(CODE 823231U34D1)**

Cette unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant d'acquérir des connaissances actualisées appliquées aux patients gériatriques :

- En sciences biomédicales.
- En sciences sociales et humaines
- En sciences infirmières.

### **Formation particulière en gériatrie : Méthodologie spéciale**

#### **(CODE 823231U34D1)**

Cette unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant :

- D'accroître ses compétences d'observation et d'évaluation dans la prise en charge des patients gériatriques.
- D'accroître ses compétences d'intervention auprès des patients gériatriques et des professionnels du secteur.
- De promouvoir une prise en charge de qualité des patients gériatriques.

## **6. L'Institut Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale de Verviers Orientation Technologique**

### **Organisations prévues en 2020/2021**

Rien de nouveau n'est actuellement prévu.

## **7. L'Institut Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale de Seraing général et économique**

### **Organisations prévues en 2020/2021**

La réforme de la fonction d'aide-soignant.e implique que ces dernier.e.s peuvent officiellement effectuer cinq nouveaux actes à la condition de suivre une formation complémentaire de 150 heures (soit 180 périodes réparties en 90 périodes de cours théoriques et pratiques et 90 périodes de stages).

Après une année perturbée par le confinement et les difficultés rencontrées par le personnel des hôpitaux et des Maisons de repos (et de soins) l'institut poursuivra la mise en place de ces modules complémentaires à destination des travailleu.ses.rs du secteur intéressé.es.s.

### **UE : Secourisme**

#### **(Code 80 00 02 U21 D1) – 30 périodes**

Destinée au personnel en fonction ou en formation du secteur psychosocial et pédagogique, cette unité d'enseignement vise, par la mise en pratique d'outils techniques,

méthodologiques et de connaissances scientifiques, à rendre les étudiants capables, en cas d'accident ou de situation mettant en jeu la santé des personnes :

- ◆ de réaliser un bilan global de la situation et de mettre en œuvre les règles essentielles d'intervention ;
- ◆ d'effectuer la prise en charge de la victime dans le cadre du secourisme, selon les normes en vigueur :
  - adopter des attitudes respectueuses et adaptées à la situation et à la victime,
  - réaliser un bilan global de la victime, y compris des fonctions vitales,
  - alerter les renforts adéquats,
  - assurer le maintien des fonctions vitales en attendant les secours,
  - prodiguer les premiers soins de base ;
- ◆ de réaliser une réanimation cardio-pulmonaire (RCP) avec utilisation d'un appareil de défibrillation externe automatisé (DEA) en ce compris l'appel au 112.

#### **UE : Secourisme en milieu professionnel**

##### **(Code 80 00 03 U21 D1) – 26 périodes**

Destinée au personnel en fonction ou en formation du secteur psychosocial et pédagogique, cette unité d'enseignement vise, par la mise en pratique d'outils techniques, méthodologiques et de connaissances scientifiques, à rendre les étudiants capables, en cas d'accident ou de situation mettant en jeu la santé des personnes :

- ◆ d'analyser la situation au regard de différents facteurs de risque liés à l'environnement professionnel ;
- ◆ sur base de l'analyse de la situation et dans un délai raisonnable, de mettre en œuvre les règles essentielles d'intervention, les premiers secours, les soins de confort préalables à l'évacuation et les procédures de dégagement et d'évacuation des victimes, en tenant compte du matériel mis à sa disposition ;
- ◆ de réaliser une réanimation cardio-pulmonaire (RCP) avec utilisation d'un appareil de défibrillation externe automatisé (DEA), en ce compris l'appel au secours ;
- ◆ d'expliquer son choix dans le cadre de l'intervention et des procédures mises en place sur son lieu de travail, en ce compris celle liée à l'enregistrement des incidents et des actions.

#### **UE : Principes et gestion du bien-être des personnes âgées**

##### **(Code 81 42 12 U21 C1) – 24 périodes**

Cette unité d'enseignement vise à des personnes ayant acquis les compétences de base dans le domaine de l'aide ou de l'accompagnement des personnes de contribuer au bien-être de la personne âgée, dans sa vie quotidienne, en tenant compte de ses besoins fondamentaux, de ses capacités et habitudes en vue de maintenir et d'améliorer sa qualité de vie.

Cette formation est principalement destinée aux aides-soignants.

#### **UE : Sensibilisation aux soins palliatifs**

##### **(Code 82 23 01 U21 D1) – 24 périodes**

Dans le cadre des dispositions légales, cette unité de formation vise à permettre aux intervenants professionnels ou volontaires de relever, dans le domaine des soins palliatifs, les attitudes appropriées des intervenants ; de repérer les rôles et missions des structures et des catégories d'intervenants concernés.

#### **UE : Formation de base en soins palliatifs**

##### **(Code 8223 02 U21 D1) – 40 périodes**

Dans le cadre des dispositions légales, cette unité de formation vise à permettre aux intervenants professionnels ou volontaires d'acquérir, dans le domaine des soins palliatifs,

des connaissances de base, des compétences techniques et relationnelles afin de développer une approche globale éthique de la personne et d'améliorer sa qualité de vie, dans son contexte environnemental, social, culturel et philosophique.

Cette formation est principalement destinée aux aides-soignants mais également aux infirmiers brevetés, certificat de qualification Educateur ou aide familial en vue de développer leurs compétences.

#### **UE : Formation en soins palliatifs : approfondissements**

##### **(Code 8223 03 U21 D1) – 60 périodes**

Dans le cadre légal, éthique, déontologique et pluridisciplinaire, cette unité de formation vise à permettre aux intervenants professionnels ou volontaires d'approfondir, dans le domaine des soins palliatifs, leurs connaissances, leurs compétences techniques et relationnelles afin de développer une approche globale de la personne et d'améliorer sa qualité de vie, dans son contexte environnemental, social, culturel et philosophique.

Cette formation est principalement destinée aux aides-soignants mais également aux infirmiers brevetés, certificat de qualification Educateur ou aide familial en vue de développer leurs compétences. Elle fait suite à la formation de base en soins palliatifs.

#### **UE : Community Manager – Bases**

##### **(Code 75 34 50 U21 C1) – 60 périodes**

Cette unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant :  
d'acquérir les compétences de base nécessaires à l'animation et à la gestion d'une communauté virtuelle afin :

- ◆ d'établir une stratégie de communication sur les réseaux sociaux, en adoptant le style et le ton les mieux adaptés à son activité, à son public et à ses objectifs professionnels ;
- ◆ d'évaluer et de mesurer l'efficacité de ses actions sur les réseaux sociaux.

#### **Informatique : Initiation à la gestion des médias numériques**

##### **(Code 75 70 10 U21 S1) – 20 périodes**

Cette unité d'enseignement a pour objectif de rendre l'étudiant capable :

- ◆ de s'initier aux techniques et connaissances de base nécessaires à l'utilisation d'un système d'exploitation graphique intégrant des fonctions multimédias ;
- ◆ de gérer les fichiers « son » et « images ».

#### **Informatique : Utilisation d'un appareil informatique mobile**

##### **(Code 75 36 01 U21 S1) - 20 périodes**

Cette unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ de s'initier aux fonctions de base d'un appareil informatique mobile (smartphone, tablette tactile, mini portable, ...) ;
- ◆ d'utiliser la documentation technique de l'appareil ;
- ◆ de développer des compétences techniques, notamment en matière de sécurité et de personnalisation de l'appareil.

#### **Informatique : Gestionnaire de données personnelles et de courrier électronique**

##### **(Code 75 47 30 U21 S1) - 20 périodes**

Cette unité d'enseignement a pour objectif de rendre l'étudiant capable :

- ◆ de s'initier aux techniques et connaissances de base nécessaires à l'utilisation d'un gestionnaire de données personnelles et de communication ;

- ◆ de gérer les courriers électroniques, les calendriers, les contacts et autres informations personnelles et d'équipe.

**UE : Tablette multimédia**

**(Code : 75 36 02 U21 D1) – 20 périodes**

L'unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ de situer une tablette dans l'environnement des télécommunications ;
- ◆ de caractériser une tablette et ses principales fonctions de base ;
- ◆ d'utiliser une tablette comme moyen de communication ;
- ◆ de développer des compétences de communication, d'organisation, d'observation et de réflexion technique ;
- ◆ d'acquérir un outil de reconversion de perfectionnement ou de spécialisation professionnelle dans le domaine des télécommunications.

## **8. L'Institut Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale de Herstal**

### ***Organisations prévues en 2020-2021***

**UE : Langue en situation- Espagnol UE1 – niveau élémentaire**

**(Code 73 04 11 U 11 D2) – 120 périodes**

**UE : Langue en situation- Italien UE1 – niveau élémentaire**

**(Code 73 05 11 U 11 D2) – 120 périodes**

L'organisation d'unités d'enseignement en espagnol et italien fait suite à une demande croissante. Elles permettront la compréhension globale et l'utilisation active et spontanée d'expressions familières et d'énoncés simples afin de satisfaire des besoins concrets dans le cadre de situations de communication de la vie quotidienne. L'utilisation judicieuse de stratégies verbales et non verbales permettra de mobiliser et d'équilibrer des ressources pour répondre aux exigences de la communication et d'exécuter la tâche avec succès.

## RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le décret du 29 juillet 1992 portant organisation de l'enseignement secondaire de plein exercice ;

Vu le décret du 27 octobre 1994 organisant la concertation pour l'enseignement secondaire ;

Vu le décret du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre ;

Vu le décret du 8 mars 1999 portant approbation de profils de formation tels que définis à l'article 6 du décret du 27 octobre 1994 organisant la concertation pour l'enseignement secondaire ;

Vu le décret du 31 mai 2000 portant confirmation du répertoire des options groupées ;

Vu le décret du 31 mars 2004 portant confirmation de certains profils de formations spécifiques définis conformément à l'article 6 du décret du 27 octobre 1994 organisant la concertation pour l'Enseignement secondaire ;

Vu le décret du 1<sup>er</sup> juillet 2005 portant confirmation de certains profils de formation définis conformément à l'article 6 du décret du 27 octobre 1994 organisant la concertation pour l'enseignement secondaire ;

Vu le décret du 24 octobre 2008 portant confirmation de certains profils de formation définis conformément à l'article 6 du décret du 27 octobre 1994 organisant la concertation pour l'enseignement secondaire ;

Vu le décret du 23 mai 2008 portant confirmation du répertoire des options groupées dans l'Enseignement secondaire ;

Vu les Arrêtés du Gouvernement de la Communauté française portant exécution des dispositions susvisées ;

Considérant qu'il y a lieu, en vue de la rentrée scolaire de septembre 2020, de restructurer l'Enseignement secondaire de plein exercice et l'Enseignement secondaire en alternance ;

Vu les propositions présentées à cet effet par le Collège provincial;

Considérant que ces propositions répondent aux dispositions susvisées ;

Vu le Livre II du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation organisant les Provinces wallonnes et les dispositions non abrogées de la loi provinciale ;

Sur proposition du Collège provincial,

## DÉCIDE

**Article 1<sup>er</sup>.** – Les propositions de modifications de structures dans l'Enseignement secondaire provincial, telles que reprises aux tableaux joints en annexe, sont approuvées avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2020.

**Article 2.** – Le Collège provincial est chargé des modalités d’application de la présente décision. Il pourra notamment :

- 1) modifier, s’il échet, le programme et la grille-horaire de toute section ou option, pour les mettre en concordance avec les exigences de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en matière d’agrégation ou de subventions et pour le bien de l’Enseignement ;
- 2) subordonner l’ouverture des sections et leur maintien en activité, dans l’avenir, à l’existence de populations scolaires suffisantes pour l’obtention des subsides de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en concordance avec les normes de celle-ci.

**Article 3.** – La présente résolution sera insérée au Bulletin provincial et mise en ligne sur le site Internet de la Province de Liège.

En séance à Liège, le 25 juin 2020.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

INSTITUT	PROGRAMMATIONS au 01/09/2020	DEROGATIONS au 01/09/2020
<b>EP SERAING</b>	7ème TQ Technicien en encadrement de chantier	5ème TQ Technicien en construction et travaux publics
	4ème TQ Technicien en système d'usinage	4ème P Mécanicien polyvalent automobile
	3ème TT Scientifique industrielle : électromécanique	5ème TQ Technicien en électronique
	5ème TT Scientifique industrielle : électromécanique	3ème TQ Construction
	3ème TT Scientifique industrielle : construction et travaux publics	5ème TQ Technicien en informatique
	5ème TT Scientifique industrielle : construction et travaux publics	
	7ème P Chef de cuisine de collectivité (en alternance)	
	4ème TQ Technicien en système d'usinage (en alternance)	
	4ème P Peintre-décorateur	
	5ème P Peintre-décorateur	
	4ème P Couvreur-étancheur	
	5ème P Couvreur-étancheur	
	5ème TQ Technicien en construction et travaux publics (A titre conservatoire)	
	4ème P Mécanicien polyvalent automobile (A titre conservatoire)	
	5ème TQ Technicien en électronique(A titre conservatoire)	
	3ème TQ Construction (A titre conservatoire)	
	5ème TQ Technicien en informatique(A titre conservatoire)	

**DOCUMENT 19-20/RA/03 : RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019 CONCERNANT « LA SUPRACOMMUNALITÉ ET LE SOUTIEN AUX COMMUNES ».**

**DOCUMENT 19-20/RA/06 : RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019 CONCERNANT « LA TRANSITION NUMÉRIQUE ».**

À la tribune, M. le Député provincial – Président Luc GILLARD donne la réponse du Collège aux interventions qui relèvent de ses compétences, à savoir :

- les interventions de M. Marc MAGNERY et M<sup>me</sup> Marie MONVILLES, Conseillers provinciaux, sur le Rapport d'activités 2019 concernant « La Supracommunalité et le soutien aux Communes » ;
- l'intervention de M. Luc LEJEUNE, Chef de groupe, sur le Rapport d'activités 2019 concernant « La Transition numérique ».

Le Conseil prend connaissance des Rapports d'activités 2019 concernant « La Supracommunalité et le soutien aux Communes » et « La Transition numérique ».

Avant d'aborder le point suivant, M. Robert MEUREAU, Député provincial, intervient à la tribune pour la réponse du Collège à l'intervention de M. Luc LEJEUNE sur le PST.

**DOCUMENT 19-20/RA/16 : RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019 CONCERNANT « L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION ».**

À la tribune, M<sup>me</sup> la Députée provinciale Muriel BRODURE-WILLAIN donne la réponse du Collège aux interventions qui relèvent de ses compétences, à savoir celles de :

- M<sup>me</sup> Valérie LUX, Conseillère provinciale ;
- M. Rafik RASSAA, Chef de groupe,

sur le Rapport d'activités 2019 concernant « L'Enseignement et la Formation ».

Le Conseil prend connaissance du Rapport d'activités 2019 concernant « L'Enseignement et la Formation ».

## **6. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE**

Aucune réclamation n'ayant été formulée à son sujet, M. le Président déclare approuvé le procès-verbal de la réunion du 11 juin 2020.

## **7. CLÔTURE DE LA RÉUNION PUBLIQUE**

Monsieur le Président déclare close la réunion publique. La réunion publique est levée à 17h30'.

La Directrice générale provinciale,

Marianne LONHAY

Par le Conseil,

Le Président,

Jean-Claude JADOT.